

COMMUNE DU CHENIT



LE CHENIT · 1646

COMPTES 2024



Le Sentier, le 19 mars 2025

MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Hôtel de Ville • Grand-Rue 31
Case postale 128 • 1347 Le Sentier
021 845 17 21 • municipalite@chenit.ch

**La Municipalité du Chenit
à son Conseil Communal**

PREAVIS N°04/2025

Rapport de gestion de la Municipalité et comptes 2024

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 (état au 1^{er} juillet 2013), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2024.

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2024.

Mesdames et Messieurs

ALEMAO GOMES Antonia

ANDRE David

AUDEMARS Calina

BENMENNI Bounouar

BLONDEL Nathalie

BODENMANN Jean-Yves

BOSSERT Rémy

BRIAND John

CADAU Ana

CAPT Pierre-Olivier

CONZA Pascal

DESCUVES Anne

DENNLER Fritz

ETIENNE Nicolas

FERRARI Marc

FLADE Ansgara

GERY Olivier

GOLAY Damien

GUIGNARD Nicolas

GUYON Frédéric

HEINI Dominique

HEIZMANN Christian

HONSBERGER Fabien

JANEIRO Alexandre

KÄMPF Daniel

KELLER Jan Matti

KEUSEN Reynold

KUNZ Béatrice

LAVANCHY Raymond

LECOULTRE Jean-Luc

LIENGME Solène

MAGALHAES Pedro

MAILLEFER Cyril

MANGIN Rahma

MATTHEY Julien

MEYLAN Fabia Christina

NAPPEZ Frédéric

PIAZZINI Fabrice

PIGUET Christophe

PITTET Jan

PITTET-AMSTUTZ Christelle

REYMOND Claude

REYMOND Françoise

REYMOND Paulette

REYMOND Stéphane

RITHNER Damien

ROCHAT Danick

ROCHAT Céline

ROCHAT Eric

ROUILLER Thierry

RUSOVSKY Désiré

SANCHEZ Francisco

SAVOY Lionel

SIRNA Marylaure

TEWELDE Ermias

VANEY Christophe

VAUCHER Didier

VILLARD François

VULLIoud Joëlle

WENGER Mathieu

LISTE DES PRÉSIDENTS DU CONSEIL COMMUNAL DE 1886 À 2024

2024/2025	Joëlle VULLIOUD	1989	Jacques MEYLAN
2023/2024	Jan-Matti KELLER	1988	Jacques MEYLAN
2022/2023	Jan-Matti KELLER	1987	Fritz DENNLER
2021/2022	Arjen MEIJER	1986	Fritz DENNLER
2020/2021	Raffaëla CANTONE MEYLAN	1985	Robert-Alexandre ROCHAT
2019/2020	Michel VULLIOUD	1984	Robert-Alexandre ROCHAT
2018/2019	Fabrice AUBERT	1983	Marius MEYLAN-PIGUET
2017/2018	Fabrice AUBERT	1982	Marius MEYLAN-PIGUET
2016/2017	Michel VULLIOUD	1981	Rodolphe NEUENSCHWANDER
2015/2016	Carole DUBOIS	1980	Rodolphe NEUENSCHWANDER
2014/2015	Marianne OBERSON	1979	Daniel AUBERT
2013/2014	Marianne OBERSON	1978	Daniel AUBERT
2012/2013	Claire-Lise PIGUET	1977	Paul-Louis MEYLAN
2011/2012	Claire-Lise PIGUET	1976	Paul-Louis MEYLAN
2010/2011	David PIGUET	1975	Charles-Emile DEPRAZ
2009/2010	Micheline RIEBEN	1974	Charles-Emile DEPRAZ
2008/2009	Micheline RIEBEN	1973	Claudine PIGUET-GROSS
2007/2008	Jacqueline MOUQUIN	1972	Claudine PIGUET-GROSS
2006/2007**	Jacqueline MOUQUIN	1971	Marguerite MEYLAN-CASTELLA
2006	Bernard THALMANN	1970	Marguerite MEYLAN-CASTELLA
2005	Micheline GUIGNARD	1969	Jean-Bernard CHAPPUIS
2004*	Jacqueline MOUQUIN	1968	Jean-Bernard CHAPPUIS
2004*	Christian VULLIOUD	1967	Raoul MONNIER
2003	Claire-Lise PIGUET	1966	Raoul MONNIER
2002	Claire-Lise PIGUET	1965	Robert PIGUET
2001	Gilbert GANIVET	1964	Robert PIGUET
2000	Pierre DUBOIS	1963	Louis LECOULTRE-ROY
1999	Jean-Luc LECOULTRE	1962	Louis LECOULTRE-ROY
1998	Jean-Luc LECOULTRE	1961	Louis-Elisée PIGUET
1997	Jeannine RAINAUD	1960	Louis-Elisée PIGUET
1996	Jeannine RAINAUD	1959	Marius MEYLAN-PIGUET
1995	Christine CRETIN-MEYLAN	1958	Marius MEYLAN-PIGUET
1994	Christine CRETIN-MEYLAN	1957	Henri-Daniel PIGUET
1993	Paul ROCHAT	1956	Henri-Daniel PIGUET
1992	Paul ROCHAT		
1991	Bernard THALMANN		
1990	Bernard THALMANN		

1955	Charles MEYLAN	1911	Major GUIGNARD
1954	Henri-Daniel PIGUET	1900	Willy CAPT
1953	Paul MEYLAN-PIGUET	1888	Hector CAPT
1952	Paul MEYLAN-PIGUET	1887	Maurice AUDEMARS
1951	Paul LUGRIN	1886	Maurice AUDEMARS
1950	Paul LUGRIN		
1949	Gabriel DEPRAZ		
1948	Gabriel DEPRAZ		
1947	Jules ROCHAT		
1946	Jules ROCHAT		
1945	Marius PIGUET		
1944	Marius PIGUET		
1943	Marius GOLAY		
1942	Marius GOLAY		
1941	Marius GOLAY		
1940	François MASSY		
1939	Georges GALLAY		
1938	Georges GALLAY		
1937	Louis-Elisée PIGUET		
1936	Louis-Elisée PIGUET		
1935	Marius MEYLAN		
1934	Marius MEYLAN		
1933	Marcel-Ami AUBERT		
1932	Marcel-Ami AUBERT		
1931	Wilhelm DEPRAZ		
1930	Wilhelm DEPRAZ		
1929	Charles CLERC		
1928	Charles CLERC		
1927	Albert BAUD		
1926	Albert BAUD		
1923	Robert HEMBY		
1922	Auguste LECOULTRE		
1919	François GOLAY		
1918	François GOLAY		
1912	Henri-Louis PIGUET		

* Election de M. Christian VULLIOUD à la Municipalité en juin 2004.

** Changement de période d'élection du bureau de décembre à juin, soit à cheval sur deux années.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL – LEGISLATURE 2021-2026

Présidente :	Mme Joëlle VULLIOUD (F3)
Première Vice-présidente :	Mme Anne DECUVES (R-V)
Deuxième Vice-président :	M. Fabien HONSBERGER (UDI)
Scrutateurs :	Mme Marylaure SIRNA (UDI)
	M. Fritz DENNLER (R-V)
Scrutateurs suppléants	M. Thierry ROUILLER (UDI)
	M. Francisco SANCHEZ (R-V)
Secrétaire du Conseil communal	Mme Françoise MESSER (hors conseil)

POSTULAT EN SUSPENS

Aucun

MOTION EN SUSPENS

“Économies d'énergie”

- *Motionnaire :* M. Carmelo SCIASCIA
- *Date dépôt :* 4 septembre 2006

INTERPELLATION EN SUSPENS

Aucun

MUNICIPALITE

RÉPARTITION DES DICASTÈRES – LÉGISLATURE 2021-2026

TITULAIRES	DICASTERES
M. Olivier BAUDAT, Syndic Suppléant : Mme Carole DUBOIS	– Administration générale – Développement – Energies – Police – Ressources humaines – Mobilité – Traitement des déchets – Informatique et cybersécurité
Mme Carole DUBOIS, vice-syndique Suppléant : M. Olivier BAUDAT	– Aménagement du territoire – Police des constructions – Feu – Santé
M. Bertrand MEYLAN Suppléante : Mme Isabelle PIGUET	– Finances – Economie – Sport – Tourisme
Mme Isabelle PIGUET Suppléant : M. Michel VULLIOUD	– Bâtiments communaux – Cimetières – Pompes funèbres – Protection civile
Mme Raffaella CANTONE MEYLAN Suppléant : M. Bertrand MEYLAN	– Affaires sociales – Culture – Instruction publique – Cultes
M. Michel VULLIOUD Suppléant : M. Jean-Fred CAPT	– Routes et travaux – Garage communal – Déblai des neiges
M. Jean-Fred CAPT Suppléante : Mme Raffaella CANTONE MEYLAN	– Forêts – Alpages – Eau – Epuration

LISTE DES MUNICIPALUX DE 1922 À 2024

NOM	PARTI	LÉGISLATURE(s)
AUBERT André	SOC	1966/69 – 1970/73 – 1974/77
AUBERT Daniel	SOC	1982/85 – 1986/89
AUBERT Léon		1922/25 – 1926/29 – 1930/33 – 1934/37 – 1938/41 – 1942/45 – 1946/49
AUBERT Marcel		1922/25 – 1926/29 – 1930-33
AUDEMARS Henri		1930/33
AUDEMARS Paul		1922/25 – 1926/29
BAUDAT Olivier	SOC	2009/11 – 2011/16 – 2016/21 – 2021/
BEETSCHEN Michel	SOC	2016/21
BENOIT Pierre	SOC	1950/53 – 1954/57 – 1958/61 – 1962/65
CANTONE MEYLAN Raffaella	SOC	2021/
CAPT Daniel	SOC	1970/73 – 1974/77
CAPT Ernest		1922/25 – 1926/29
CAPT Jean-Fred	UDI	2023/
CHAPPUIS Jean-Bernard	UDI	1970/73 – 1974/77
DEMIERRE Jean-Louis	SOC	2006/09
DENNLER Fritz	SOC	1994/97 – 1998/01
DEPRAZ Albert	SOC	2006/11
DEPRAZ Charles-Emile	SOC	1978/81 – 1982/85
DUBOIS Carole	UDI	2016/21 – 2021/
FREIHOLZ Nathalie	SOC	2002/06 – 2006/07
GOLAY Henri		1922/25 – 1926/29 – 1930/33
GOLAY Marius	SOC	1950/53 – 1954/57 – 1958/61 – 1962/65
GOLAY Roger	UDI	1970/73 – 1974/77
GROSSEN Jean-Claude	UDI	1990/93 – 1994/97
GUIGNARD Marc	SOC	1930/33 – 1934/37 – 1938/41 – 1942/45 – 1946/49 – 1950/53 – 1954/57 – 1958/61 – 1962/65
GUIGNARD Paul		1942/45
LECOULTRE Henri	UDI	1950/53 – 1954/57 – 1958/61 – 1962/65 – 1966/69
LECOULTRE Jean-Luc	SOC	1992/93
LECOULTRE Maurice	UDI	1962/65 – 1966/69
LECOULTRE Samuel	UDI	1950/53 – 1954/57 – 1958/61
MEYLAN André		1934/37 – 1938/41
MEYLAN Anne	SOC	1990/91
MEYLAN Bertrand	UDI	2011/16 – 2016/21 – 2021/
MEYLAN Edouard		1922/25 – 1926/29
MEYLAN Georges-Henri	UDI	1978/81

* en gras, Syndic de la Commune

LISTE DES MUNICIPALUX DE 1922 À 2024 (SUITE)

NOM	PARTI	LÉGISLATURE(S)
MEYLAN Gérard	SOC	1986/89 – 1990/93
MEYLAN Louis-William	SOC	1982/85 – 1986/89 – 1990/93 – 1994/97 – 1998/01 – 2002/06
MEYLAN Muriel	F3	1998/01 – 2002/06
MEYLAN Willy	SOC	2008/09
MEYLAN Paul-Louis	UDI	1978/81
MORAND Félix	UDI	1978/81 – 1982/85 – 1986/89
MORAND Stives	UDI	2009/11 – 2011/16 – 2016/21 – 2021/22
PIGUET Claudine	UDI	1978/81 – 1982/85 – 1986/89 – 1990/93
PIGUET David	UDI	2011/16 – 2016/21
PIGUET Emile-Gustave		1934/37 – 1938/41 – 1942/45 – 1946/49
PIGUET Georges	UDI	1982/85 – 1986/89 – 1990/93 – 1994/97
PIGUET Isabelle	UDI	2021/
PITTET Jean-François	UDI	1994/97
RACHET Jean-Pierre	UDI	1974/77
RAINAUD Jeannine	UDI	1998/01 – 2002/04 – 2004/06 – 2006/11 – 2011/16
REYMOND Alain	UDI	1994/97 – 1998/01 – 2002/06 – 2006/11
REYMOND André	UDI	1986/89 – 1990/93 – 1998/01
REYMOND Charles		1934/37 – 1938/41 – 1942/45 – 1946/49
REYMOND Hector		1930/33 – 1934/37 – 1938/41 – 1946/49
REYMOND Jean	UDI	1946/49 – 1950/53 – 1954/57 – 1958/61
REYMOND John		1922/25 – 1926/29
REYMONDIN Laurent	UDI	2002/06 – 2006/11 – 2011/16 – 2016/21
RITTENER Bertrand	SOC	1966/69 – 1970/73 – 1974/77 – 1978/81 – 1982/85
ROCHAT Charles		1930/33 – 1934/37 – 1938/41 – 1942/45 – 1946/49
ROCHAT Jean	UDI	1962/65 – 1966/69 – 1970/73
THALMANN Janine	SOC	1994/97 – 1998/01 – 2002/04
TURBAN Jean	SOC	1966/69 – 1970/73 – 1974/77
VALLON Robert	SOC	1950/53 – 1954/57 – 1958/61 – 1962/65 – 1966/69
VULLIOUD Christian	SOC	2004/06 – 2006/11 – 2011/16
VULLIOUD Michel	F3	2021/
WEIBEL René	SOC	1978/81

* en gras, Syndic de la Commune



MESSAGE DU SYNDIC M. OLIVIER BAUDAT

L'année 2024 a été marquée par l'aboutissement du travail et l'obtention de deux labels importants : Cité de l'énergie et Cyber-Safe. Ces certifications ont représenté un engagement important de la part de toutes les équipes communales. La Municipalité, qui s'est réunie à 46 reprises, a continué son travail sur les thèmes que sont :

- la mobilité ;
- la durabilité ;
- l'éducation ;
- le développement économique ;
- la gestion des infrastructures ;
- la gestion des RH
- les relations intercommunales ;
- les relations transfrontalières ;

pour ne citer que ceux-ci.

Le 22 septembre 2024, la population des trois Communes de la Vallée a décidé d'unir leurs destinées. Dès lors, les Municipalités ont entamé les démarches afin de mener à bien la dernière et primordiale étape du processus de fusion. Un COPIL et 12 groupes de travail ont été formés et doivent maintenant préparer le terrain afin de fournir aux autorités futures une

organisation viable et efficace de la Commune de la Vallée de Joux. La composition de ces groupes a été réfléchi afin que tous les échelons politiques et hiérarchiques y soient représentés.

Plusieurs échanges ont eu lieu avec les principaux acteurs économiques de la Vallée afin d'anticiper les évolutions des marchés de l'horlogerie. Par rapport aux nombreux projets en cours de développement ou à venir, votre Municipalité porte une attention particulière à ses finances et à ses investissements. Mais le tissu économique de notre région ne s'arrêtant pas aux seules industries, elle porte également un regard attentif au maintien et au développement des commerces locaux.

Afin de mener à bien nos missions, nous devons continuer de pouvoir compter sur la confiance de notre Conseil Communal et des différentes commissions permanentes. Ce contexte nous permet d'avancer dans un excellent esprit de cohésion et de collaboration.

MISSIONS PRINCIPALES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Secrétariat municipal
- Guichet général
- Contrôle des Habitants
- Correspondance
- Informatique et cybersécurité

DÉVELOPPEMENT ET ÉNERGIES

- Rayonnement communal
- Cité de l'énergie

POLICE

- Gestion des parkings
- Signalétique verticale et horizontale
- Commerces
- Etablissements publics
- Demandes POCAMA
- Procédé de réclame
- Liens avec la Gendarmerie

RESSOURCES HUMAINES

- Organisation des services
- Gestion du personnel
- Salaires
- Entretiens de collaboration
- Apprentis
- Formation continue
- Jubilaires & retraités

EFFECTIF EN PERSONNEL

MOBILITÉ

- Transports publics
- Etude mobilité douce
- Plan de mobilité
- Relations transfrontalières
- GT-SNR

GESTION DES DÉCHETS

- Déchetterie intercommunale
- Eco-points
- Filières d'élimination

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ADAEV – Bureau
- AJOVAL – Conseil intercommunal
- ARAS JUNOVA – Conseil intercommunal
- BRASSUS BOIS SA – CA, Présidence
- CIP (Caisse Intercommunale de pension) – Délégué de l'employeur
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) – CA
- EOLJOUX SA – CA
- SEVJ SA – CA
- SOGEBOIS SA – CA, Présidence
- GRIM – Présidence
- Commission de police
- Fondation de l'Hôpital
- GT Sécurité routière, Présidence
- UCV (Union des communes vaudoises) – Assemblée
- Association des Syndics du Nord vaudois-Comité

	EPT	Employé es	Apprenti es
Administration générale	3.3	3.0	1.0
Police	1.0	1.0	0.0
Ressources humaines	1.4	1.0	0.5
Gestion des déchets	1.0	1.0	0.0
Contrôle des habitants	1.7	2.0	0.5
TOTAL	8.4	8.0	2.0

Le Secrétariat municipal a connu une année 2024 à nouveau chargée avec la suite de la réorganisation des activités, dont l'amélioration de la communication, afin de répondre le plus rapidement possible à la population. La stabilisation et la consolidation de l'infrastructure informatique suite au préavis n°13/2023 arrive à maturité et cela a été confirmé par l'obtention en décembre du label Cyber-Safe.

Au niveau de la communication, le site Internet communal a été étoffé. Cela permet à la population de trouver en tout temps des informations pratiques et officielles. De plus, les présences sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn ont été structurées afin de communiquer plus proactivement. Tout ce travail, au même titre que la digitalisation de différents services, a été possible grâce à l'engagement d'un médiamaticien, véritable couteau suisse des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le système de gestion des séances de la Municipalité a été pleinement mis à disposition des services permettant ainsi d'assurer la communication de la Municipalité vers les services et inversement.

Au niveau du guichet du secrétariat municipal, suite au départ à la retraite de Mme Jacqueline BECHTIGER qui a été le visage de la Commune du Chenit depuis 20 ans, Mme Ayse KAPLAN a su reprendre cette tâche variée et primordiale rapidement en mains. Une nouvelle organisation et la volonté de simplifier les procédures sont au cœur de son travail quotidien tout en chapeautant, de concert avec les ressources humaines, l'apprenti employé de commerce de 1re année.

L'effectif du personnel se monte à 48.95 ETP pour 54 personnes (y.c. les apprentis). Il convient d'ajouter à ce chiffre quatre auxiliaires payés à l'heure, dont trois pour l'entretien des bâtiments scolaires et un organiste. L'organigramme détaillé ci-dessous vous donne la répartition des employés selon les services.

DÉPARTS À LA RETRAITE

REPLACEMENTS

- **M. Pierre DEVAUD**, employé à la voirie a été remplacé *par M. Vincent PECCAUD*;
- **Mme Jacqueline BECHTIGER** a été remplacé pour la gestion du secrétariat par **Mme Ayse KAPLAN** au poste d'Assistante administrative du secrétariat communal ;
- **M. Emmanuel FRANCHINI** a été remplacé pour la gestion de la voirie par **M. François SCHNEEBERGER** (nomination interne) ;
- **M. Lucien JAQUIER** a été remplacé par **M. Nicolas BIANCHI** (nomination interne) au poste de Chef de garage communal.

DÉPARTS

REPLACEMENTS

- **Mme Maud BAUDURET** a été remplacée par **Mme Aline CHABLOZ** en qualité de Technicienne en assainissement eau et Génie civil ;
- **Mme Maud GUIGNARD-ROCHAT** a été remplacée par **Mme Julie CORNUT FOLLONIER** au poste d'Assistante administrative au CH à 60% ;
- **M. Elio CARBONE** a été remplacé par **Mme Valentine BEQUILLARD** en CDD de 3 mois au poste de forestier-bûcheron.

CRÉATION DE POSTES

- **M. Cyril MAILLEFER** est nommé Délégué à la cohésion sociale à 20% ;
- **M. Gabriel DE BIASE** a été engagé au poste de Médiaticien en CDD à 90% ;
- **M. Julien CLAVEL** a été nommé au poste de Chef de service des Travaux et Infrastructures à 95% ;
- **Mme Isabelle MARTINS** a rejoint l'équipe de la Bourse en CDD à 90%.

JUBILAIRES

Les collaborateurs suivants ont fêté un jubilé au cours de l'année 2024 :

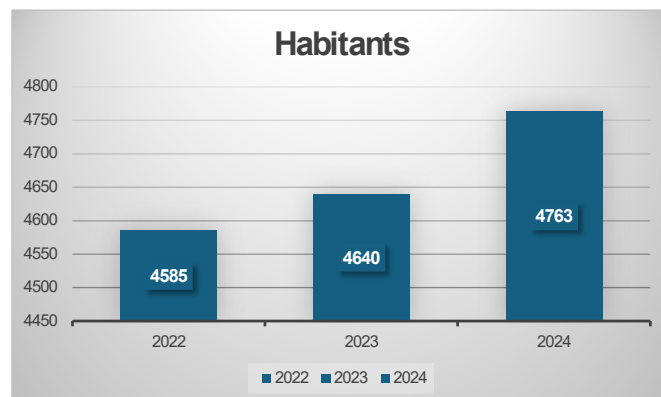
- 10 ans de service : **M. François SCHNEEBERGER**, Service des travaux ;
- 15 ans de service : **Mme Maud BAUDURET**, Infrastructures – **M. Loïc ROGENMOSER**, Service des Eaux ;
- 20 ans de service : **M. José PEREIRA**, Service des travaux ;
- 25 ans de service : **Mme Maria Emilia MARTINS CUNHA do AMARAL**, Service bâtiments ;
- 30 ans de service : **M. Yann DEPRAZ**, Service forestier ;
- 35 ans de service : **M. Patrick BRATSCHI**, Service des travaux ;
- 40 ans de service : **M. Pierre DEVAUD** – Service des travaux ;

La Municipalité salue la fidélité de ces employés et leur adresse ses sincères remerciements pour tout le travail qu'ils accomplissent au quotidien, pour la Commune du Chenit.

Voir organigramme page 17.

Le 31 décembre 2024, la Commune du Chenit comptait 4'763 habitants. La population a augmenté de 123 personnes.

GRAPHIQUE 1 - POPULATION



Source : Contrôle des habitants

A noter que les statistiques cantonales¹ divergent des chiffres communaux pour des questions de délais d'harmonisation. A fin 2024, le district de la Vallée comptait 7'243 habitants (contre 7'080 en 2023).

Les recettes du contrôle des habitants de la Commune du Chenit s'élèvent à CHF 73'842.00 comprenant les documents d'identité, les frais d'inscription pour les ressortissants suisses et étrangers, les attestations d'établissement et les demandes de renseignements.

Depuis le 1^{er} juin 2024, nous avons repris le contrôle des habitants de toute la Vallée de Joux. Les recettes s'élèvent à CHF 82'057.00.

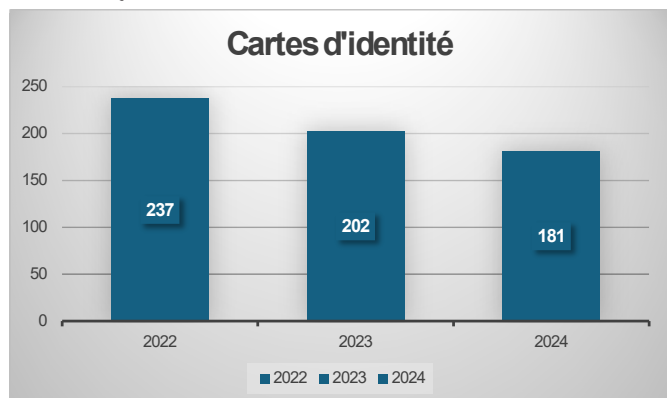
Depuis le 1^{er} janvier 2022, nous ne gérons plus les travailleurs frontaliers, mais ce nombre a augmenté de 76 unités (4'000 personnes au 31 décembre 2024).

¹ L'ensemble des données et les explications sont disponibles sous <https://www.vd.ch/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/01-population/etat-et-structure-de-la-population>

DOCUMENTS D'IDENTITÉ

181 cartes d'identité ont été délivrées pour une recette communale de CHF 4'817.10 et nous avons restitué à l'Etat la part cantonale et fédérale pour un montant de CHF 6'058.80.

GRAPHIQUE 2 – CARTES D'IDENTITÉ



Source : Contrôle des habitants

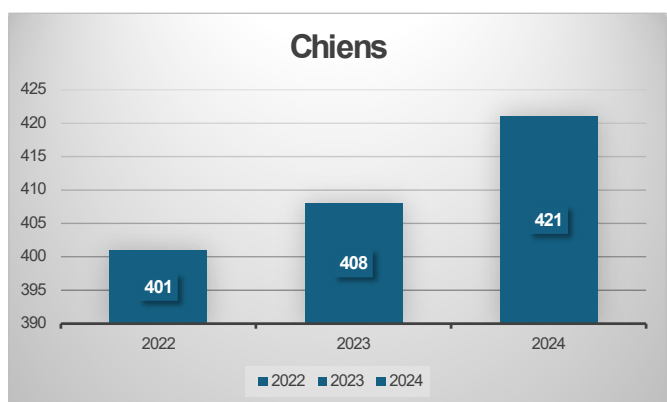
BUREAU DES ÉTRANGERS

Pour l'année 2024, nous avons délivré pour le bureau des étrangers 608 permis comprenant les autorisations de séjour, d'établissement et les renouvellements, pour une recette communale de CHF 8'751.50 et nous avons restitué à l'Etat la part cantonale et fédérale pour un montant de CHF 29'330.50.

CARTOTHÈQUE DES CHIENS

421 chiens étaient recensés au 31 décembre 2024.

GRAPHIQUE 3 – NOMBRE DE CHIENS



Source : Contrôle des habitants

VENTE DES CARTES JOURNALIÈRES CFF

La nouvelle formule des billets dégriffés CFF a été mise en place en janvier 2024. Les ventes sont meilleures qu'escomptées malgré des tarifs globalement plus élevés. Le fait de pouvoir faire valoir un abonnement demi-tarif n'y est pas étranger. Nous avons vendu 616 cartes pour une recette de CHF 31'529.00 et un revenu pour la commune de CHF 1'517.45.

ENERGIES

La Commune du Chenit est fière d'avoir obtenue en mars 2024 le label Cité de l'énergie. La Municipalité démontre ainsi une volonté forte de faire sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique en suivant un catalogue ambitieux de mesures. D'ailleurs, une des mesures phares est l'approbation en décembre dernier du nouveau règlement de subventions en matière d'énergies renouvelables et de développement durable. Ce règlement couvre les domaines suivants :

- énergie ;
- mobilité ;
- biodiversité et ressources naturelles ;
- consommation ;
- professionnels et entreprises.

Concernant la planification énergétique coordonnée entre les trois communes combières, les travaux ont continué et les résultats seront disponibles l'an prochain.

PARKINGS

Depuis le 1^{er} avril 2024, la tarification des parkings a été mise en place. Elle a nécessité une communication soutenue pour aider la population et les pendulaires à s'adapter à ce nouveau contexte. Un peu moins de 2'400 autorisations ont été saisies dans le système au bénéfice des habitants et entreprises locales. Pour mémoire, il s'agit là d'une des mesures principales de l'étude de mobilité dévoilée en 2021 et qui a grandement amélioré la disponibilité de places de parking pour les citoyens. Des effets de reports ont été constatés avec plusieurs mises à ban prononcées par la Justice de Paix. Cela permet aux privés de dénoncer les contrevenants à la Commune et ainsi d'assurer que les places ne sont pas utilisées indûment.

MOBILITE

Durant l'année 2024, la Municipalité a en outre analysé la mobilité de ses employés. Il en ressort un plan de mobilité d'administration, mis en place courant 2025, qui a pour but d'inciter les collaborateurs à faire du report modal en privilégiant les déplacements à pied, à vélo ou encore en transports publics.

Les trois communes de la Vallée de Joux continuent de collaborer à travers le groupe de travail Sécurité et nuisances routières (GT-SNR). Ce dernier, composé de représentants des trois législatifs, des trois exécutifs ainsi que de spécialistes du domaine, dont la Gendarmerie, s'est réuni à six reprises en 2024 et a initié une étude combière traitant des domaines suivants:

- chemins piétonniers ;
- itinéraires cyclables ;
- modération de trafic.

Trois ateliers participatifs ont été mis sur pied les 4 et 5 octobre 2024 afin d'avoir l'avis de la population pour nourrir ladite étude. Le contexte légal et opérationnel de ces aménagements a également été expliqué. Cette vision stratégique de la mobilité multimodale de demain permettra ensuite d'aiguiller les futurs projets routiers ou d'infrastructures pour y intégrer ces aspects.

Au niveau des transports publics, de nombreuses séances ont à nouveau eu lieu ainsi que du lobbying effectué au niveau cantonal et fédéral pour faire prendre conscience de la situation particulière, au vu de la situation géographique ainsi que du poids économique de notre région. L'objectif d'atteindre la cadence à la demi-heure est à bout touchant, l'horaire 2025 ayant démontré de belles améliorations en ce sens. Les travaux de mise à jour des infrastructures (gares, passages à niveaux, abris-bus, abris à vélos, etc.) continuent avec, dans les prochaines années, de gros investissements dans le domaine.

GESTION DES DECHETS

Au niveau de la déchetterie intercommunale, une analyse du fonctionnement a été menée, ses fruits seront visibles courant 2025. Cette étude est globale et concerne également le concept de ramassage des déchets en porte-à-porte et aux écopoints.

Dans l'intervalle, les écopoints seront maintenus comme cela a été annoncé dans la réponse au postulat de Mme Fábía Christina MEYLAN.

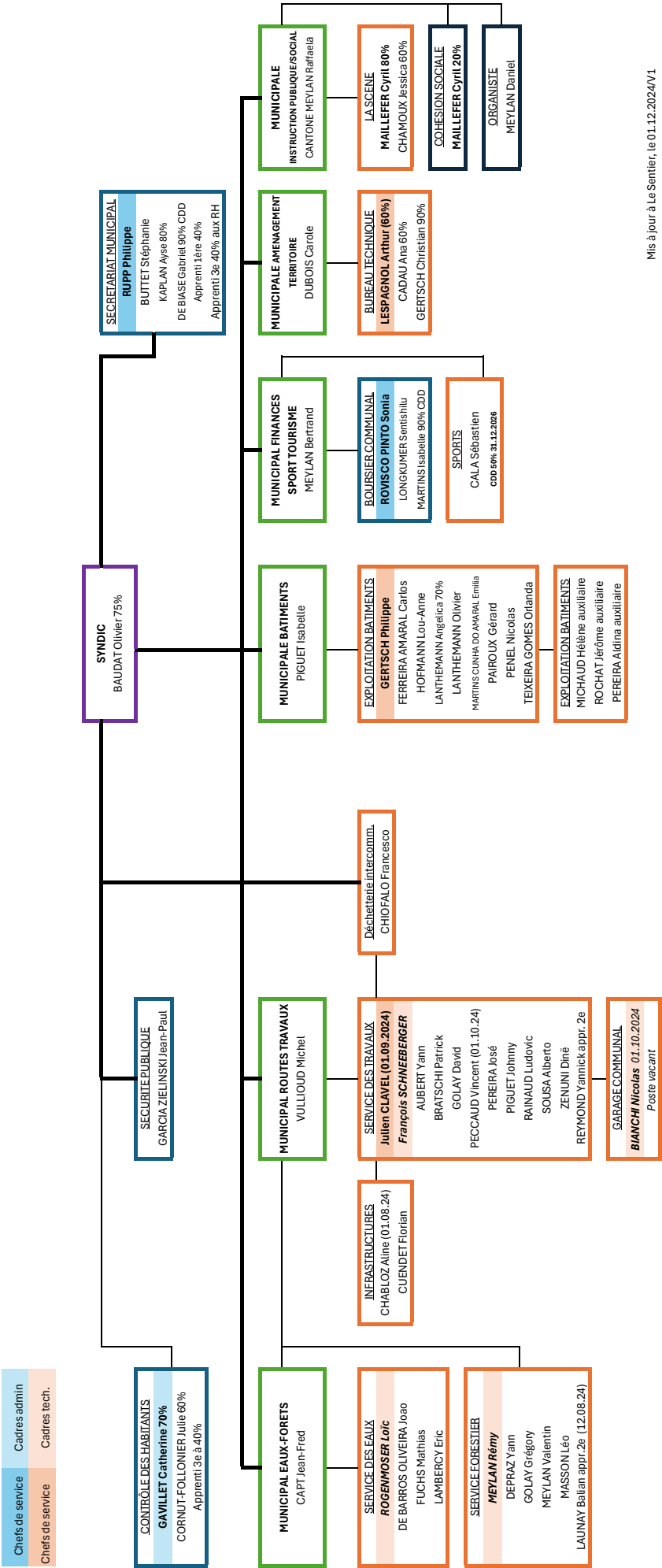
Notre Commune utilise le centre de Valorsa SA à Penthaz pour les filières de gestion des ordures ménagères et des encombrants, des déchets électriques et des déchets spéciaux des ménages. Les statistiques annuelles des livraisons sont détaillées dans le tableau ci-après.

TABLEAU 1 – STATISTIQUE ANNUELLE DES LIVRAISONS CHEZ VALORSA EN 2024

Types de déchets	Tonnage facturés par Valorsa	Destination	Valorison
Ordures ménagères	559	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets encombrants	156	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets communaux et de dégrillage (STEP)	48	TRIDEL	Chaleur/électricité
OREA, appareils électriques	14	Centre de démontage et de recyclage SENS/ SWICO	Métaux bruts/ incinération
Déchets spéciaux des ménages	19	CRIDEC	Traitement physico-chimique/incinération

Source : Valorsa SA

ORGANIGRAMME



Mis à jour à Le Sentier, le 01.12.2024/V1



MESSAGE DE LA VICE-SYNDIQUE MME CAROLE DUBOIS

L'année 2024 n'a malheureusement pas vu d'avancement probant sur les grands projets d'aménagement du territoire.

La seule exception a été la validation, par la Cheffe du département du DITS, du plan d'affectation du Centre Sportif, qui a été approuvé par le Canton le 26 mars 2024.

Le Plan d'affectation communal n'a, à ce jour, pas reçu la validation cantonale. Un nouveau mandataire a été engagé par la Commune pour réviser le dit PaCom et réconcilier les méthodologies de calcul du surdimensionnement communal. Une nouvelle mise à l'enquête aura lieu courant 2025, en espérant vivement cette fois que ce plan pourra entrer en force en 2026.

Le plan directeur des zones d'activité (PDRZA) a Conseils Communaux des trois communes le 24 juin 2024. Il est encore en circulation pour vérification finale dans les services cantonaux. A l'issue de la validation cantonale, le risque de référendum n'est pas négligeable.

Le plus important projet piloté par le bureau technique depuis 2023 est, sans conteste, le plan sectoriel de Chez-le-Maître. Ce projet de développement multiple est très certainement le plus gros défi constructible que la Commune du Chenit a eu à gérer durant son existence. Quatre projets en simultané :

- agrandissement de l'école technique (ETVJ) ;
- regroupement scolaire et agrandissement du complexe scolaire (ASIVJ) ;
- construction d'un EMS et agrandissement de l'hôpital (PSVJ) ;
- requalification de la route cantonale (Commune du Chenit).

La mise en œuvre de pas moins de six politiques publiques cantonales prioritaires se regroupe dans ce secteur, avec des objectifs de mutualisation, d'optimisation et de planification des travaux ambitieux. Le groupe de pilotage regroupant les quatre entités et le BAMO Supra est présidé par la Municipale en charge de l'aménagement du territoire, assistée par l'ingénieur communal, s'est réuni plusieurs fois durant 2024 afin de coordonner les avancements de chaque projet.

Concernant le Service du Feu (SDIS), l'événement marquant aura été la nomination du futur commandant du SDIS (et le renforcement de son état-major), qui remplacera le Major Gabriel Gauljaux au 1er janvier 2026. L'année 2025 étant prévue comme une période de transition et de transmission.

Dans le cadre du dernier service de mon dicastère, celui de la Santé, je représente la Municipalité dans son accompagnement de toutes les mesures et développements pouvant être bénéfiques à la bonne santé de nos concitoyens. Notamment l'appui au Pôle Santé dans son développement, ainsi que la représentation de la Commune dans le jury qui va juger des projets architecturaux du futur EMS. Le domaine de la santé publique est vaste et indispensable à la qualité de vie. Le dynamisme du Pôle Santé et des autres acteurs assure à la population de la Vallée de Joux une offre de proximité de qualité. Nous pouvons nous en réjouir et les en remercier.

Je conclus ce message en remerciant infiniment tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices avec lesquels les j'ai le plaisir de travailler sur ces différentes missions. Toutes et tous effectuent avec beaucoup de cœur, d'efficacité et de droiture les tâches d'utilité publique qui leur sont assignées. La Commune du Chenit a de la chance de pouvoir compter sur toutes ces personnes qui mettent le citoyen comblé au centre de leurs actions.

MISSION PRINCIPALES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Plans directeurs
- Plans d'affectation
- Plans sectoriels
- Coordination aménagements routiers
- Coordination travaux

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Préavis
- Enquêtes publiques
- Enquêtes administratives
- Dispenses d'enquêtes publiques
- Autorisations municipales
- Permis de construire
- Permis d'utiliser ou d'habiter
- Visites de chantiers
- Visites de salubrité
- Visites d'entreprises

FEU

- Commission du Feu
- Séances avec officiers
- Rapport annuel
- Séances avec ECA

SANTÉ

- Pôle Santé Vallée de Joux
- Soins à domicile (CMS-ASPMAD)
- Appartements protégés
- Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ADAEV – Bureau
- EOLJOUX SA – CA
- SEVJ SA – CA
- Santé
- Commission de salubrité
- Commission du Feu – Présidence
- Commission de naturalisation
- Fondation R & F Grohe - Présidence
- ETVJ – Conseil de fondation

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	Employé es	Apprenti es
Aménagement du territoire	0.6	1.0	0.0
Police des constructions	1.5	2.0	0.0
Feu	0.0	0.0	0.0
Santé	0.0	0.0	0.0
TOTAL	2.1	3.0	0.0

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PaCom)

L'ensemble du dossier a été soumis à l'enquête publique du 3 novembre au 2 décembre 2021 (ci-après : l'enquête publique initiale) et à une enquête publique complémentaire du 24 août au 22 septembre 2022 (ci-après : l'enquête publique complémentaire). Une séance d'information publique a été organisée au cinéma du Sentier le 26 octobre 2021.

Tous les opposants ont été invités à des audiences de conciliation.

À la suite de l'enquête publique complémentaire, les opposants qui ont fait valoir de nouveaux arguments ou qui l'ont requis ont été convoqués à de nouvelles audiences de conciliation.

A l'issue de ce processus, sur les 28 oppositions (y compris les 7 oppositions complémentaires):

- 10 oppositions ont été maintenues et levées;
- 13 oppositions ont été retirées;
- 5 oppositions ont perdu leur objet étant donné qu'une suite favorable leur a été donnée.

Le Conseil Communal a accepté ce nouveau PaCom dans sa séance du 20 mars 2023 et levé les oppositions. Le document est parti pour validation au Département Cantonal des Institutions, du Territoire et du Sport (DITS) au début du mois d'avril 2023.

Durant l'année 2024, plusieurs séances avec les services cantonaux ont eu lieu. A la suite de divergences entre le mandataire de la Commune et les services cantonaux sur la méthodologie utilisée, un mandat d'arbitrage a été confié à un autre bureau d'urbanisme. Une nouvelle mise à l'enquête de la totalité du plan sera nécessaire et aura lieu probablement dans le 2e semestre 2025.

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL DES ZONES D'ACTIVITÉ (PDRZA)

La LAT fédérale et le plan directeur cantonal exigent que toutes les régions entreprennent une analyse des besoins en surfaces industrielles et artisanales à l'horizon 2035 afin de mettre en place une vision stratégique à long terme. L'élaboration du plan directeur régional des zones d'activité a été piloté par l'association de développement régionale, en l'occurrence l'ADAEV pour la Vallée de Joux. Les trois syndicats et les trois municipaux en charge de l'aménagement du territoire y ont participé.

Ce travail s'est fait en concertation avec la DGTL (Direction Générale du Territoire et du Logement) et le SPEI (Service de la Promotion de l'Economie et l'Innovation). Les nouvelles zones identifiées et validées en fonction des besoins et des densifications feront l'objet de plans d'affectation communaux spécifiques. Ce plan directeur a été soumis à consultation publique durant le mois de juin 2023. Quelques observations ont été déposées lors de la consultation.

Ce plan directeur régional a été accepté simultanément dans les trois communes, par leurs Conseil Communaux respectifs, le 24 juin 2024. Il est encore en circulation pour vérification finale dans les services cantonaux. A l'issue de la validation cantonale, le risque de référendum n'est pas négligeable.

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL DU CENTRE SPORTIF

Dans l'objectif de continuer le développement du Centre Sportif et apporter des prestations pratiques et regroupées aux habitants de la Vallée, un projet a été mis à l'enquête au mois d'octobre 2022. Le préavis de ce plan d'affectation a été accepté par le Conseil communal, et les oppositions levées, lors de sa séance du 26 juin 2023. Il a été validé par le Canton le 26 mars 2024 et est actuellement en vigueur du fait de l'absence de recours.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

PLAN SECTORIEL DE CHEZ-LE-MAÎTRE

Un mandat a été donné pour étudier les possibilités d'optimisation et de mutualisation de tous les projets futurs dans le quartier de Chez-le-Maître, concernant 4 entités :

- regroupement des classes et extension du Centre éducatif ;
- développement de l'Ecole Technique ;
- développement du Pôle Santé, soit un EMS et agrandissement de l'hôpital ;
- requalification et sécurisation de la route cantonale.

Un Bureau d'Aide au Maître d'Ouvrage (BAMO) a été engagé pour définir la gouvernance et la planification des parties communes à ces quatre entités, soit, principalement :

- une salle de sport triple, type OFSPO ;
- un parking souterrain commun ;
- une planification des travaux.

Le projet continue d'avancer à un rythme soutenu. Des séances ont lieu environ tous les deux mois avec les quatre acteurs de ce quartier, ainsi qu'avec tous les services cantonaux concernés par ces politiques publiques. Le Centre Sportif est aussi intégré à ces discussions, particulièrement concernant la salle de gym et les synergies possibles pour développer de nouvelles offres sportives et culturelles.

A ce jour, le mandat d'étude parallèle (MEP) et le projet architectural de la salle de gym triple et des 16 classes supplémentaires est connu. Le concours pour la construction de l'EMS va débuter le 31 janvier 2025.

L'équipe du Bureau Technique Communal (BTC) met tout en œuvre afin de gérer dans des temps acceptables :

- le conseil à la population dans le domaine de la construction ;
- la délivrance des autorisations de construire et des permis d'habiter ;
- le pilotage des dossiers d'aménagement du territoire (plans directeurs, plans d'affectation, plan de mobilité, stratégie énergétique).

Les tâches administratives associées sont centralisées dans le service. La réflexion engagée en 2021 entre les trois communes et les sociétés intercommunales afin de mutualiser les ressources a été, pour l'instant, interrompue dans l'attente des propositions des groupes de travail chargés de mettre en place la nouvelle commune fusionnée.

PERMIS DE CONSTRUIRE

En 2024, 45 dossiers ont fait l'objet de mise à l'enquête CAMAC. 145 autorisations communales ont été octroyées.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Une centaine de visites et rendez-vous ponctuels ont été effectués par la commission de salubrité. Ces visites ont pour but de délivrer les permis d'habiter ou d'utiliser. Dans certains cas, les dossiers ont été placés en attente de corrections, compléments ou simplement de finition des travaux.

Les trois communes de la Vallée ont fusionné en 2010 leurs services du feu, qui fonctionnent depuis sous l'appellation « SDIS Vallée de Joux ».

ADMINISTRATION

- Madame Sylvie GROSSMANN GONCERUT, secrétariat général (jusqu'au 30.09.2024, remplacée par Mme Géraldine CHAUDOT dès le 1.10.2024)
- Madame Géraldine CHAUDOT, pour prise des PV des séances EM, DPS et Commission du Feu.

COMMISSION DU FEU

- Mme Carole DUBOIS, Municipale Le Chenit, présidente.
- M. Luc BERNEY, Municipal l'Abbaye, vice-président.
- M. Benoît MEYLAN, Municipal Le Lieu, membre.
- M. Kostia SCHERTENLEIB, L'Abbaye, membre.
- M. Aldo VALCESCHINI, Le Lieu, membre.
- M. Eric ROCHAT, Le Chenit, membre.
- M. Gabriel GAULJAUX, Commandant SDIS, membre.

EFFECTIFS

- 91 personnes (17 femmes et 74 hommes)
- 28 JSP (5 filles et 23 garçons âgés de 10 à 17 ans)

INTERVENTIONS ET EXERCICES

L'année 2024, le SDIS a effectué 10'583 heures, réparties entre les exercices (5023 h), les heures de permanence (1024 h), heures de formation et cours cadre (962 h), les divers et les interventions :

- 97 interventions DPS B et F ;
- 4 interventions du groupe de sauvetage du lac ;
- 3 interventions des officiers de service ;

Les JSP ont effectué, pour leur part, 659 heures d'exercice.

En mon nom, au nom des trois Municipalités et de tous les habitants de la Vallée de Joux, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du SDIS pour leur engagement et leur temps précieux mis à disposition pour la sécurité de nos concitoyens.



MESSAGE DU MUNICIPAL M. BERTRAND MEYLAN

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations importantes au sein de la bourse. Notre boursière, Mme Sonia ROVISCO PINTO a consolidé sa position au sein de l'administration communale et a pleinement intégré les enjeux de son poste. Parallèlement, l'équipe de la bourse a été renforcée pour faire face à une charge de travail croissante. Elle a été complétée par une personne en contrat à durée déterminée (CDD) jusqu'au 31 décembre 2025. Cette augmentation de personnel a été nécessaire pour gérer efficacement les projets en cours, notamment la mise en place d'horodateurs sur notre Commune.

Une autre avancée significative cette année a été la mise en place de l'envoi de factures en format électronique (« e-bill ») et par courriel. Ce système sera pleinement opérationnel à partir du 1er avril 2025.

En raison de l'augmentation régulière des contentieux, M. Sentishilu LONGKUMER a suivi une formation continue spécialisée dans le suivi du contentieux. Cela permettra d'améliorer notre capacité à gérer ces dossiers de manière efficace.

Depuis l'acceptation de la votation concernant la fusion des communes, nos boursiers respectifs ont maintenu des contacts fructueux pour avancer sur ce projet crucial. Cette collaboration régulière est essentielle pour assurer le succès de cette fusion, ceci avec la mise en place commune du plan comptable MCH 2.

Les 18 premiers mois du mandat de notre délégué au sport, M. Sébastien Cala, ont été particulièrement intenses. Son travail et son investissement ont démontré la valeur ajoutée de ce poste pour notre commune et pour la région. La Directive municipale concernant l'octroi de subventions dans le domaine entrée en vigueur au 1er janvier 2024 nous a permis une meilleure gestion des fonds alloués. De plus, des projets

d'envergure comme le projet du Campus ou le projet du terrain de football synthétique au Centre sportif ont pu bénéficier de son expertise et de son soutien dans la recherche de subventionnement ou autre aide financière.

Le déménagement de l'Office du tourisme au Pont s'est déroulé comme convenu en fin d'année. Les nouveaux locaux ont été bien accueillis par nos hôtes et la population locale. Je vous invite à visiter ces nouveaux locaux si vous n'en avez pas encore eu l'occasion.

En parallèle avec le déménagement de l'Office du tourisme, nous avons participé à la révision du règlement intercommunal sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires, en collaboration avec les communes de L'Abbaye et du Lieu. Ce nouveau règlement, entré en vigueur le 1er janvier 2025, vise à clarifier et simplifier les conditions d'assujettissement et les modalités de perception des taxes pour les hôtes et les propriétaires de résidences secondaires. Les modifications incluent des ajustements des tarifs pour refléter les pratiques actuelles et renforcer le financement du tourisme régional. Les recettes générées par ces taxes seront utilisées pour soutenir des projets touristiques d'intérêt régional et alimenter des initiatives telles que la carte d'hôte locale, offrant divers avantages aux visiteurs.

Un grand merci à toute l'équipe de la Bourse communale et à Sébastien Cala pour la qualité de nos échanges, leur engagement tout au long de l'année écoulée ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal avec qui j'ai la chance de collaborer de près ou de loin. Je tiens à également remercier les collaboratrices de Vallée de Joux Tourisme et son directeur M. Cédric Paillard, cette année 2024 aura été particulièrement intense pour eux.

MISSION PRINCIPALES

FINANCES

- Gestion des finances communales
- Facturations (taxes et divers)
- Suivi des liquidités
- Suivi des créanciers
- Suivi des débiteurs, contentieux
- Gestion du registre des entreprises
- Coordination de l'imposition des fractions de communes
- Budgets
- Revendication des frontaliers
- Prestations communales complémentaires
- Décompte mensuel des Déchets Carnés
- Comptes de la déchèterie intercommunale
- Gestion du carnet d'adresse des événements et divers décomptes pour l'Essor
- Caisse de Secours G.-H. Piguet
- Fondation Ami-Napoléon Rochat
- Brassus Bois SA (Comptabilité et secrétariat)
- Suivi de projets (MCH2, Amortissement)

ECONOMIE

- Promotion économique (via l'ADAEV)
- Lien avec le tissu économique local
- Veille stratégique sur l'imposition des grandes entreprises

SPORT

- Assurer la promotion du sport et de l'activité physique sur le territoire communal
- Accompagner, soutenir et valoriser les associations et clubs sportifs
- Superviser et valoriser les infrastructures sportives

TOURISME

- Accueil et information
- Développement & coordination
- Promotion
- Administration

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ADAEV – Comité
- BRASSUS BOIS SA – AG
- CIP (Caisse Intercommunale de pension) – Délégué de l'employeur
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) – CA
- SEVJ SA – CA
- SOGEBOIS SA – AG
- Commission d'impôt du district
- Centre Nordique de la Vallée de Joux – Comité
- Garde du Lac
- Télési des Mollards – CA
- Télési des Esserts – CA
- Bourse Ami-Napoléon Rochat – Présidence
- Vallée de Joux Tourisme – présidence
- VIC SA – AG

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	Employé es	Apprenti es
Finances	3.5	3.0	1.0
Economie	0.0	0.0	0.0
Sport	0.5	1.0	0.0
Tourisme	0.0	0.0	0.0
TOTAL	4.0	4.0	1.0

FINANCES

BOURSE COMMUNALE

IMPÔTS

En 2024, la situation économique mondiale était toujours incertaine. Malgré cela, notre région n'a été que peu touchée. En effet, grâce à notre tissu économique si particulier, l'impôt sur le bénéfice a été meilleur que prévu. Nous avons comptabilisé une recette fiscale de CHF 11'018'998.06 en comparaison des CHF 9'263'658.96 de 2023.

Globalement, l'exercice 2024 se boucle avec un total de recettes de CHF 28'955'041.10. Par rapport à 2023, les recettes d'impôts des personnes physiques et les autres recettes d'impôts restent quant à elles, stables.

Ces chiffres sont encourageants mais doivent être considérés avec prudence, car la situation macro-économique reste préoccupante à l'heure actuelle.

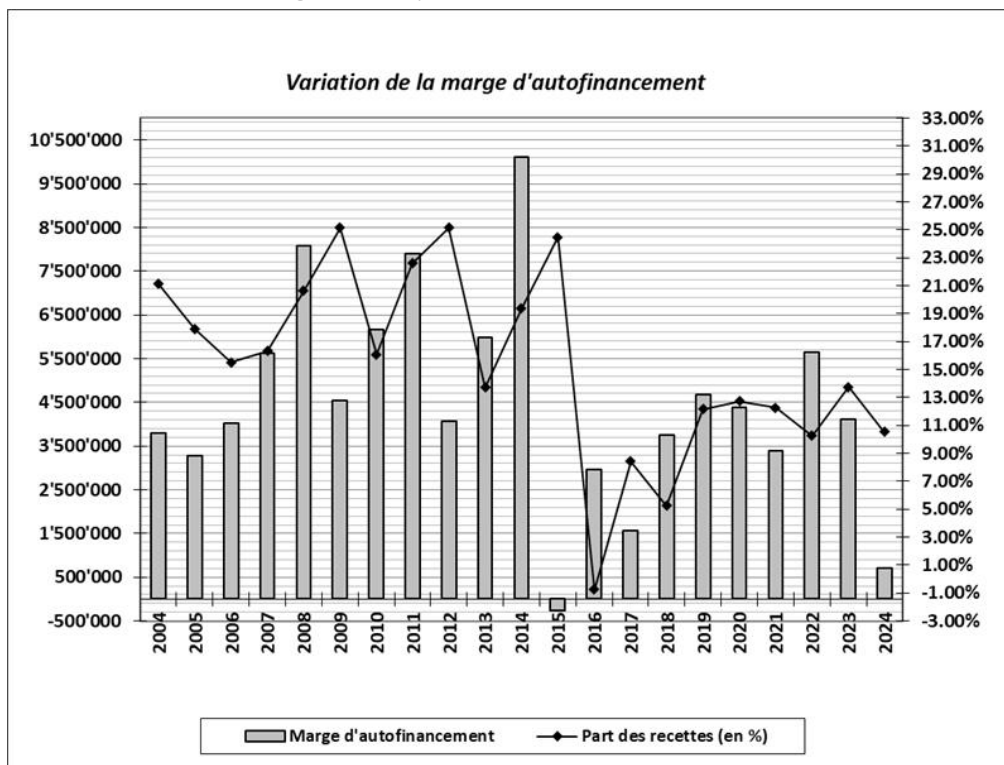
En 2024, la péréquation est toujours sous l'ancien régime par conséquent ces bons chiffres ont un impact sur la charge péréquative, avec un montant supplémentaire de CHF 2'180'900.00 sur les CHF 12'448'869.00 déjà payés sous forme d'acompte selon le décompte reçu du canton.

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

La marge d'autofinancement reste positive. Rappelons que la marge d'autofinancement, parfois appelée cashflow de fonctionnement, est un concept de résultat orienté sur les moyens financiers générés par l'activité de fonctionnement de la collectivité à la fin d'un exercice donné. Ce résultat est obtenu en additionnant les amortissements comptables, ainsi que les opérations sur les réserves des domaines autofinancés au solde de fonctionnement (perte ou bénéfice).

La marge d'autofinancement ne mesure pas le résultat de la Commune dans une optique de gestion, mais elle permet d'apprécier les moyens financiers résiduels qui pourront être utilisés pour financer de nouveaux investissements, rembourser une dette ou reconstituer des capitaux propres. Dans le cas de la Commune du Chenit, de 2014 à 2024, cette marge d'autofinancement a été régulièrement et largement positive, ce qui explique que la dette totale se réduit, même en situation d'excédent de charges.

Graphique 4 – Variation de la marge d'autofinancement



Source : Bourse communale

CONCLUSION

L'exercice 2024 se boucle avec un bénéfice de CHF 271'468.33.

Notre endettement brut au 31.12.2024 est de CHF 1'407'495.00.

SPORTS

Le Bureau des sports a travaillé sur différents projets en 2024, allant des infrastructures aux manifestations en passant par la planification normative de la politique sportive communale.

INFRASTRUCTURES

En collaboration avec le Service des bâtiments, le Bureau des sports est intervenu sur les aspects liés au complexe sportif du Campus Vallée de Joux. Des sondages et une analyse des besoins ont été effectués afin de déterminer au mieux le programme sportif proposé dans le cadre du Mandat d'Etude Parallèle (MEP). Le Bureau des sports a par ailleurs accompagné le jury en tant que membre « expert » sans droit de vote et est en charge de la recherche de fonds externes pour les aspects « sportifs » du projet.

Toujours en collaboration étroite avec le Service des bâtiments, le Bureau des sports intervient sur le projet des Grandes-Roches. La définition des besoins et du programme liés à l'étude de faisabilité ainsi que l'accompagnement des mandataires et du COPIL font notamment partie des tâches auxquelles le Bureau des sports a participé. L'étude de faisabilité est aujourd'hui terminée, la suite du projet est actuellement dans l'attente de la validation du Plan partiel d'affectation par les autorités cantonales.

POLITIQUE SPORTIVE

Le Bureau des sports a débuté les travaux en lien avec le « Plan directeur des sports et de l'activité physique ». Dans une démarche participative, une commission a été formée afin de définir les missions et objectifs de la planification sportive à moyen terme au niveau de l'ensemble du territoire de la Vallée de Joux. Cette commission est composée notamment de représentants des autorités des trois Communes de la Vallée de Joux, des Villages, du Centre sportif de la Vallée de Joux, des acteurs du sport associatif, du sport scolaire et du tourisme.

MANIFESTATIONS

En collaboration avec La Scène et le CHUV, le Bureau des sports a coorganisé l'événement SPARK qui a permis à la population, principalement aux enfants et adolescents, de s'initier à différentes pratiques sportives dans un cadre sécurisé et bienveillant.

La Commune du Chenit était par ailleurs l'hôte de la Cérémonie des Prix Culturels et Sportifs du Nord-Vaudois au mois de novembre 2024. Le Bureau des sports était en charge de l'organisation en collaboration avec le Bureau de la cohésion sociale. Malgré des conditions météorologiques compliquées, l'événement a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS, CLUBS ET ATHLÈTES

L'année 2024 marquait l'entrée en vigueur de la Directive municipale concernant les subventions dans le domaine du sport et de l'activité physique. Dans ce cadre, le Bureau des sports a accompagné et soutenu 19 associations ou clubs sportifs ainsi que quatre athlètes.

Schéma 1 - Statistiques de participation à SPARK



Source : Bureau des sports

Tableau 2 - Type de subvention

Type de subvention	Nombre
Subventions ponctuelles y compris subventions de prestation (manifestation)	23
Subventions annuelles y compris subventions de prestation (association)	16
Subventions athlètes	4

Source : Bureau des sports

En 2024, la Vallée de Joux a enregistré 35'939 nuitées hôtelières, soit une baisse de 8,2% par rapport à l'année record précédente. Cette diminution intervient après plusieurs années de forte croissance post-pandémie. Malgré ce recul, les nuitées restent supérieures aux niveaux d'avant la crise sanitaire, mais un tassement de la fréquentation touristique se fait ressentir à plusieurs niveaux.

Plusieurs facteurs expliquent cette tendance. Les Suisses ont de nouveau privilégié les voyages à l'étranger, entraînant une diminution de la clientèle nationale, premier marché de la région. Par ailleurs, les conditions météorologiques ont également joué un rôle déterminant. Le début de l'été et de l'automne, marqué par un temps pluvieux, a freiné l'activité touristique durant ces périodes clés.

En 2024, la parahôtellerie a enregistré un total de 3'369 nuitées réservées via la Centrale de réservation de Vallée de Joux Tourisme.

Les locations de longue durée ont connu une forte progression, passant de 531 nuitées en 2023 à 917 en 2024. Par ailleurs, le taux d'occupation des appartements de vacances s'est établi à 44% cette année, contre 41% en 2023. La Centrale de réservation comptabilise à fin 2024 52 appartements de vacances sous contrat ainsi que 3 chambres d'hôtes. La provenance des hôtes reste stable avec 76% de part de clientèle suisse.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2024

Vallée de Joux Tourisme s'est chargé de la coordination de la révision du règlement intercommunal qui régit l'encaissement de la taxe de séjour, la version précédente datant de 2008. Le nouveau règlement est entré en vigueur le 1er janvier 2025.

Après plusieurs années de planification et quatre mois de travaux, Vallée de Joux Tourisme a emménagé dans les locaux de la Poste au Pont au mois de novembre 2024. Ce projet d'envergure avait pour but de proposer un accueil touristique plus proche des flux de

visiteurs, dans un espace mettant en valeur le patrimoine et le savoir-faire local, tout en s'adressant à la population avec le maintien d'un service postal de filiale en partenariat.

Le changement de locaux était l'occasion idéale de revoir l'identité visuelle de Vallée de Joux Tourisme afin de rafraîchir l'image de la destination. En collaboration avec une agence de communication, une charte graphique complète a été mise en place et deux nouveaux logos (promotionnels et institutionnels) ont été dévoilés lors de l'Assemblée Générale en juin.

Jusqu'au déménagement au Pont, Vallée de Joux Tourisme mandatait le personnel d'accueil du Centre Sportif pour le renseignement touristique. Dès lors, l'ouverture du nouvel espace d'accueil a nécessité l'embauche de 1.8 EPT, répartis entre quatre collaboratrices. Celles-ci ont toutes été recrutées pendant l'été, puis formées durant l'automne, afin d'être opérationnelles pour l'ouverture du 25 novembre.

Au cours de l'année, une collaboration avec l'agence de presse Gretz à Berne a permis de renforcer la visibilité de la destination en Suisse Allemande. Parallèlement, des posts sur les réseaux sociaux ont été régulièrement créés pour engager et fidéliser la communauté, tout en mettant en avant les atouts de la région. Des contenus attractifs et diversifiés ont également été publiés sur le site Internet afin de répondre aux attentes des visiteurs, de promouvoir les événements et d'offrir une expérience utilisateur enrichissante. En complément, plusieurs journalistes ont été accueillis contribuant ainsi à la médiatisation de la destination.

L'édition de documents clés tels que l'Info Guide, la carte estivale et les cartes d'hôtes ValPass ont également joué un rôle important dans la diffusion de l'information.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS DE 2024

NUITÉES

- 35'939 nuitées hôtelières : -8.2% par rapport à 2023
- 3'369 nuitées en appartements de vacances :¹ -5.6% par rapport à 2023
- 2'253 nuitées sur les zones de débordement : -30% par rapport à 2023
- CHF 275'363.00 de taxes de séjour encaissées : +1% par rapport à 2023

¹ Réservées sur la centrale de Vallée de Joux Tourisme

CENTRALE DE RÉSERVATION TOMAS (APARTEMENTS, HÔTELS, ENTRÉES SITES TOURISTIQUES)

- 719 ventes enregistrées : +3% par rapport à 2023
- CHF 192'481.00 de chiffre d'affaires : -2.6% par rapport à 2023
- CHF 19'771.00 de commissionnement : -8% par rapport à 2023

RÉSEAUX SOCIAUX & SITE WEB

- 10'480 fans Facebook : +315 fans par rapport à 2023
- 4'125 abonnés Instagram : +703 abonnés par rapport à 2023
- 312'617 pages vues sur www.myvalleedejoux.ch

ENTRÉES ET VENTES DIVERSES

- 7'735 entrées à l'Espace Horloger : -10.5% par rapport à 2023
- 3'384 passagers à bord du Caprice II : +29% par rapport à 2023
- 2'720 billets de spectacles vendus : 3'400 en 2023 / CHF 71'332.00 de chiffre d'affaire contre CHF 161'964.00 en 2023
- 499 cartes postales vendues : +22% par rapport à 2023
- 357 permis de pêche délivrés : +59% par rapport à 2023
- 59 cartes vendues au 1:25000 : +32% par rapport à 2023

SKI DE FOND (CHIFFRES PROVISOIRES)

- 75 jours de traçage des pistes au Marchairuz : 38 en 2023/24
- 63 jours de traçage aux Grandes Roches : 16 en 2023/24

SKI ALPIN

- 12 journées d'ouverture des installations (du 24.12.2024 au 05.01.2025) : 2.5 en 2023/24
- 10'352 clients : 1'593 en 2023/24
- 85'296 passages (montées) : 6'826 en 2023/24
- 35% de clients Magic Pass : 37% en 2023/24

MAGIC PASS

- 197'007 Magic Pass vendus : +9% par rapport à 2023/24
- 621 Magic Pass vendus à la Vallée de Joux : 578 en 2023/24
- 74.7 millions de chiffre d'affaires : +7.6% par rapport à 2023/24

LACS GELÉS

- Lac de Joux ouvert 2 jours soit du 31.12.2024 à 16h00 au 02.01.2025 - 12h00
- Lac Ter ouvert 8 jours soit du 27.12.2024 au 03.01.2025



MESSAGE DE LA MUNICIPALE MME ISABELLE PIGUET

Le projet de l'Ecole du Futur a démarré pour le dicastère des bâtiments à la suite du vote de validation de la stratégie début 2024 par le conseil intercommunal de l'ASIVJ. La Municipalité a proposé un crédit d'étude de CHF 1,5 mio en mars 2024 avec une mise au concours pour la phase une du projet qui inclut une salle de gym triple ainsi que 16 classes et annexes, qui permettra de rapatrier les enfants des années 5 et 6P sur le site de Chez-le-Maître. Le parking souterrain mutualisé entre l'Ecole Technique, les Ecoles et le Pôle Santé sera finalement réalisé sous le futur EMS, donc intégré dans le concours d'architecture du Pôle Santé démarré le 31 janvier 2025. Un BAMO nous a guidé dans l'appel d'offres public du projet qui s'est déroulé sous la forme d'un concours en mandat d'études parallèles (MEP) avec les groupements de mandataires entre juillet et décembre 2024. Quatre groupements ont soumis des avant-projets et le choix s'est fait en décembre avec un jury composé de professionnels et d'un groupe de travail incluant le CODIR de l'ASIVJ, la direction des Ecoles, le directeur du Centre Sportif et le Délégué au sport de la Commune du Chenit. Le projet lauréat a été réalisé par l'équipe Local architecture Sàrl, Pragma Partenaires SA, INGP HI SA, Energa SA et Cambium Ingénierie SA.

Autre projet d'importance : le temple du Sentier. Il ne restait plus que la distribution du CAD à effectuer, mais malheureusement nous n'avons pas pu nous mettre d'accord avec le Canton qui imposait la mise en place du chauffage au sol incluant un carrelage spécial en pierre de Molière. Cette demande cantonale aurait augmenté les coûts de CHF 200'000.00 par

rapport au budget total du préavis d'environ CHF 600'000.00. La Municipalité a donc décidé de ne pas effectuer ces travaux pour l'instant, de laisser le chauffage électrique et de clôturer le préavis. Une étude sur l'état de tous les bâtiments de culte de la Vallée est en cours et cette problématique pour le temple du Sentier sera prise en compte après les résultats connus, ceci afin d'avoir une cohérence dans les futurs investissements pour ce type de bâtiments.

D'autre part, la Municipalité a décidé de soutenir la deuxième phase de rénovation de la ferme horlogère « Les Mollards-des-Aubert » pour un montant de CHF 150'000.00. Le préavis y relatif a été accepté par le Conseil communal en septembre 2024. Une convention incluant des contreparties comme des visites guidées pour les écoliers ou des portes ouvertes au public entre la Fondation et la Commune a été établie. L'ouverture au public est prévue pour 2026, l'occasion de fêter les 300 ans du bâtiment.

Pour la deuxième année, une journée découverte du Patrimoine à vélo a été proposée aux habitants en septembre, une balade de 20 km à travers la Commune sur le thème « au fil de l'eau » avec la visite de la station de filtration du Brassus, de la STEP et pour finir, une agape à la cabane du pêcheur pour rester sur le thème de l'eau.

Je remercie toute mon équipe qui a effectué un super job sur l'année.

MISSION PRINCIPALES

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Gestion, planification des travaux et entretien des bâtiments communaux suivants :

- Les Ecoles (L'Orient, Les Cytises, Chez-Le-Maître, La Fontaine et le Collège Neuf du Brassus)
- Les unités d'accueil des Aristochats à l'Orient et des Flocons d'Or au Brassus
- L'Ecole de Musique
- L'Essor
- Les Grandes-Roches
- L'Hôtel de Ville (administration et hôtel-restaurant)
- La Pharmacie, le bâtiment du dentiste, la Grand-Rue 41, le sauvetage, le stand de tir de la Tombaz, les WC publics des Entonnoirs et de l'Hôtel de Ville du Sentier
- Divers garages
- Prestations de conciergerie aux écoles et autres bâtiments communaux publics

CIMETIÈRES

- Entretien, gestion (y compris désaffectations et remises en état des tombes) et aménagements des trois cimetières communaux :
- le cimetière du Brassus
- le cimetière du Campe
- le cimetière du Rocheray
- Gestion des places au Columbarium du Brassus et des concessions
- Creuse des tombes lors de décès. Ce service est fourni gracieusement aux familles par la commune et effectué par le service de la voirie

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	Employé es	Apprenti es
Bâtiments communaux	8.7	9.0	0.0
Cimetières	0.0	0.0	0.0
Pompes funèbres	0.0	0.0	0.0
Protection civile	0.0	0.0	0.0
TOTAL	8.7	9.0	0.0

- Elaboration de plans des cimetières et des tombes
- Maintien et tenue du registre des décès par le bureau du Contrôle des habitants

POMPES FUNÈBRES

- Participation à la gestion de l'entente intercommunale des Pompes Funèbres de la Vallée de Joux
- Mise à disposition de deux préposés aux Pompes Funèbres de la Vallée de Joux

PROTECTION CIVILE

- Gestion et entretien des abris communaux
- Coordination avec l'Office Régional de la Protection Civile du Jura-Nord Vaudois
- Validation des préavis de l'ORPC-JNV qui regroupe 72 communes

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ASIVJ – Conseil intercommunal
- AVJ SA – CA
- Pompes Funèbres de la Vallée de Joux
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) – AG
- SEVJ SA – AG
- Parc Jura Vaudois – Vice-présidente
- Commission de salubrité
- Fondation de l'Espace Horloger
- Fondation de l'Hôpital
- ValRégIEaux – Conseil intercommunal (suppléante)
- Société coopérative du Marchairuz
- VIC SA – CA
- SOGEBOIS – CA

BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'ESSOR

La Municipalité a proposé de rénover le bâtiment de l'Essor qui est occupé actuellement par la Scène, la Galerie de l'Essor et le musée de l'Espace Horloger. En effet, ce bâtiment des années 1920 mérite un sérieux coup de jeune afin d'accueillir dignement ses visiteurs de plus en plus nombreux. Un préavis de CHF 1,62 mio a été approuvé par le Conseil communal en juin 2024 pour la réalisation des travaux courant 2025.

PRÉAVIS POUR UN LOCAL ALIMENTAIRE

L'autre projet proposé en 2024 par le dicastère des bâtiments est la création d'un local de vente alimentaire pour une boucherie-charcuterie dans un bâtiment au centre du Sentier. Le préavis qui en a découlé a été voté en juin 2024. Des subventions de l'ordre de 20% du projet (CHF 95'000.00) ont été obtenues grâce à l'ADAEV, ce projet contribuant au rayonnement de la région et au renforcement du commerce local. L'ouverture du local tant attendu a eu lieu fin mai 2025.

LA CANTONETTE

Une convention sur 10 ans avec le locataire AJOVAL est toujours en cours de finalisation pour la mise à disposition des espaces supplémentaires pour les bureaux réalisés au deuxième étage. Le bâtiment est donc occupé pleinement par l'UAPE.

GRAND-RUE 41

Nous avons reçu le congé du locataire « le Cercle Italien » pour le 31 décembre 2024. Une proposition a été faite à la Bouéberie, pour louer ces surfaces supplémentaires juste à côté, mais au vu des contraintes normatives, l'option a été abandonnée. Ces locaux seront réutilisés par l'Association Passerelles à partir du mois de mai 2025. A savoir que Acousticentre et le contrôle des cueillettes de champignons utilisent aussi ce local sporadiquement.

HÔTEL DE VILLE

Des travaux de rénovation ont été effectués en 2024 dans le restaurant de l'Hôtel de Ville du Sentier : rénovation de la cuisine, aménagement du coin déjeuner et réfection de l'espace bureau au 1er étage. Ces travaux visent à améliorer les installations, à moderniser les espaces de travail et à tout en garantissant la sécurité et le confort. Les retours des utilisateurs sont globalement positifs et les premiers retours sur les nouveaux aménagements sont encourageants. Des suivis réguliers seront effectués pour assurer le bon fonctionnement et le maintien des installations. D'autre part, pour l'éclairage de la façade, nous avons effectué les changements des enseignes lumineuses vétustes par des modèles modernes en LED qui sont non seulement plus économiques en termes de consommation d'énergie, mais aussi plus durables. La Municipalité a renoncé à un éclairage des façades plus imposant car l'essai effectué n'était pas convainquant.

FORTIN EN BAS DU MARCHAIRUZ

A la suite de l'adhésion de la Commune du Chenit à l'association ALFA (Association de la Ligne Fortifiée de l'Aubonne), la parcelle RF 2894 incluant l'ouvrage en bas du Marchairuz a été rachetée à la Confédération pour un montant symbolique de CHF 3'600.00. Il est prévu de le valoriser en le repeignant déjà en 2025, puis de le rénover dans un avenir proche, ceci en collaboration avec l'association ALFA afin de pouvoir l'ouvrir au public pour des visites.

LE BÂTIMENT DE LA PHARMACIE

A la suite de la remise de commerce de la Pharmacie Rochat à Pharmacie Plus au 1er janvier 2024, une mise en conformité des installations a été effectuée en 2024 afin de répondre aux exigences réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et de la conservation des médicaments. Les trois aspects principaux concernent la mise aux normes des ameublements du laboratoire, la rénovation des WC et la pose de climatiseurs pour assurer la température adéquate des médicaments. Ces travaux constituent des investissements

CIMETIÈRES & POMPES FUNÈBRES

Les pompes funèbres de la Vallée de Joux ont vécu une année 2024 plutôt mouvementée avec le départ du gérant principal, M. Philippe QUIBLIER, que la Municipalité remercie pour ces nombreuses années de bons et loyaux services. Mme Laetitia DUBEE ainsi que M. Xavier GRANDJEAN ont suite à cela été engagés pour co-gérer les Pompes funèbres de la Vallée de Joux. Le but étant de pérenniser cette institution et service à la population grandement apprécié des Combiens. Les pompes funèbres ont pris en charge 54 décès en 2024.

Au niveau des cimetières, des plans de zones par site ont été définis. Tous nos cimetières sont toujours aussi bien entretenus. Merci à l'équipe de la voirie !

PROTECTION CIVILE

L'entretien des abris PC incombe aux propriétaires donc aux Communes. La PC intercommunale a proposé en 2024 des forfaits annuels pour la maintenance de base ou technique des abris et le contrôle de ceux-ci aux Communes qui n'ont pas les ressources nécessaires, ceci dès 2025. Cela permet aux Communes de respecter les directives fédérales et cantonales, de garantir des places protégées opérationnelles et de déléguer une tâche complexe et chronophage à des spécialistes. Notre Commune n'a pas, vu son organisation, souhaité bénéficier de cette nouvelle prestation.

essentiels pour garantir un environnement de travail optimal et sécurisé pour les employés et les patients.

Le respect des délais et des coûts budgétés en 2024 a été assuré grâce à une bonne organisation et une communication constante avec les parties prenantes.

LES ARISTOCHATS

Nous avons effectué le changement d'affectation de l'ancien appartement du concierge et procédé à diverses modifications des locaux dans le but d'agrandir la capacité d'accueil des enfants de l'établissement, passant de 44 à 66 enfants pour la rentrée 2024-2025. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'infrastructure afin de répondre aux besoins croissants de l'établissement. Il a permis d'étendre les espaces communautaires, réorganiser les surfaces à disposition des trotteurs pour une meilleure circulation, de gérer optimalement les zones d'activités et de créer de nouvelles salles adaptées aux besoins éducatifs et récréatifs des enfants.

Cette rénovation marque un tournant important dans l'amélioration de l'infrastructure et dans l'adaptation de l'établissement aux besoins actuels en matière du préscolaire.

PARC JURA VAUDOIS

En marge des nombreuses activités et projets actuels entrepris par le Parc Jura Vaudois, la Commune en collaboration avec le Parc a invité une vingtaine de personnes à découvrir les multiples tâches du Service forestier aux petits soins de nos forêts lors d'une journée découverte fin septembre 2024, avec M. Rémy MEYLAN, garde forestier.



MESSAGE DE LA MUNICIPALE MME RAFFAELA CANTONE MEYLAN

Les enjeux ont été nombreux durant cette année écoulée :

- Répondre au manque de places d'accueil pour la petite enfance
- Fusion des communes, proposition de convention par le COPIL
- Développer une première politique culturelle pour la Commune
- Accompagner le projet « École du futur »
- Soutenir le projet RIC (Relais d'Information Citoyens) ;
- Traiter la motion « Pour une politique d'intégration des personnes de nationalité étrangère et des migrants au Chenit » ;
- Organiser divers événements en faveur de la cohésion sociale :
 - le Coup de balai ;
 - le Repas des aînés ;
 - le Cinéma plein air ;
 - des pièces de théâtre pour le jeune public et les familles.

L'ASIVJ a nécessité de nombreuses rencontres pour aborder les sujets du passage des grands élèves sur les bus de lignes publiques et assurer le suivi du projet « École du futur ».

Le dossier de l'accueil de jour des enfants a été comme les années précédentes, un dossier particulièrement sensible. Le besoin de places d'accueil a mis les parents et les autorités encore une fois à rude épreuve pour relever ce défi permanent.

La Scène a fêté ses deux ans et poursuit son développement avec des prestations diversifiées à destination de la jeunesse locale.

Pour les affaires sociales, le suivi des demandes d'aides complémentaires et le soutien aux associations actives dans le domaine est essentiel, au vu de la diversité des problématiques rencontrées par de nombreuses personnes sur le territoire communal. L'implantation de la prestation OASIS en collaboration avec l'ARAS offre une réponse bienvenue pour faciliter la vie de nos concitoyennes et concitoyens rencontrant des difficultés temporaires ou durables.

Pour conclure sur une vision plus générale de mon dicastère, le grand nombre d'interlocuteurs associatifs, parapublics et publics, représentants des domaines aussi variés que la culture, le social, la jeunesse, l'intégration, les écoles, les cultes ou l'accueil de jour, impose à la fonction un contexte dynamique et exigeant. Rencontrer chaque acteur, avoir une connaissance de chaque dossier et s'impliquer dans leur suivi a été un défi stimulant que j'ai eu plaisir à relever.

MISSION PRINCIPALES

AFFAIRES SOCIALES (COHÉSION SOCIALE)

- Coordination avec les différentes entités en charge du social (ARAS JUNOVA, CSP, AAS, OASIS, AFT Zone bleue, Accueil familial de Jour Yverdon-les-Bains et région)
- Réseau d'accueil para- et préscolaire
- Pilotage de la cohésion sociale intercommunale
- Aide complémentaire communale
- Entraide familiale
- Coordination avec Pro Senectute
- Répondante à l'intégration pour la Vallée de Joux
- Organisation d'évènements

CULTURE

- Politique culturelle et subventions
- Musées
- Patrimoine
- Ecole de Musique
- Organisation d'évènements

INSTRUCTION PUBLIQUE

- Coordination intercommunale
- Présidence du CET (conseil d'établissement)
- GT Ecole du Futur
- GT sécurité des sites scolaires

CULTES

- Coordination avec les paroisses catholiques et protestantes
- Organistes

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ASIVJ – CODIR
- AJOVAL – CODIR
- ARAS JUNOVA – CODIR
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) – AG
- SEVJ SA – AG
- L'ESSOR – Commission d'exposition
- Association du patrimoine
- Commission de naturalisation
- Fondation Entr'aide familiale
- Bourse Napoléon Ami Rochat
- IDEA – Conseil de fondation
- Ecole de Musique de la Vallée de Joux
- Fondation Entre-Lacs
- COPIL fusion Commune

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	Employé es	Apprenti es
Affaires sociales/Culture/Intégration	0.2	0.5	0.0
Jeunesse	1.4	1.5	0.0
Instruction publique	0.0	0.0	0.0
Cultes	0.0	0.0	0.0
TOTAL	1.6	2.0	0.0

COHÉSION SOCIALE

La grande diversité de tâches et acteurs supervisés par mon dicastère ont engendré de très nombreuses séances, une année intense durant laquelle les dossiers et projets en cours ont avancé positivement.

L’association du Patrimoine Vallée de Joux est toujours à la recherche de locaux pour stocker et exposer les différents objets de sa collection au public. Plusieurs réflexions ont eu lieu à ce sujet. La piste d’une potentielle « Maison du Patrimoine » au Séchey a malheureusement été abandonnée pour différentes raisons. Une autre option consistant à utiliser des locaux au Collège des Cytises, une fois ceux-ci libérés, semble avoir la faveur de toutes les parties mais doit encore s’affiner.

Le 5 juin a eu lieu la troisième édition du Repas des Aînés à la patinoire du Centre sportif. Plusieurs centaines de personnes ont répondu présents pour passer un moment convivial et n’ont pas hésité à danser aux rythmes des Gomm’s. La Municipalité ainsi que les chefs de service ont apprécié de pouvoir rencontrer les aînés de la Commune en effectuant le service aux tables.

Pour sa troisième édition, l’action cantonale « Coup de balai » a rassemblé une centaine de citoyens sensibles à l’environnement. Le samedi 27 avril, ils ont débarrassé le territoire communal de milliers de petits déchets aux abords des routes et trottoirs. De nombreux participants ont relevé le défi du ramassage du plus grand nombre de mégots aux sols, principalement aux abords des endroits dédiés aux pauses des usines et sur les parkings. La Commune du Chenit a envoyé un courrier à ce sujet à toutes les entreprises horlogères pour les encourager à développer de bonnes pratiques dans la lutte contre le littering. En trois ans, le « Coup de balai » a permis de récolter près de 800 kilos de déchets. Un grand merci à toutes les personnes qui y ont participé !

Pour donner suite à l’interpellation de Madame la Conseillère communale Fabia MEYLAN, au sujet d’une ancienne motion, encore non traitée par la Municipalité, intitulée « Pour une politique d’intégration des personnes de nationalité étrangère et des migrant.e.s au Chenit », un rapport a listé les mesures prises

par la Commune en matière d’intégration. Celles-ci correspondant aux demandes des motionnaires. La création d’une Commission consultative Suisses-Immigrés (CCSI), demandée par la motion, a nécessité d’établir des statuts en vue de sa constitution. Lors du Conseil communal du 11 novembre 2024, le rapport-préavis n°15/2024 a été accepté. Le lancement de la CCSI se fera le 17 mai 2025 lors de la Fête multiculturelle.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES COMMUNALES

Ci-dessous un récapitulatif illustrant l’augmentation des demandes de prestations complémentaires communales :

Tableau 3 - Statistique

		2023	2024	Augmentation	%
Bénéficiaire	Trim. 1	64	84	20	31
	Trim. 2	63	80	17	27
	Trim. 3	66	83	7	26
	Trim. 4	74	86	12	16
TOTAL		267	333	66	25
* Réponse négative année 2024 = 30 personnes					

Source : La Bourse

FUSION DES COMMUNES

Le processus de fusion des trois communes a nécessité de nombreuses rencontres au sein du comité de pilotage du projet afin de préparer le préavis n°08/2024, accepté dans les trois conseils communaux le 28 mai. Lors de la campagne en vue de la votation, les séances publiques de présentation à la population ainsi que les débats avec les opposants au projet, ont ponctué la dernière ligne droite jusqu’à l’acceptation de la Convention de fusion le 22 septembre.

CULTURE

Après un long processus d'analyse et de consultation, la première politique culturelle de la Commune a vu le jour. Celle-ci offre une clarification bienvenue des orientations de la Commune du Chenit dans son soutien au milieu culturel et aux sociétés locales notamment concernant les critères d'attribution des subventions.

Du côté des activités culturelles, la Commune a proposé diverses prestations gratuites à l'attention de la population. On peut citer entre autres, deux pièces de théâtre à destination du jeune public, un concert pour les aînés et une participation aux animations musicales du projet Spark. La deuxième édition du Cinéma plein air a malheureusement dû être annulée, le prestataire mandaté n'ayant pu assurer la diffusion du film.

TRIPARTITES COHÉSION SOCIALE

Sous le format de séances tripartites, les trois municipaux en charge de la Cohésion sociale se rencontrent régulièrement. Ces rencontres permettent d'échanger des informations, d'accueillir les acteurs du domaine social présents dans la région et de travailler sur l'harmonisation des prestations pour la population.

RIC – PRO SENECTUTE VAUD

Dans le cadre de ce projet-pilote soutenu par l'État de Vaud en collaboration avec les trois communes de la Vallée de Joux et l'AVASAD, Pro Senectute souhaite agir préventivement auprès des seniors de la région en les encourageant à faire appel aux Relais d'Information Citoyens (RIC). Cela permet un accès facilité à l'information dans le domaine du social et de la santé.

Les responsables de ce projet-pilote ont été rencontrés à plusieurs reprises. Par la mise à disposition de locaux communaux (à La Scène et à l'Hôtel de Ville) ou par la diffusion de l'information, la Commune du Chenit accompagne le développement de cette initiative intéressante.

ASIVJ

Etablissement primaire et secondaire de la Vallée de Joux (EPSVJ)

Quelques chiffres-clés de l'année scolaire 2023-2024 (Source : S. Naddeo, décembre 2024)

L'EPSVJ, c'est en 2024...

- 826 élèves enclassés ;
- 43 classes ;
- 87 encadrants avec cours ou activité ;

Le conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2024.

Les objets suivants ont été soumis à ses délibérations :

9 janvier : mise en vote de la décision d'acceptation ou non du Plan de développement des infrastructures, scolaires, sportives et parascolaires de l'Etablissement scolaire primaire et secondaire de la Vallée de Joux

21 mars : préavis n°01/2024 – rapport de gestion et comptes 2023 ; renouvellement du bureau ; renouvellement de la présidence

19 septembre : préavis n°02/2024 – Budget 2025 ; préavis n°03/2024 – Accueil parascolaire Orbe 5-2026 ; Point de situation sur le projet du Campus scolaire.

COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

- Mme Carole VOUTAZ, Municipale de la Commune de l'Abbaye
- Mme Raffaella CANTONE-MEYLAN, Municipale de la Commune du Chenit
- Mme Sylvie Aubert Brühlmanl, Syndic du Lieu

Participent avec voix consultative :

- Mme Astrid MIGNOT, Secrétaire générale de l'ASIVJ
- M. Yves CHENAUX, Boursier de la Commune du Lieu, responsable de la bourse de l'ASIVJ
- M. Stephan NADDEO, Directeur de l'Etablissement scolaire primaire et secondaire

Les membres du CODIR se sont réunis à douze reprises dans le courant de l'année, généralement dans la salle de réunion de l'établissement scolaire de Chez-le-Maître.

Les objets traités durant cette année ont été variés.

LA GESTION DU PERSONNEL

Consolidation et renforcement des équipes pour l'Accueil de midi et les Devoirs Accompagnés ;

Engagement de patrouilleuses et patrouilleurs pour les divers sites de la Vallée de Joux ;

Évaluation et adaptation du taux d'activité des employés de l'ASIVJ ;

Suivi des formations (Samaritains, CerFi MonPortail).

Les projets

Le Plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires ;

Le projet « L'Ecole du Futur » ;

Développement de la capacité d'accueil de l'UAPE ;

Les transports – étude MICROGIS ;

Le suivi avec le bureau de l'ASIVJ ;

Convention pour la Médiathèque ;

Convention « Tout établissement ASIVJ & Mobilis » ;

Gestion des nouveaux horaires (transports publics) ;

Site Internet ;

Introduction système Tipeg (gestion RH pour le contrôle des heures).

LES SÉANCES AVEC LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CET)

7 février 2024 rencontre avec les parents ;

27 mars & 13 novembre 2024 ;

12 décembre 2024 pour un apéritif de Noël.

L'ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les promotions avec une édition complète ;

Promotions des 1-4P le vendredi matin au Centre Sportif ;

Marche et grillades le jeudi pour les 5-6P à la cantine du Solliat ;

Marche et grillades le jeudi pour les 7-8P au Brassus ;

Promotions des 11e le vendredi après-midi au Centre Sportif suivi d'un apéritif ;

La soirée des enseignantes et enseignants au Chalet du Solliat ;

La prise en main des divers dossiers en lien avec l'école ;

La prévention, la culture, etc. ;

Mise en fonction d'un Jardin potager sur le site de Chez-le-Maître.

Vous trouverez le rapport de gestion dans son entier sous le lien suivant : www.communeduchenit.ch/asivj

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Dans le cadre de mes fonctions de représentation municipale au sein de la Fondation Entre-Lacs, j'ai été amenée à participer à des réflexions et à des rencontres régulières au sein du Conseil concernant notamment :

Les enjeux stratégiques autour du nouveau concept institutionnel. Concept validé par l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES) ;

Le suivi du projet de transformation et d'agrandissement sur le site du Cheminet à Yverdon. Structure délivrant des prestations de pédagogie spécialisée pour des jeunes en âge de scolarité secondaire et un accompagnement socio-professionnel ;

Le processus de sélection des candidats à la suite de la démission de la Directrice Mme DE ANTONI en mai. Plusieurs candidats et candidates ont été auditionnés. Le nouveau directeur nommé est M. Jean-Marc SUEUR.

J'ai eu la chance d'assister au spectacle de cirque présenté par Florère le 29 mai. Un moment magique sous le chapiteau où j'ai pu constater tout l'investissement des élèves et des équipes pour rendre possible cette magnifique représentation.

Pour rappel, le site de Florère au Lieu dispense des prestations de pédagogie et d'éducation spécialisée pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire ainsi qu'un soutien pédagogique spécialisé et un service éducatif itinérant, Florère dispose aussi d'un internat.

AJOVAL

Le dossier de l'accueil de jour des enfants a été comme les années précédentes, un dossier spécialement sensible. Le manque de places d'accueil a mis les parents et les autorités régionales sous pression.

Afin de pouvoir répondre aux parents qui n'ont malheureusement pas eu de places d'accueil à la rentrée 2024-2025, des réflexions ont été menées sur le territoire de la Vallée de Joux pour identifier des endroits adéquats pouvant accueillir les enfants en âge scolaire :

Une nouvelle UAPE de 24 à 48 places, modulable par la suite en garderie dans les nouveaux bâtiments de l'Orbe 5 au Sentier.

Une extension de 24 places des «Flocons d'Or» dans les cuisines militaires au Brassus.

Nous espérons ainsi pouvoir satisfaire les besoins qui ne cessent d'augmenter. L'étude Microgis mandatée par la FAJE et publiée en mai 2024 a bien démontré cette réalité.

Le CODIR d'AJOVAL a présenté son plan quinquennal de développement 2025-2030. Le conseil intercommunal a accepté ce préavis le 15 mai 2024. Cela permettra la création de nouvelles places d'accueil dans tout le réseau AJOVAL.

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL (CI)

Le CI a siégé deux fois au cours de l'année 2024. Trois préavis du comité directeur lui ont été soumis et ont été acceptés :

Préavis n°01/2024 : Comptes de fonctionnement pour l'année 2023 ;

Préavis n°02/2024 : Plan quinquennal de développement 2025-2030 ;

Préavis n°03/2024 : Budget de fonctionnement pour l'année 2025.

LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Le CODIR s'est réuni à neuf reprises durant l'année 2024 dont sept séances ordinaires et deux séances extraordinaires relatives au plan quinquennal 2025-2030 de développement.

Les principaux événements de l'année 2024 :

Politique tarifaire : Un consultant a été mandaté pour mener une refonte en profondeur de la politique tarifaire. Plusieurs rencontres ont été organisées en collaboration avec le réseau AJOVAL.

Coût moyen FAJE 2022 : Grâce à l'intervention du réseau et à la réévaluation de la FAJE, aucun remboursement n'a été nécessaire pour les parents.

Ouvertures de structures 2024 :

L'UAPE des Moulins, située à Orbe et disposant d'une capacité de 48 places a ouvert le 8 janvier 2024.

L'UAPE Pique-Raisinets, également d'une capacité de 48 places située à Montcherand a accueilli ses premiers enfants le 19 août 2024. L'inauguration de la structure a eu lieu le 21 septembre 2024.

Plusieurs réunions ont été organisées dans le cadre de projets d'ouvertures de nouvelles structures à la Vallée-de-Joux.

Les principaux changements relatifs aux conditions des collaborateurs en 2024 :

Durant l'année 2024, la décision ci-dessous a été prise avec une entrée en vigueur au 1er janvier 2025:

Le montant forfaitaire des frais d'acquisition des accueillantes en milieu familial (AMF) a été diminué de CHF 1.00 pour augmenter le salaire horaire d'autant, ceci afin d'améliorer leurs prestations sociales à terme (cotisations AVS et selon 2e pilier).

Adaptation de la masse salariale de l'IPC 0.6% selon Etat de Vaud.

En complément, la FAJE a mené une vaste campagne de valorisation du métier d'accueillant·e en milieu familial.

Une délégation du CODIR a rencontré le 18 septembre 2024 un Collectif de parents de la Vallée-de-Joux, concernant le manque de places au Sentier.

Quelques chiffres pour l'année 2024

ACCUEIL COLLECTIF

Préscolaire :

- 5 garderies
- 242 places
- 614 enfants accueillis

Parascolaire :

- 8 UAPE (unité d'accueil pour écoliers)
- 1 UAPE-APEMS (unité d'accueil pour enfants en milieu scolaire) - APMI (unité d'accueil parascolaire de midi)
- 315 places
- 588 enfants accueillis

ACCUEIL FAMILIAL

Accueillant·e-s en Milieu Familial (AMF) : 44

Préscolaire :

- 144 places
- 196 enfants accueillis
- 128'621 heures d'accueil

Parascolaire :

133 places

- 221 enfants accueillis
- 63'542 heures d'accueil
- La présentation complète des activités de l'année sera disponible dans le prochain rapport d'activité AJOVAL.

RÉPONDANTE À L'INTÉGRATION

ARAS

Le CODIR de ARAS Jura-Nord vaudois s'est réuni à six reprises durant l'année 2024.

Les éléments relevant de l'année sont :

Nomination de M. Martin SCHNORF, vice-président, a.i., vice-syndic à Yvonand, au Conseil intercommunal (CI) pour reprendre la présidence du Comité de direction.

L'élection de M. Jonas BURDEL, vice-syndic à La Praz, pour la vice-présidence en prévision de la place vacante de M. Martin SCHNORF, à l'issue du CI.

La nomination de M. Michael Lanza engagé ad intérim, au poste de directeur AJE.

La réorganisation et nouvelle réallocation des ressources de l'Agence d'assurances sociales et antennes à la suite d'une analyse de fréquentation et besoins. Les jours d'ouvertures de l'antenne AAS de La Vallée ont été adaptés avec la fermeture du vendredi. D'abord en phase test, puis de manière définitive. Dès lors elle reçoit les habitant-e-s de la région deux jours et demi par semaine.

La réception commune CSR / AAS dès le 1er juillet 2024 à Orbe. Déménagement de l'Agence d'assurances sociales de Poste 2 à Poste 3 à Orbe dans les locaux du Centre social régional.

Accueil familial de jour à Yverdon-les-Bains et région.

Réflexions menées sur une harmonisation du rabais fratrie et réévaluation de la grille tarifaire.

Vous pouvez consulter les sujets évoqués lors de ces rencontres, sur le site de L'ARAS / JUNOVA rapport d'activité 2024, sous le lien suivant : <https://junova.ch/laras-junova/en-savoir-plus-sur-nous>.

Conformément à la loi cantonale sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, j'assume le cahier des charges lié à cette fonction pour les trois communes de la Vallée de Joux. A ce titre, je rencontre les instances cantonales et régionales du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers (BCI) et la prévention du racisme (BCI), les organisations et associations actives dans l'accompagnement des réfugiés (EVAM, GAMVJ) et le soutien aux personnes immigrées (Lire et Écrire, Passerelles). Ces trois dernières associations sont activement soutenues par la Commune que ce soit par des subventions et/ou le prêt de locaux.

Les associations représentantes des communautés étrangères de la Vallée de Joux ont également bénéficié d'un soutien financier pour organiser leurs fêtes annuelles, des moments de rencontre auxquelles la population a largement participé, ce qui est réjouissant.

Dans le cadre de la création des statuts de la future Commission consultative Suisses-Immigrés (CCSI), toutes ces associations ont participé à une consultation permettant de cibler au mieux les enjeux des acteurs concernés.

Toujours dans le domaine de l'intégration, l'arrêt soudain par le Centre social protestant de la Permanence juridique pour les migrants, qui était proposée chaque semaine dans les locaux de La Scène, a conduit à une rencontre avec la cheffe de service du BCI : Mme Amina BENKAIS-BENBRAHIM. S'il a été reconnu que cette permanence ne répondait plus à un besoin pour la population selon le Canton, il a pu être signifié que la région avait besoin de prestations de proximité permettant de favoriser l'intégration des nouveaux citoyens. Des réflexions seront menées en ce sens avec les parties prenantes.

JEUNESSE

Parallèlement à l'espace de rencontre offert durant les plages d'accueil libre hebdomadaire, La Scène a développé une grande variété de projets et d'événements à destination de la jeunesse : concerts, pièces de théâtre, spectacle d'humour, dj's sets, tournois, jeux, projections, débats, ateliers participatifs, repas. En tout, ce sont une cinquantaine de rendez-vous qui ont rythmé l'année. La fréquentation se maintient tant avec les 12-16 ans qu'avec les 16-25 ans.

Le comité des jeunes a intégré de nouveaux venus qui ont pu développer des compétences dans l'organisation et la gestion d'événements. Au-delà de cet apprentissage du bénévolat, ils se sont également engagés pour réaliser des petits jobs (nettoyage d'un alpage, projet SPARK). Les deux travailleurs sociaux ont poursuivi leurs actions de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes par différentes approches et des collaborations avec des organismes spécialisés. L'intention de favoriser la rencontre et les liens entre les générations, par des ouvertures du lieu à la population, y participe et porte ses fruits avec des retours extrêmement positifs tant des jeunes que des visiteurs.

Parmi les projets marquants de cette année écoulée, on peut citer « Les Horizontales » mené avec Ciné Doc et La Bobine. Le fait de pouvoir sélectionner les films diffusés et débattre avec le public a été particulièrement salué par les jeunes. SPARK, au début de l'été, a fortement mobilisé le comité durant leurs vacances avec la guinguette, les concerts et les jobs pour l'encadrement des activités sportives. Enfin, le projet « Cœur à Cœur » de récolte de fonds en faveur de l'enfance maltraitée a conquis tout le monde. Un montant de CHF 4'000.00 a pu être reversé. La demande est déjà là, chez les jeunes, pour que cette action soit reconduite en 2025.

En complément, il faut relever la présence au sein de la Commission cantonale des jeunes, d'une représentante du comité de La Scène. Elle offre à la structure, comme à la Vallée de Joux, une voix importante au sein de cette commission régulièrement consultée par les autorités cantonales. Toujours en lien avec la citoyenneté, le lancement d'une « Pétition pour des trains nocturnes » à l'initiative des jeunes est une mobilisation à saluer, tant elle participe au nécessaire apprentissage de l'exercice des droits politiques. Enfin, La Scène a fait partie des 17 projets vaudois sélectionnés dans le domaine social et sportif par la HETSL et l'UNIL. Une brochure intitulée « Encourager la participation des filles dans les activités jeunesse » sera diffusée dans les écoles et les structures en lien avec la jeunesse. Cinq jeunes du comité y ont participé, un comité que j'ai eu l'occasion de rencontrer au complet lors du repas de fin d'année de La Scène. J'ai été impressionnée par les liens qui unissent ce groupe allant de 13 à 20 ans alors qu'ils ne se connaissaient pas ou peu il y a encore deux ans.



MESSAGE DU MUNICIPAL M. MICHEL VULLIOUD

Cette année 2024 a vu de nombreux changements et mutations au sein du Service des Travaux qui est devenu le Service Travaux et Infrastructures. Selon le souhait de la Municipalité, cette transformation s'est opérée afin de rendre plus efficient et professionnel, le bureau des infrastructures ainsi que l'équipe de la voirie en regroupant ces deux entités sous la conduite d'un chef de service : M. Julien CLAVEL. Notre Commune est actuellement en pleine effervescence aux niveaux des nombreux chantiers qui s'ouvrent et se ferment, démontrant par-là une vitalité certaine du développement de notre territoire. Certes, ces chantiers génèrent des nuisances et parfois gênent nos concitoyens et visiteurs, mais nous devons continuer d'entretenir notre patrimoine routier ainsi que les infrastructures afin de garantir des services irréprochables.

L'équipe de la voirie a elle aussi été remodelée à la suite du départ à la retraite de M. Emmanuel FRANCHINI. M. François SCHNEEBERGER lui succède en qualité de chef d'équipe. Ce service est composé actuellement de douze personnes dont un apprenti. Après le départ à la retraite de M. Pierre DEVAUD, nous avons engagé M. Vincent PACCAUD.

Le Garage Communal a aussi subi des changements, le responsable du garage M. Lucien JAQUIER ayant fait valoir son droit à la retraite, il a été remplacé par M. Nicolas BIANCHI (mécanicien communal). Afin de combler cette mutation, nous avons engagé M. Cyril TURRIAN pour le début de l'année 2025.

Toutes ces modifications et mutations se sont déroulées sans problème, grâce au

professionnalisme pluridisciplinaire de nos employés accompagnés de la bienveillance de notre RH.

De nombreux travaux, petits et grands, ont été effectués. Des axes sont rénovés chaque année pour assurer les services ainsi que la sécurité et nos équipes effectuent des tâches diverses et variées avec des compétences multiples. Leur flexibilité doit être relevée et permet ainsi de fournir un service public de qualité adapté en toute circonstance.

Au sujet des comptes, ils sont dans l'ensemble très respectés par rapport au budget. On peut cependant relever que le compte déneigement reste très en dessous des prévisions, ceci est dû à une année particulièrement clémentine.

MISSIONS PRINCIPALES

ROUTES ET TRAVAUX

- Equipe communale des travaux
- Entretien des chaussées et trottoirs
- Entretien des espaces verts
- Entretien des ruisseaux et déversoirs
- Aide à la signalisation routière
- Collecte des déchets des poubelles publiques
- Recharge des distributeurs de sachets canins
- Exploitation de la déchetterie
- Travaux de serrurerie
- Collaboration avec d'autres services communaux (forêts - bâtiments - etc.)
- Formation d'un apprenti
- Etablissement du budget annuel

GARAGE COMMUNAL

- Equipe du garage communal
- Véhicules communaux
- Matériel et entretien du bâtiment
- Gestion de la citerne pour les véhicules
- Etablissement du budget annuel, etc.

DÉBLAI DES NEIGES

- Surveillance hivernale
- Pose et dépose des jalons
- Mise en place de la signalisation hivernale
- Salage et déneigement des routes -trottoirs - escaliers - chemins - pistes cyclables

INFRASTRUCTURES

- Gestion des travaux de génie civil
- Entretien du réseau routier
- Préparation, gestion et suivi des préavis municipaux
- Etudes et planification des futurs chantiers et investissements d'entretiens routiers et infrastructures
- Etablissement du budget annuel
- Collaboration avec les services de l'Etat

DÉCHETS CARNÉS

- Equarrissage
- Entretien des bâtiments
- Service de piquets

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- ASIVJ - Conseil intercomm. (suppléant)
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) - AG
- EOLJOUX SA - AG
- SEVJ SA - CA
- PSVJ Pôle Santé Vallée de Joux - AG
- Commission de naturalisation
- Fondation de l'Hôpital
- ValRégiEaux - Conseil Intercommunal
- IDEA - Conseil de fondation
- VIC SA - CA

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	Employé es	Apprenti es
Routes et travaux	11.55	11.0	1.0
Garage communal	1.0	1.0	0.0
Infrastructures	1.7	2.0	0.0
TOTAL	14.25	14.0	1.0

SERVICE TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

M. Julien CLAVEL, Chef du Service travaux et infrastructures, assure entre autres la gestion des infrastructures et du territoire en initiant et en supervisant la gestion des projets dans les domaines de l'assainissement, des routes, de la voirie, de la gestion des déchets et des espaces verts. Il assiste la Municipalité dans ses décisions et choix stratégiques. Il élabore les préavis ainsi que l'établissement du budget annuel. Il gère l'équipe des infrastructures, celle de la voirie, supervise les déchetteries ainsi que l'équipe du garage communal.

INFRASTRUCTURES

M. Julien CLAVEL épaulé par M. Florian CUENDET et Mme Aline CHABLOZ qui composent dorénavant l'équipe des infrastructures par suite du départ de Madame Maud BANDURET. Leurs missions sont de gérer les travaux de génie civil et d'assainissement en collaboration avec ValRégIEaux et Sogebois SA, la gestion et suivi des préavis municipaux, la collaboration avec les services de l'Etat de Vaud (DGMR, DGE, DGE-EAU, etc.), l'établissement des permis de fouilles ainsi que la gestion du suivi cartographique des réseaux et infrastructures.

Un mandat a été confié en 2023 au bureau d'ingénieurs Ertec sur la gestion de l'entretien routier communal. Il a permis d'établir un état des lieux du réseau existant en 2023, de définir une priorisation intentionnelle des travaux en tenant compte du maintien de la valeur du patrimoine routier, en fonction des projets déjà prévus sur le plan des investissements.

Le rapport final remis en 2024 donne un indice global du réseau (visuel et structurel) qui peut être qualifié de moyen.

Le montant annuel à investir dans l'entretien routier serait d'environ de CHF 1.5 million pour suivre une stratégie « optimale » et maintenir le niveau de service sur le long terme tout en minimisant les budgets et garantissant la durabilité.

Le chantier des Crêtets (Préavis n°18/2023) avec la réfection de différents services souterrains a été réalisé en 2024. Certains travaux de finitions ou d'aménagements, la création des arrêts de bus et la pose de la couche de revêtement finale s'effectueront en 2025. Cette dernière a déjà été planifiée en coordination avec le chantier sur la rue Centrale afin de ne pas fermer les deux routes au même moment.

Le chantier de la rue Centrale à L'Orient, initialement prévu en 2024, va reprendre en 2025, certains travaux situés hors de l'emprise de la chaussée (murs de soutènement, raccords de canalisations) ont toutefois pu être effectués en fin 2024.

Des travaux de réparations ponctuelles ont été effectués sur une portion de trottoir à la Grand-Rue et sur une traversée de route sur la rue du Crépon. Une partie de la rue des Planches a également été réfectionnée en synergie avec les travaux du chauffage à distance dans le secteur.

Sur le chemin des Vuarnes, un mur de soutènement a été réfectionné et une glissière de sécurité a été installée.

Des travaux de mise en séparatif des collecteurs sur le secteur de la rue des Collèges (Préavis n°04/2024) et du Sentier-Haut ont été réalisés.

Une portion de collecteur d'environ 20 mètres a été réfectionnée sur la rue de la Tranchée, ce dernier présentait des défauts structurels.

La prolongation du trottoir rue des Forges ainsi qu'un déplacement de lampadaire (Préavis n°06/2023) est désormais terminé sans souci aucun.

Ces travaux de réfection de la chaussée des Crêtets (Préavis n°18/2023) et des nombreux services (SEVJ - Sogebois SA - ValRégIEaux, etc.) ont été menés à bien en respectant le planning prévu. Une exception néanmoins avec le passage sous les voies de chemin de fer, où les intempéries ont retardé d'un mois la réalisation du pousse-tube influant ainsi le délai de réouverture de la route. Ces travaux ne sont pas encore terminés. Le revêtement définitif sera posé en 2025 sur la chaussée ainsi que l'aménagement d'arrêts de bus LHand et des éléments de modération du trafic.

Au niveau des travaux de réfection du parking, l'église catholique du Brassus ainsi que les différents services en sous-sol (Préavis n°02/2023), le tout a été terminé en 2024 à notre satisfaction, sans rencontrer de problèmes particuliers. Il reste cependant les bornes de recharges électriques à installer, ainsi que l'établissement d'une servitude avec le propriétaire du bien fond.

VOIRIE

Comme évoqué ci-dessus, Monsieur François SCHNEEBERGER fonctionne désormais en qualité de chef d'équipe de la voirie. Les tâches principales de cette équipe sont l'entretien des chaussées et trottoirs, l'entretien des espaces verts et cimetières, entretien des ruisseaux et déversoirs d'orages, l'entretien des poubelles publiques et distributeurs de sachets canins, les travaux de serrurerie, l'aide auprès d'autres services (forêts, bâtiments, sécurité publique, etc.), la gestion des déchets carnés, la collaboration à la signalisation routière ainsi que l'aide et le soutien aux manifestations locales. Un employé est affecté à la déchetterie.

Dans le cadre du service hivernal, sont effectués la gestion des piquets d'alarmes gel et neige, la gestion du silo à sel, la pose et dépose des jalons et chabourys anti-congères, la signalisation hivernale, le déneigement et salage des routes, trottoirs, chemins, piste cyclable, escaliers ainsi que la gestion du parc de véhicules hivernaux.

L'hiver 2023-2024 a été plutôt doux (neige, bise, froid et pluie). Des heures supplémentaires ont néanmoins été effectuées, comme chaque année. Le salage se trouve dans la moyenne : nous salons davantage de petites routes et nos passages sont de plus en plus fréquents.

Il a été nécessaire d'effectuer l'achat de 500 jalons plastiques (remplacement car certains sont cassés durant la période hivernale, certains disparaissent au fil du temps).

Notre silo à sel actuel reste trop petit avec ses 50 m³ et devrait être remplacé par un silo de capacité supérieure, ce, malgré les hivers plus cléments, le besoin en salage au même moment

étant important. En effet, plusieurs utilisateurs bénéficient de notre silo, comme la Commune du Lieu, l'entreprise Ringo-Piguet, l'entreprise Carlin-Camandona, en plus de nos véhicules de salage. En cas de neige, le silo est vidé en deux jours. Il est donc difficile d'avoir du stock et de se faire réapprovisionner, d'autant plus dans la même période.

Quelques travaux d'entretien ont été effectués dans les bureaux du bâtiment du garage communal durant cette période hivernale.

Le printemps est arrivé avec la dépose des jalons et des barrières à neige. Puis, le nettoyage à la main des bords de routes, des espaces verts et la remise en état des banquettes qui ont subi le passage des véhicules de déneigement. Après l'hiver, le colmatage des trous sur notre réseau routier avec du tapis froid fait partie de notre travail.

L'entretien régulier des routes, le remplacement des bordures de trottoirs, les réparations des grilles et regards font partie de nos tâches journalières. Des travaux de maçonnerie ont été réalisés au chalet du Croton (crépi et déplacement d'une citerne). Les soins aux espaces verts et aux gazons occupent un employé chaque année.

La maintenance des passerelles fait partie également de notre travail qui se matérialise par le remplacement de planches abimées ou encore la coupe de l'herbe tout au long des passerelles.

La réparation de barrières métalliques et du travail de maintenance de serrurerie a également été effectué pendant toute l'année. La fabrication d'arceaux à vélos a été réalisée par notre collaborateur M. David GOLAY.

Nous avons fait faire des pontages de fissures (15'737 mètres) par l'entreprise Divico-Kutter pour une somme de CHF 49'820.35. C'est une excellente technique qui maintient nos routes, cette opération devrait se renouveler chaque année.

Dans l'entretien de notre réseau routier, l'entreprise Bitusag a fait du flashage de fissures pour une somme de CHF 50'374.60. Il a également été fait quelques rhabillages de trottoirs, bordures et regards le long de nos routes communales.

Le marquage routier s'effectue chaque année (essentiellement les passages piétons et certaines lignes sont à refaire) pour un montant d'environ CHF 40'000.00. Au niveau de la signalisation routière verticale, le remplacement de panneau a été effectué durant l'année pour se maintenir au propre et respecter les normes en vigueur. Notre nouveau collègue M. Jean-Paul GARCIA ZIELINSKI, ASP, s'occupe de toute cette signalisation horizontale et verticale avec l'aide de M. José PEREIRA.

Le curage de toutes nos grilles de routes s'effectue annuellement avec l'entreprise Liaudet Pial pour un montant s'élevant à CHF 56'450.85 cette année.

Deux collaborateurs œuvrent pour l'installation de la Foire de printemps et celle d'automne. On peut également citer quelques manifestations importantes cette année 2024, comme le Slow-up et le Triathlon mobilisant une partie de notre personnel.

Comme chaque année, l'entretien et le nettoyage des cimetières (gazon, balayage, entretien des allées) a été effectué. Pour préserver la biodiversité, nous tondons l'herbe de nos cimetières deux fois durant l'année.

Au début de l'hiver, une tournée a été faite pour recenser les branchages des arbres et des arbustes gênant le passage des véhicules ou des piétons sur le domaine public. Les propriétaires concernés ont reçu un courrier les invitant à procéder aux travaux d'égavage dans le délai indiqué.

DÉCHETTERIE

La déchetterie est un bel outil de travail avec certaines modifications à apporter pour encore un meilleur fonctionnement. L'étude globale de notre concept de gestion des déchets a débuté en 2024 et sera disponible au milieu de l'année 2025.

Une clôture a été installée autour de la déchetterie pour sécuriser le site. La barrière principale d'accès sera activée dès que la communication aux différents utilisateurs aura été envoyée.

Les déchets carnés restent une exception bien appréciée, peu de communes proposant ce service. Vu l'étendue de notre territoire, elle fait totalement sens dans son maintien.

GARAGE COMMUNAL

Monsieur Nicolas BIANCHI a repris la gestion du garage communal et sera secondé au début de l'année 2025 par Monsieur Cyril TURRIAN.

Les tâches principales du garage communal sont : l'entretien du parc des véhicules et engins communaux, l'entretien du bâtiment et du matériel, la gestion de la citerne à mazout ainsi que l'aide au service hivernal (déneigement). À relever qu'aucun nouveau véhicule n'a été acheté en 2024.

VÉHICULES ET MACHINES

Acquisitions

Nous avons remplacé notre tracteur à gazon et acheté une débroussailleuse ainsi qu'une souffleuse.

Entretien des véhicules et du matériel

En 2024, un montant important est lié à la réparation de la déchiqueteuse Jensen, dont la moitié des coûts ont été pris en charge par l'assurance.

Pour le solde, seul un entretien considéré comme normal a été réalisé sur les véhicules et machines.

Entretien du bâtiment et outillage atelier

Budgétisée pour 2023, la porte du lavage côté Sentier a été remplacée au printemps 2024. Un acompte de CHF 30'000.00 avait été versé en fin d'année 2023 pour cette raison.

Perspectives 2025 et ultérieures

Un contrôle périodique de notre silo à sel n'a pas été effectué en 2024 et le sera probablement en 2025. Avec ses 27 ans, sera-t-il toujours judicieux de remettre de l'argent pour le maintenir en état ou faudra-t-il prévoir son remplacement étant donné sa capacité devenue trop faible au vu des kilomètres de routes et de trottoirs à saler ?

Des réflexions sont en cours au niveau de la sécurité du personnel avec, par exemple, l'idée de mettre en place un défibrillateur en partage avec la déchetterie et le hangar communal.

Prévision du remplacement des véhicules

- Balayeuse Boschung S3 (2013) : 2025
- Bus signalisation Citroën Jumper (2011) : 2025
- Chargeuse Volvo L70 (2000) : 2026
- Peugeot Boxer (2015) : 2027
- Transporter Ladog 1550T (2013) : 2027
- Volvo L60 (2005) : 2028
- Meili 1300 (2014) : 2029
- Pelleteuse à chenilles Takeuchi (2011) : 2030



MESSAGE DU MUNICIPAL M. JEAN-FRED CAPT

Les défis ne manquent pas !

Dans le domaine des forêts, la nature a donné un peu de répit à nos forêts en ce qui concerne les précipitations. Le bostryche est néanmoins toujours présent et on constate que les effets de la sécheresse se font sentir. Les années suivantes sont primordiales dans la surveillance pour la survie de nos forêts. Nous restons néanmoins vigilants et plusieurs stratégies sont à l'étude. Pour le moment, nous sommes alignés sur la stratégie forestière du Canton et nous devons également le faire en respectant notre budget. Est-ce qu'un effort financier devra être fait pour investir plus dans les forêts, c'est une question à laquelle il faudra bientôt répondre.

Nos routes forestières ont également besoin d'entretien, celles-ci sont souvent mises à rude épreuve avec le transport de bois et les conditions climatiques. Heureusement, ces rénovations du réseau routier agricole et/ou forestier bénéficient d'un large soutien du Canton et de la Confédération, ce qui impacte un minimum sur les finances communales.

Nos chalets d'alpages, plus particulièrement celui des Grands Plats de Bise nous ont occupé cette fin d'année 2024 avec un grand projet de rénovation pour pérenniser ce pan de l'économie de notre Commune et également avoir un lieu d'accueil sur réservation, qui permettra aussi de mettre en avant le travail de nos amodiataires. Les rénovations au chalet du Croton sont à bout touchant, quelques aménagements extérieurs sont encore à l'étude. Dans les autres alpages, des entretiens courants sont effectués chaque année dans le but de conserver notre patrimoine dans un bon état.

Pour ValRégEaux, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Après une année 2023 avec de fortes sécheresses, 2024 a été plus facile en ce qui concerne les ressources qui étaient plus abondantes. Le CODIR de notre association intercommunale ne relâche néanmoins pas ses efforts pour trouver de nouvelles ressources, le projet de station de pompage filtration au lac avance tout en étant chronophage. Une autre variante en cours d'étude serait de trouver de l'eau en sous-sol par forage, cette variante ayant le désavantage de ne pas offrir les garanties nécessaires à long terme. Les réparations de fuites sont également un axe ou notre service s'engage pour détecter et traiter celles-ci afin d'optimiser le réseau.

Un autre défi sera le projet de la nouvelle STEP Vallée de Joux. En effet, les trois Municipalités s'accordent à dire que la meilleure solution est la construction d'une station d'épuration pour traiter les eaux usées au Sentier, ce qui permettra de traiter les micropolluants et ainsi améliorer la qualité des eaux de notre lac qui est néanmoins déjà de bonne qualité. En parallèle notre service infrastructure étudie en permanence les opportunités d'améliorer notre réseau et ainsi diminuer les eaux parasites arrivant à notre station d'épuration en cas de fortes précipitations. Tous ces services devront être regroupés pour former « le service » Vallée de Joux ! Merci d'avance aux collaborateurs trices pour le travail qui sera investi pour cette fusion et celui accompli dans cette année 2024 au service de notre Commune.

MISSIONS PRINCIPALES

FORÊTS

- Stratégie forestière
- Equipe communale
- Plans de gestion
- Véhicules et matériel
- Séances avec le garde forestier

ALPAGES

- Gestion des alpages
- Projets de rénovation
- Baux à loyer
- Gestion de l'eau
- Collaboration avec le responsable des bâtiments

EAU

- Gestion de l'approvisionnement en eau potable
- Gestion du réseau
- Budget
- Collaboration avec la Municipalité
- Collaborateurs
- Véhicules et matériel

EPURATION

- Gestion de la STEP (entretien)
- Projet d'une STEP Vallée de Joux
- Mise en séparatifs
- Collaborateurs
- Véhicules et matériel
- Séances avec le chef de service

REPRÉSENTATIONS PRINCIPALES

- BRASSUS BOIS SA – CA
- CSVJ (Centre Sportif de la Vallée de Joux SA) – AG
- SEVJ SA – AG
- SOGEBOIS SA – CA
- GRIM – comité
- Caisse de secours G.-H. Piguet – Conseil de fondation
- CBOVD – Comité
- La Forestière – AG
- Propriétaires Combe des Amburnex
- ValRégEaux – CODIR

EFFECTIF EN PERSONNEL

	EPT	Employé es	Apprenti es
Forêts	5.6	5.0	1.0
Alpages	0.0	0.0	0.0
Eau	4.0	4.0	0.0
Epuration	0.0	0.0	0.0
TOTAL	9.6	9.0	1.0

SERVICE FORESTIER

PERSONNEL FORESTIER :

- M. Rémy MEYLAN : garde forestier ;
- M. Valentin MEYLAN : contremaître forestier avec brevet fédéral depuis le 1^{er} avril 2024. Félicitation pour cette brillante réussite.
- MM. Yann DEPRAZ, Grégory GOLAY, Léo MASSON, Elio CARBONE (60%) du 1^{er} janvier au 30 juin : forestiers-bûcherons, et pour une durée de trois mois (du 19 août au 29 novembre) le Service forestier a accueilli Mme Valentine BEQUILLARD forestière-bûcheronne.
- MM. Grégory GOLAY et Léo MASSON, durant la période hivernale qui va du 1^{er} décembre au 31 mars, tracent les pistes de ski de fond, respectivement sur les domaines des Grandes Roches et du Marchairuz, pour le compte du Centre Nordique Vallée de Joux. Ils sont suppléés, dans cette activité, par MM. Yann DEPRAZ et Rémy MEYLAN.

EXPLOITATION

- Possibilité : 12'110 sylves
- Sylves martelées : 8'306 sylves + 490.4 sylves non exploitées, mise en arbre-habitat et îlots de sénescence, pour un total de 8'796.4 sylves.

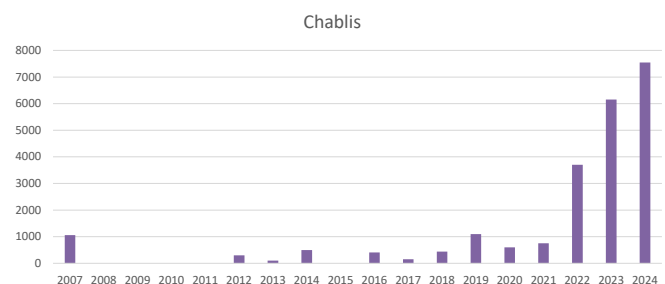
Photo 1 - Ecorce épicéa attaquée par le bostryche



Source : Service forestier

La récolte de bois dépérissant et bostryché a été très importante cette année malgré les grandes quantités de précipitations au printemps. Elle s'élève à 90% du volume exploité. Cela va certainement augmenter en 2025.

Graphique 6 - Evolutions des chablis



SYLVICULTURE

Les surfaces traitées en soins cultureux du type « soins modérés » ou « biodiversité » sont effectués par les forestiers bûcherons de la Commune et des entreprises privées. La surface travaillée est de 95,4 ha pour 2025.

Photo 2 - Vipère péliade



Source : Service forestier

Sur la photo ci-dessus, une vipère péliade est présentée à l'équipe forestière par M. Sylvain URSENBACHER, spécialiste de l'espèce, par suite de travaux forestiers réalisés.

CHEMINS ET PLACES À BOIS

L'équipe forestière a entre autres été chargée des tâches suivantes :

- nettoyage des bords de chemins ;
- entretien et nettoyage des places à bois, élimination des écorces et remise en état du terrain ;
- réfection des chemins gravillonnés de la Commune de Bise ainsi que du Lot 1 par l'entreprise Bitusag.

REFUGES ET PLACES VERTES

Les bûcherons se sont occupés de l'entretien courant des refuges communaux durant la belle saison, à savoir : réparation des tables, des bancs, des fourneaux, des tuyaux, création de fenêtres dans certains refuges, approvisionnement en bois de feu et nettoyage des alentours.

Le Service a en outre réalisé la réfection du refuge de la Molasse II en y ajoutant des informations et kalimbas pour renforcer l'offre du sentier didactique du bois de résonance. Cette réfection ainsi que ces apports « musicaux » sont grandement appréciés par les randonneurs et skieurs.

Photo 4 – Refuge de la Molasse II



Source : Service forestier

HANGAR FORESTIER

A différentes périodes de l'année, l'équipe forestière effectue diverses tâches, à savoir :

- confection de tables, bancs et bacs à fleurs en bois rond ;
- fabrication de tavillons ;
- fabrication de bois de feu ;
- divers entretiens pour refuges et chalets d'alpages.

Photo 3 – Chalet et citerne du Croton



Source : Service forestier

ENTRETIEN DES ALPAGES

- réfection par l'entreprise BERTHET de murs en pierres sèches aux Grandes-Roches et au Croton ;
- exploitation de chablis sur les pâturages des Grands Plats (3'200 m³ de plaquettes pour SogeBois et BrassusBois)
- réfection du toit et des deux façades au Chalet du Croton (Préavis n°06/2020).

DIVERS

Différents travaux ont également été réalisés sur le territoire communal :

- plantation de 1960 plants pour le réaménagement des rives de l'Orbe ;
- plantation avec la Municipalité du Chenit sur les rives de l'Orbe ;
- deux journées avec les bénévoles d'une entreprise horlogère en forêt ;
- accueil d'élèves et stagiaires pour la découverte du métier de forestier-bûcheron ;
- entretien du sentier Pédestre du Mas des Grandes-Roches ;
- l'équipe forestière a renforcé l'équipe communale des routes pour le déneigement (à noter l'excellente collaboration entre les deux services) ;
- entretien des clôtures autour des gouffres proches des chemins forestiers ;
- travaux dans la forêt cantonale de Moiry pour un montant de CHF 20'000.00 ;
- sécurisation des chemins forestiers, en coupant les arbres dangereux ;

- autorisations d'abattages pour les particuliers ;
- ouverture des chemins de Vaud Rando suite à des arbres versés.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- L'année 2024 n'a pas dérogé aux années précédentes, l'exploitation forcée des épicéas due aux attaques de bostryches a continué et ce, malgré un printemps très humide qui nous permettait d'envisager une accalmie de ces attaques.
- Un effet qui prend une énorme ampleur sont les rafales de vent de plus en plus fréquentes. Avec des peuplements affaiblis et ouverts en raison du bostryche, des années sèches qui laissent des séquelles sur l'enracinement, un grand nombre d'arbres de place et même du sapin blanc se déracinent plus facilement.
- Ces changements climatiques vont nous obliger à adapter naturellement nos forêts en travaillant au plus proche de la nature.

EPURATION

En 2024, il est tombé 1'402 mm de pluie dont 119 cm de neige (station de mesure à la STEP)

La station d'épuration a traité 1'342'700 m³ d'eaux usées et traité biologiquement 1'044'800 m³ d'eau. Le déversoir d'orages après le bassin primaire a déversé 297'900 m³ d'eau épurée mécaniquement.

ENERGIES PRODUITES ET CONSOMMÉES

Sur l'année 2024, la STEP a consommé 279'300 kWh. Le CCF a produit 120'711 kWh et les panneaux photovoltaïques 28'942 kWh. Les soufflantes biologiques ont consommé 103'455 kWh.

101'109 kWh de Sogebois ont été nécessaires en appoint pour le chauffage des bâtiments et du digesteur. En 2024, le digesteur a produit 71'292 m³ de gaz méthane. L'augmentation de la production de méthane et de la production des kWh du CCF est due au nettoyage fin 2023 du digesteur.

BOUES

Sur l'année 2024, nous avons traité 4'519 m³ de boues de 3-6% de ms.

PRODUCTION DE BOUES LIQUIDES PAR LES STEP DE LA VALLÉE DE JOUX

Le Chenit	Les Bioux	Le Pont	Le Lieu	Total
3'214	473	508	324	4'519

Les boues déshydratées sont déversées dans une benne de 17 m³ et sont toujours transportées à l'usine d'incinération Vadec à Colombier. (coût de la tonne 2024 : CHF 170.00).

445.5 tonnes de boues ont été incinérées en 2024 (469.2 en 2023) (420.9 en 2022) (421.1 en 2021) (433.9 en 2020) (419.1 en 2019) (362.1 en 2018).

INSTALLATIONS TECHNIQUES

Un coup de jeune au vestiaire, WC et douche de la STEP a été effectué. La finition des travaux sera faite en 2025.

Photo 5 – Sanitaires de la STEP



Source : Service des eaux

Les pompes de relevages de la STEP sont régulièrement démontées pour nettoyer les lingettes et les cheveux accrochés dans les pompes et dans les clapets. Le démarreur de la pompe à boue 1 a été changé par l'entreprise Pilet SA. De plus en plus de fuites sont constatées sur le béton et au niveau du joint des décanteurs primaire et secondaire. Le remplacement de plusieurs rivets et des tôles rapidement abîmés dû au poids du pont racleur et des changements de température a été réalisé.

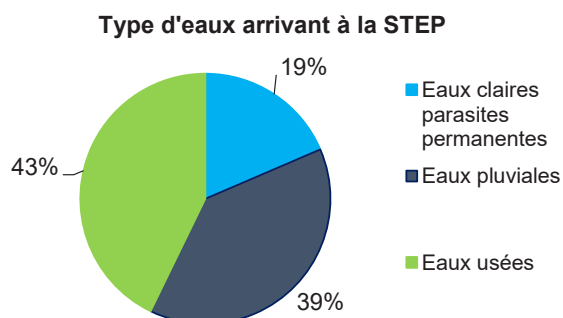
TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LE PERSONNEL DE LA STEP

- vidanges et contrôles des moteurs réducteurs, pompes etc. ;
- échange des brosses de nettoyage sur les décanteurs ;
- démontage et nettoyage des clapets de retenues à la STAP du Brassus ;
- démontage et nettoyage des clapets de retenues à la STAP de l'Orient ;
- démontage et nettoyage des clapets de retenues à la STAP du Rocheray ;
- tous les 4 mois, nettoyage et raclage des graisses collées contre les parois de la fosse à la STAP de l'Orient ;
- 27 analyses de la D.C.O, et du Phosphore total, sur les eaux usées à l'entrée et à la sortie de la STEP ;
- dépannages sur les installations de relevages.

RELEVAGES (17 AU TOTAL)

Relevage des Aubert Le tableau de commande de l'installation ainsi que les deux pompes ont été changés en novembre 2024 par Heusser Carl SA. La peinture du relevage de la Golisse a été effectué par M. Eric LAMBERCY.

GRAPHIQUE 7 – BILAN 2024 DE LA STEP DU CHENIT



RELEVAGE DU BRASSUS

La suite des travaux de séparatif au Brassus est une nécessité car lors de fortes précipitations les deux pompes installées tournent 24h/24h, prouvant que de nombreux drainages, ruisseaux et tuyaux d'eaux pluviales arrivent à ce relevage. L'accès pour le nettoyage et curage de cet ouvrage est très compliqué. Il n'y a pas de chemin d'accès vu les zones protégées dans le secteur. Une solution doit être trouvée pour pouvoir nettoyer la fosse sans faire de dégâts dans le champ comme le démontre la photo 6 ci-dessous.

PHOTO 6 – DÉGÂTS DANS LE CHAMP

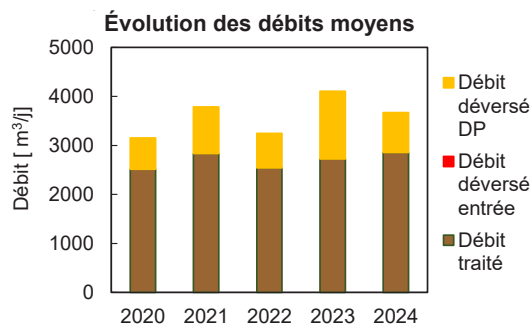


Source : Service des eaux

Toutes les stations de relevage sont contrôlées mensuellement et font l'objet d'un nettoyage et curage annuels par l'entreprise Liaudet-Pial.

RELEVAGE DU BRASSUS

- Le Suzuki Jimny 4WD a parcouru 9'100 km en 2024 pour un total de 101'000 km (véhicule utilisé pour les services de piquet).
- Le Toyota Hiace 4WD a parcouru 10'850 km en 2024 pour un total de 130'850 km.
- Depuis courant 2018, le bureau Holinger étudie le rassemblement des STEP de la Vallée, soit amener les STEP des Bioux, du Lieu et du Pont au Chenit.



DGE - DIREV - Protection des eaux

CONCLUSIONS

Ce rapport reflète les faits survenus dans la vie communale durant l'année écoulée. La Municipalité espère qu'il permet de se faire une idée précise de la variété des activités de l'administration communale et des diverses tâches de l'Exécutif.

Elle profite de remercier l'ensemble du personnel communal pour toute l'activité déployée durant l'année ainsi que le Conseil communal pour le travail effectué et pour la confiance toujours renouvelée.

La Municipalité a l'honneur de vous inviter, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir délibérer et à vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

après avoir pris connaissance :

- des comptes de l'année 2024 ;
 - des rapports municipaux ;
 - des rapports de la Commission des finances et de la Commission de gestion ;
 - des réponses de la Municipalité aux questions des commissions de contrôle ;
1. accepte les comptes communaux, ceux de la Bourse G.-H. Piguet et de la Fondation Ami-Napoléon Rochat, ainsi que les comptes de pertes et profits et les bilans tels qu'ils ont été présentés pour l'année 2024 ;
 2. accepte et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024 ;
 3. donne décharge à la Commission des finances ;
 4. donne décharge à la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Olivier BAUDAT



Le Secrétaire



Philippe RUPP

Séance du Conseil communal du 23 juin 2024



Comptes de fonctionnement 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	6'133'189.80	400'298.65	6'387'311.50	368'050.00	5'817'234.10	347'634.84
10	AUTORITES	687'488.30	20'529.40	714'140.00	25'000.00	660'097.13	31'071.95
100	CONSEIL COMMUNAL	135'823.20		167'100.00		112'504.13	
100.3003.1	JETONS DE PRESENCE	39'015.00		40'000.00		34'600.00	
100.3003.2	BUREAUX DE VOTE	5'715.00		20'000.00		1'440.00	
100.3012	TRAITEMENTS PDT & SECRETAIRE	15'348.20		20'400.00		14'409.60	
100.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'526.65		2'000.00		1'365.60	
100.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	246.80		500.00		214.90	
100.3101	IMPRIMES, BUREAU, ANNONCES	18'368.40		22'000.00		12'630.86	
100.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	7'566.35		5'000.00		8'540.60	
100.3170	COURSE CC, FRAIS COMMISSIONS, NOUV. LEGISLATURE	8'915.41		12'000.00		10'277.07	
100.3182	DIFFUSION SEANCES SUR VAL TV	39'121.39		45'200.00		29'035.50	
101	MUNICIPALITE	551'665.10	20'529.40	547'040.00	25'000.00	547'593.00	31'071.95
101.3001	TRAITEMENTS SEANCES VACATIONS	421'473.00		410'040.00		413'179.00	
101.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	38'657.60		39'000.00		41'273.60	
101.3040	CAISSE DE RETRAITE	67'440.00		66'000.00		68'117.00	
101.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	6'303.00		10'000.00		6'420.60	
101.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	18'652.70		16'000.00		17'078.70	
101.3170	FRAIS DE RECEPTION ET DIVERS	738.80		6'000.00		3'524.10	
101.4361	REMBOURSEMENT JETONS PRESENCE		15'411.30		25'000.00		25'739.20
101.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		5'118.10				5'332.75
11	ADMINISTRATION	1'116'798.98	38'102.15	1'102'180.00	48'050.00	795'116.56	51'102.35
110	ADMINISTRATION GENERALE	632'615.28	38'102.15	594'380.00	48'050.00	383'468.93	51'067.05
110.3011.11	TRAITEMENTS	155'672.45		161'500.00		104'974.65	
110.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	14'719.00		13'500.00		9'826.55	
110.3040	CAISSE DE RETRAITE	24'699.60		25'500.00		16'118.45	
110.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	911.25		2'000.00		1'875.09	
110.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	628.75		2'000.00		1'740.85	
110.3093	FRAIS DU PERSONNEL	5'078.75		10'000.00		8'672.65	
110.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	21'662.40		15'000.00		12'098.71	
110.3102	JOURNAUX, DOCUMENTATION, ANNONCES	32'171.50		30'000.00		26'680.93	
110.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	3'309.35		5'000.00		9'948.90	
110.3131	ACHATS POUR RECEPTIONS	11'963.85		11'000.00		40.57	
110.3150	ENTRETIEN VEHICULE, ADMINISTRATION	2'360.63					
110.3151	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	2'566.85		2'000.00		1'893.25	
110.3170	ANNIVERSAIRES, MANIFESTATIONS	61'196.40		50'000.00		43'732.35	
110.3171	JOURNEE COUP DE BALAIS	3'215.84		10'000.00		4'776.21	
110.3172	REPAS DES AINES	21'536.00		20'000.00		18'630.13	
110.3180	TELEPHONES, FRAIS DE PORTS	19'258.60		20'000.00		16'452.65	
110.3185	FRAIS AVOCAT & PROCEDURES	10'194.95		30'000.00		7'788.30	
110.3185.1	FRAIS ETUDE FUSION COMMUNES VDJ	138'494.16		64'000.00			
110.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSES, RC	63'013.35		55'000.00		48'863.75	
110.3189	FORMATION, SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	14'086.45		27'880.00		27'374.89	
110.3193	COTISATIONS A DES INSTITUTIONS	25'875.15		25'000.00		21'960.05	
110.3511	PART. CHARGES CANTON. PLAN OSTRAL/PRU			15'000.00			
110.4311	VENTES ACTES DE MOEURS				50.00		30.00
110.4312	FACTURATION FRAIS D'ENQUETES		8'468.15		15'000.00		18'245.00
110.4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		12'875.00		10'000.00		14'855.00
110.4352	VENTES D'IMPRIMES, PHOTOCOPIES		1'074.00		2'000.00		2'462.05
110.4359	EMOLUMENTS IMPOTS & FRAIS FACTURES A TIERS		2'695.00				2'475.00
110.4361	FRAIS FACTURES A DES TIERS				8'000.00		
110.4905	IMPUTATION FRAIS D'ADMINISTRATION		13'000.00		13'000.00		13'000.00
111	SECRETARIAT MUNICIPAL	484'183.70		507'800.00		411'647.63	35.30
111.3011	TRAITEMENTS	384'170.20		398'000.00		320'217.45	
111.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	35'253.85		38'000.00		30'363.93	
111.3040	CAISSE DE RETRAITE	57'736.80		61'000.00		50'252.40	
111.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1'686.05		4'800.00		4'972.93	
111.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	5'336.80		5'000.00		5'850.90	
111.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES			1'000.00			
111.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES						35.30

COMMENTAIRES

- 110.3101 Achats toners pour imprimantes Brother (uniformisation du parc des imprimantes selon Préavis n°13/2023, hors abonnement Fricopy et Toshiba)
- 110.3150 Entretien des vélos et de la Twizy de l'administration
- 110.3170 2024 a été une année avec de multiples anniversaires et célébrations d'associations pour lesquelles la Municipalité se devait de les soutenir, par équité de traitement, expliquant ainsi ce dépassement d'un peu plus de CHF 10'000.00.
- 110.3185.1 Les frais de fusion avaient été budgétés à hauteur CHF 64'000.00 en 2022 & 2023 les factures n'étaient pas toutes arrivées en 2023 le décompte final a été établi qu'en 2024, les coûts du projet ont été plus élevés en raison des frais liés à la communication et les heures de groupes de tous les intervenants
- 110.3186 Suite à différentes expériences, des assurances sur du gros œuvre / chantiers ont été conclues entraînant un dépassement sur cette rubrique.
- 110.3511 Fort heureusement, le PRU n'a pas dû être activé cette année. Cette rubrique doit néanmoins perdurer, l'occurrence de la nécessité d'une gestion de crise, par définition, ne peut pas être anticipée.

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
150	SOCIETES RECREATIVES ET CULTURELLES	530'761.93	12'435.00	558'961.50	10'000.00	464'998.18	7'733.60
150.3011	TRAITEMENTS ESSOR	17'500.00		13'300.00		15'730.00	
150.3030	CHARGES SOCIALES AVIS-AI-APG-AC	429.30					
150.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	209.50				378.89	
150.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	300.00					
150.3119	ACHATS D'OEUVRES D'ART ET MANDAT ARTISTIQUES	20'270.25		30'000.00		8'500.00	
150.3513	PART. FONDATION POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE	44'764.00		44'336.50		43'861.50	
150.3653	SUBVENTIONS AUX SOCIETES	73'568.85		80'500.00		71'079.50	
150.3653.1	SUBVENTION A L'ECOLE DE MUSIQUE	12'865.25		7'500.00		4'585.00	
150.3653.2	SUBVENTIONS A LA CULTURE	51'363.95		45'000.00		14'566.00	
150.3653.3	SUBVENTION A L'ESPACE HORLOGER	117'800.00		115'325.00		115'995.00	
150.3653.31	SUBVENTION LOYER ESPACE HORLOGER	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
150.3653.4	SUBVENTION LOYER RDC BATIMENT ESSOR			15'000.00			
150.3653.6	SUBVENTION LOYER ECOLE DE MUSIQUE	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
150.3653.7	SUBVENTION A VAL TV	99'247.85		105'000.00		98'863.90	
150.3653.8	ESSOR-FRAIS DES EXPOSITIONS	32'442.98		43'000.00		31'458.39	
150.4392	ESSOR-PRODUITS & RECETTES DES EXPOSITIONS		12'435.00		10'000.00		7'733.60
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT	756'295.77	164'889.10	618'865.00	138'000.00	480'521.94	156'411.94
160.3123.1	ELECTR. CAMPING-CARS ROCHERAY	450.25		2'000.00		2'621.95	
160.3123.2	ELECTRICITE ET FRAIS POUR STANDS FOIRE & MARCHE	589.15		4'000.00		5'970.10	
160.3145	ENTRETIEN DES ZONES DE LOISIRS	15'889.96		25'000.00		33'837.64	
160.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	911.80				1'766.40	
160.3311.34	11/2022-AMORT. PARKING ROCHERAY-EXT. CAMPING	14'031.45		21'800.00			
160.3658	SUBVENTION A L'OTVJ	267'271.00		225'000.00		221'368.00	
160.3658.1	SUBVENTION AU FONDS REGIONAL DU TOURISME	1.00		13'000.00		16'933.40	
160.3658.2	PARTICIPATION PISTES DE FOND	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
160.3658.3	CHAUFFEURS TRACEUSES PISTES	37'561.90		100'000.00		61'892.00	
160.3658.4	SUBSIDE ADAEV	189'600.85		150'000.00		70'873.90	
160.3658.5	SUBSIDE RAYONNEMENT ET ACCUEIL	178'839.50		30'000.00		13'782.55	
160.3658.6	COTISATION PARC NATUREL REGIONAL JV	23'065.00		23'065.00		23'845.00	
160.3817.1	ATTRIB. FONDS COMMUNAL TOURISME	16'083.91		13'000.00		15'641.00	
160.4066	TAXE COMMUNALE DE SEJOUR		160'839.10		130'000.00		156'411.94
160.4272.1	PARKING CAMPING-CARS		4'050.00		8'000.00		

COMMENTAIRES

- 150.3011 En 2024, il y a eu 7 expositions au lieu des 6 les années précédentes, ce qui n'était pas encore connu au moment de l'établissement du budget
- 150.3653.1 Subvention de CHF 8'000.00 du 50e anniversaire de l'Ecole de Musique ABRACADA TRAC, qui n'était pas prévue au budget
- 150.3653.2 Soutien de CHF 8'000.00 pour le 90e Giron des Musiques, somme non prévisible au budget 2024
- 160.3658.4 Paiement du solde de la subvention 2023, qui n'a pas été provisionnée dans les comptes 2023, par conséquent comptabilisée en charge pour 2024
- 160.3658.5 Préavis n°14/2024 Soutien à la Fondation des Mollards-des-Aubert
- 160.3658 Participation communale aux nouveaux locaux de l'OTVJ au Pont

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
17	SPORTS	2'146'593.85	130'365.00	2'247'785.00	146'000.00	2'619'579.04	101'315.00
170	SOCIETES SPORTIVES	245'305.85		260'465.00	5'000.00	234'248.04	
170.3011	TRAITEMENTS						
170.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC						
170.3040	CAISSE DE RETRAITE						
170.3050	ASSURANCE ACCIDENTS						
170.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES, DIVERS			2'000.00		421.40	
170.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	391.90					
170.3315	AMORTISS. 09/2022 PLAIN AFFECTATION GDES ROCHES	66'465.00		66'465.00		65'461.57	
170.3653	SUBVENTIONS SOCIETES SPORTIVES	73'459.55		78'000.00		95'364.62	
170.3653.1	SUBVENTIONS AUX TELESKIS	72'620.00		73'000.00		72'620.00	
170.3653.2	JOI 2020 FRAIS D'ETUDES ET D'ORGANISATION					380.45	
170.3653.4	SUBVENTIONS PONCTUELLES	27'869.40		30'000.00			
170.3653.5	SUBVENTIONS ATHLETES	5'500.00		12'000.00			
170.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS				5'000.00		
171	CENTRE SPORTIF VALLEE DE JOUX	1'901'288.00	130'365.00	1'987'300.00	141'000.00	2'385'331.00	101'315.00
171.3302	AMORT. TRAVAUX RENOV. PREAVIS 04/2022			57'300.00			
171.3653	PART COMMUNALE AU DEFICIT	1'901'288.00		1'930'000.00		1'747'710.00	
171.3653.1	SOLDE DEFICIT ANNEE PRECEDENTE					637'621.00	
171.4221	INTERETS PRETS AU CENTRE SPORTIF		90'365.00		93'000.00		61'315.00
171.4523	PARTICIPATION DES VILLAGES		40'000.00		48'000.00		40'000.00
180	TRANSPORTS PUBLICS	657'100.75	33'978.00	695'000.00	1'000.00	583'138.15	
180.3653	SUBVENTIONS CARTES JOURNALIERES CFF	30'181.55				804.25	
180.3657	PARTICIPATION AU TRAFIC REGIONAL	626'919.20		695'000.00		582'333.90	
180.4273.1	REVENUS VENTES CARTES JOURNALIERES		33'978.00		1'000.00		
190	SERVICE INFORMATIQUE	238'150.22		450'400.00		213'783.10	
190.3090	FRAIS DE FORMATION	5'810.40		10'000.00		3'279.45	
190.3111	ACHATS MACHINES, PROGRAMMES	16'702.15		7'400.00		9'849.45	
190.3151	MAIN. & SUPPORT PARC INFO MAT.	36'746.50		10'000.00		104'805.90	
190.3151.1	LICENCES INFORMATIQUES	76'354.28		88'400.00		54'689.05	
190.3151.2	LICENCES INFORMATIQUES APPRENTIS					275.00	
190.3180	FRAIS CONNEXION INTERNET	31'991.20		26'000.00		31'771.50	
190.3182	CONSEILS, ADAPTATIONS, DEV	67'951.29		148'000.00			
190.3185	DEVELOPPEMENT SITE INTERNET	2'594.40		10'000.00		9'112.75	
190.3311.20.1	AMORTISS. INFRA. INFORMATIQUE ET RESEAU			84'000.00			

COMMENTAIRES

- 190.3111 A l'heure de l'établissement du budget, la plupart des coûts de matériel ont été basculés sur le Préavis n°13/2023 pour plus de cohérence. Le montant a néanmoins été maintenu au budget 2024 en cas de refus dudit préavis
- 190.3151 Pour des questions d'affectation des montants aux prestations, les comptes 190.3151 et 190.3182 ont été séparés pour une meilleure compréhension. De ce fait, la somme des dépenses (CHF 104'697,79) est dans la cible de la somme des deux budgets (CHF 158'000,00). A noter qu'une part de ces deux rubriques a également été basculée sur le préavis (voir commentaire compte 190.3111)
- 190.3151.1 L'ensemble des projets n'a pas pu aboutir.
- 190.3180 Dépassement de budget d'une prestation non communiquée par le prestataire (liaison hangar communal et l'Essor)
- 190.3182 Pour des questions d'affectation optimale des montants aux prestations, dans le but d'une meilleure compréhension, les comptes 190.3151 et 190.3182 ont été séparés. De ce fait, la somme des dépenses (CHF 104'697,79) est dans la cible de la somme des deux budgets (CHF 158'000,00). A noter qu'une part de ces deux rubriques a également été basculée sur le préavis (voir commentaire compte 190.3111)
- 190.3185 Avec l'engagement du Médiaticien, un certain nombre de démarches ont été internalisées
- 190.3311.20.1 Le préavis n'étant pas encore clôturé, il n'y a, à cette étape, pas d'amortissement à effectuer

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	7'776'241.85	31'259'454.37	4'215'219.70	27'217'250.00	7'842'974.41	29'648'481.72
200	BOURSE COMMUNALE	462'741.07	117'037.97	424'860.00	105'550.00	461'343.57	115'059.02
200.3011	TRAITEMENTS	239'236.50		205'000.00		248'056.90	
200.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	22'247.00		19'500.00		23'797.70	
200.3040	CAISSE DE RETRAITE	36'056.90		34'000.00		39'174.30	
200.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	1'090.15		2'500.00		3'824.83	
200.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	3'089.80		3'500.00		1'984.30	
200.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	7'912.88		6'660.00		4'933.49	
200.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	3'786.52		4'000.00			
200.3180	TAXES CCP, FRAIS DE PORTS	2'936.22		6'000.00		3'881.56	
200.3182	FRAIS LIES A L'APPAREIL A CARTES	1'938.87		1'200.00		1'165.10	
200.3184	FRAIS CONTENTIEUX & POURSUITES	10'346.15		5'000.00		5'634.65	
200.3185	FRAIS COMPTES ET FIDUCIAIRE	18'809.40		22'000.00		21'304.85	
200.3187	EMOLUMENTS OFFICE D'IMPOT	110'234.13		110'000.00		106'299.09	
200.3290	INTERETS REMUNERATEURS IMPOTS	5'485.55		5'500.00		1'293.80	
200.4359	EMOLUMENTS IMPOTS VILLAGES		26'527.95		20'000.00		24'419.60
200.4359.1	VENTES DE PRESTATIONS		6'138.50		7'800.00		5'300.00
200.4362	REMB. FRAIS ET INTERETS RETARD		69'121.52		63'000.00		70'389.42
200.4362.1	REMBOURS. FRAIS & TRAVAUX ADM.						
200.4391	FINANCES DE NATURALISATION		3'750.00		3'250.00		3'450.00
200.4905	IMPUTATION FRAIS A AUTRES SERVICES		11'500.00		11'500.00		11'500.00
210	IMPOTS	120'409.39	28'955'041.10	115'000.00	23'361'700.00	115'361.32	26'013'928.89
210.3301	DEFALCATIONS IMPOTS & DIVERS	120'409.39		115'000.00		115'361.32	
210.4001	IMPOT SUR LE REVENU		6'318'547.66		5'700'000.00		6'082'309.06
210.4002	IMPOT SUR LA FORTUNE		929'415.37		800'000.00		913'561.21
210.4003	IMPOT A LA SOURCE		548'134.84		400'000.00		431'821.90
210.4006	IMPOT DES FRONTALIERS		66'70'500.45		6'600'000.00		5'782'308.50
210.4011	IMPOT SUR LE BENEFICE		110'18'998.06		7'000'000.00		9'263'658.96
210.4012	IMPOT SUR LE CAPITAL		327'107.14		260'000.00		289'865.52
210.4013	IMPOT COMPLEMENTAIRE SUR IMMEUBLES		18'107.00		45'000.00		67'844.40
210.4020	IMPOT FONCIER		860'230.35		840'000.00		821'141.85
210.4040	DROITS DE MUTATION		420'682.25		315'000.00		415'879.20
210.4050	IMPOT SUCCESSIONS & DONATIONS		295'038.70		400'000.00		377'818.00
210.4061	IMPOT SUR LES CHIENS		38'100.00		36'000.00		34'360.00
210.4090	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALC.		40'940.85		20'000.00		38'025.23
210.4100	IMPOT SUR LES PATENTES		6'100.00		3'000.00		5'040.00
210.4101	TAXE DEBITS DE BOISSONS A L'EMPORTER		21'908.80		20'500.00		22'463.40
210.4411	PART. SUR GAINS IMMOBILIERS		178'632.20		20'000.00		435'072.85
210.4419	PART REDISTRIBUTION DE LA TAXE CO2		2'814.70		2'200.00		2'699.80
210.4511	RFFA - PARTICIPATION		1'259'782.73		900'000.00		1'030'069.01
22	SERVICE FINANCIER	7'170'091.69	2'187'375.30	3'652'636.40	3'750'000.00	6'026'411.02	3'519'493.81
220	SERVICE DE LA DETTE	7'081'091.69	1'813'063.00	3'652'436.40	3'500'000.00	6'026'411.02	3'078'650.00
220.3210	INTERETS S/CREDITS TRESORERIE		110.09		127'000.00		282.82
220.3222	INTERETS CENTRALE DE CHAUFFE		587.60		436.40		1'128.20
220.3315	AMORT. PART. CENTRALE CHAUFFE		25'000.00		25'000.00		25'000.00
220.3520	PARTICIPATION A LA PEREQUATION		7'055'394.00		3'500'000.00		6'000'000.00
220.4510.1	DIFF. SUR PROVISION PEREQUATION						276'179.00
220.4520	REMBOURSEMENT DE LA PEREQUATION		1813'063.00		1'700'000.00		1'667'471.00
220.4520.1	REMB. DEPENSES THEMATIQUES				1'800'000.00		1'135'000.00
221	RENDEMENT TITRES ET CREANCES	89'000.00	374'312.30	200.00	250'000.00		440'843.81
221.3302	AMORTISSEMENT CAPITAL-ACTIONS	89'000.00					
221.3809	ATTRIBUTION DES INTERETS & PROD. EXTRAORDINAIRES AUX FONDS			200.00			
221.4221	INTERETS DES TITRES & CREANCES		374'310.40		250'000.00		394'010.00
221.4241	GAINS COMPTABLES SUR PAPIERS-VALEURS		1.90				70'318.00
221.4249	PRODUITS EXTRAORDINAIRES						1'118.90
221.4656	SUBVENTIONS AF (VD+CH)						-24'603.09
230	RESERVES ET AMORTISSEMENTS NON-VENTILES	22'999.70		22'723.30		1'239'858.50	
230.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	399.70		123.30		195.80	
230.3311	AMORTISS. ETUDES PROJETS INFRASTRUCT. & AMENAGEMENT TERRITOI	22'600.00		22'600.00		22'600.00	
230.3312	AMORTISS. PAR FONDS DE RESERVE					5'951.00	
230.3323	AMORTISS. SUPPLEMENTAIRE PATRIMOINE ADMI					1'211'611.70	

COMMENTAIRES

- 200.3011 Engagement de Mme Martins en CDD depuis août 2024, afin de renforcer l’équipe de la finance lors de la mise en place de MCH2
- 200.3184 Augmentation des frais liés aux amendes d’ordre et des impayés de taxes qui sont également en augmentation
- 210.4011 Malgré une situation économique morose, nos manufactures locales continuent leur progression, se traduisant par une augmentation des impôts sur le bénéfice
- 220.3210 Nous n’avons pas eu besoin de recourir à l’emprunt durant l’année 2024, toutefois budgété

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'528'772.70	1'943'713.44	2'871'715.70	1'815'126.00	2'745'959.45	2'016'459.96
311	TERRAINS		10'325.00		12'000.00		18'363.00
311.4232	LOCATIONS TERRAINS		10'325.00		12'000.00		18'363.00
32	FORETS ET ALPAGES	1'450'685.43	1'133'814.99	1'420'968.10	1'005'073.00	1'486'820.71	1'183'485.34
322	FORETS COMMUNALES	1'241'661.41	876'103.68	1'182'400.00	720'847.00	1'172'467.72	874'345.10
322.3011	TRAITEMENTS	480'460.50		469'000.00			
322.3011.1	TRAITEMENTS					458'529.80	
322.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	45'745.90		45'000.00		42'890.65	
322.3040	CAISSE DE RETRAITE	69'767.80		69'000.00		66'224.40	
322.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	15'389.50		18'900.00		17'107.21	
322.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	13'167.30		10'000.00		12'205.10	
322.3090	FORMATION & FRAIS DU PERSONNEL	2'892.65		5'000.00		2'861.80	
322.3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	565.05		1'000.00		775.74	
322.3114	ACHATS VOITURES, MACHINES, MAT. EXPL.	15'676.35		15'000.00		11'817.10	
322.3135	ACHATS CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	5'210.75		10'000.00		7'952.00	
322.3137	MATERIEL ET PRESTATIONS POUR REVENTE	2'589.23		2'000.00		1'805.85	
322.3141	ENTRETIEN REFUGES & ESPACES DE DETENTE	18'297.10		25'000.00		34'840.67	
322.3142	ENTRETIEN DES CHEMINS	44'223.30		50'000.00		58'745.00	
322.3150	ENTRETIEN VEHICULE, ESSENCE	10'380.48		10'000.00		15'062.00	
322.3182	TELEPHONES	386.10		5'000.00		331.80	
322.3186	ASSURANCES CHOSES, RC	257.15		4'000.00		3'004.25	
322.3188.1	DEBARDAGE DU BOIS	63'803.54		60'000.00		68'326.32	
322.3188.2	TRANSPORT DU BOIS	3'044.61		2'500.00		1'163.16	
322.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE SOINS CULTURAUX	139'332.75		80'000.00		89'759.40	
322.3189.1	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE BUCHERONNAGE	239'883.30		200'000.00		192'647.02	
322.3189.3	NETTOYAGE ET ENTR. DES PATURAGES	19'318.30		20'000.00		14'312.40	
322.3189.4	FRAIS LIES AU TRIAGE	2'547.10		3'000.00		256.45	
322.3190	COTISATION ASS. FORESTIERE & DIVERS	10'522.80		10'500.00		11'050.10	
322.3801	ATTRIB. FONDS RENOUVELL. VOIT.	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
322.3809	ATTRIBUTION FONDS "SVCS FORESTIERS"	11'199.85		45'000.00		34'199.50	
322.3904	IMPUTATION LOYER, CHAUFFAGE, ELECTRICITE ET MATERIEL HANGAR	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
322.3905	IMP. FRAIS D'ADMINISTRATION	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
322.4232	LOYERS TERRAINS CABANES		6'739.00		6'700.00		6'739.00
322.4355	VENTES DE BOIS		382'510.15		350'000.00		414'538.70
322.4355.1	VENTES DE BOIS BUCHE		14'506.25		5'000.00		34'017.50
322.4355.2	VENTE PRODUITS HANGAR (PIQUETS, TABLES, BACS, ETC)		13'642.50		10'000.00		9'866.00
322.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS		156'351.83		30'000.00		107'481.70
322.4359	REMB. SALAIRES PISTES DE FOND		37'561.90		100'000.00		61'892.00
322.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		4'166.05				9'071.05
322.4517	REMBOURSEMENT DROITS CARBURANTS		8'007.65		6'000.00		7'727.15
322.4518	SUBSIDE CANTONAL GARDE FORESTIER		66'927.00		65'147.00		66'927.00
322.4518.1	SUBSIDES CHARLIS		42'423.50				
322.4518.2	SUBSIDES SOINS CULTURAUX + BIODIVERSITE		125'267.85		130'000.00		138'095.00
322.4901.1	IMPUTATION A AUTRES CHAPITRES FORETS		18'000.00		18'000.00		18'000.00

COMMENTAIRES

- 322.3011 Engagement en CDD pour 3 mois de Mme BEQUILLARD pour renforcer l'équipe forestière
- 322.3141 Réfection refuge de la Molasse II
- 322.3189 Travaux des plantations des rives de l'Orbe compensés par les produits dans le compte 322.4356
- 322.3189.1 Exploitation forcée pour lutter contre les bostryches
- 322.4355 Vente des bois, env. 5'400 m3 à CHF 68.00
- 322.4356 Recettes des plantations des rives de l'Orbe
- 322.4518 Tâches étatiques du garde forestier

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
325	HANGARS FORESTIER & PLAQUETTES	42'208.65	62'600.00	33'300.00	48'000.00	173'16.55	53'600.00
325.3114	ACHATS MACHINES, MATERIEL D'EXPLOITATION	4'750.05		2'000.00		5'337.50	
325.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE	5'015.30		3'500.00		4'681.25	
325.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	29'541.55		25'000.00		4'000.25	
325.3186	ASSURANCES DE CHOSES	2'901.75		2'800.00		3'297.55	
325.4271	LOCATION HANGAR A PLAQUETTES		54'600.00		40'000.00		45'600.00
325.4904	IMPUTATION LOYER SERVICE FORESTIER		8'000.00		8'000.00		8'000.00
328	ALPAGES	166'815.37	195'111.31	205'268.10	236'226.00	297'036.44	255'540.24
328.3011	GERANCE ET SURVEILLANCE CHALET BASTIAN	1'626.90		2'500.00		1'800.00	
328.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC			140.00			
328.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	25.55		25.00		47.72	
328.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	75.00					
328.3146.1	ENTRETIEN MAS GRANDS PLATS DU VENT	1'467.50		6'000.00		124.00	
328.3146.11	ENTRETIEN MAS GRANDS PLATS DE BISE	1'269.20		6'000.00		108'430.00	
328.3146.2	ENTRETIEN MAS DES BEGNINES & COUCHANT	598.15		3'000.00		1'769.55	
328.3146.3	ENTRETIEN MAS DU CHALET A ROCH	1'178.65		1'000.00		1'914.70	
328.3146.4	ENTRETIEN MAS DES GRDES ROCHES (MEZERY, COMBETTE, COM. DE BISE)	23'396.50		4'000.00		32'343.10	
328.3146.5	ENTRETIEN MAS DES CHAUMILLES	6'602.80		4'000.00		4'498.25	
328.3146.6	ENTRETIEN CHALET BASTIAN	2'174.20		8'000.00		4'416.55	
328.3146.7	RENOVATION DES MURETS	21'895.00		50'000.00		65'114.52	
328.3146.8	ENTRETIEN CHALET MOESETTE	34'029.37		12'000.00		901.00	
328.3186	ASSURANCES DE CHOSES	20'668.65		21'500.00		23'187.95	
328.3190	DEPENSES DIVERSES	2'028.40		10'000.00		1'698.10	
328.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	939.50		11'53.10		1'851.00	
328.3312	AMORTISSEMENT REFECTION TOITS	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
328.3313	AMORTISS. GDES ROCHES (PREAVIS 02/2018)	13'450.00		13'450.00		13'450.00	
328.3819	ATTRIBUTION FONDS FROMAGERIES D'ALPAGES	7'590.00		7'500.00		7'490.00	
328.3901	IMPUTATION GARDES FORESTIERS	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
328.4271.01	LOCATION GRANDS PLATS DU VENT		28'249.00		28'250.00		28'249.00
328.4271.02	LOCATION GRANDS PLATS DE BISE		36'300.00		36'300.00		36'300.00
328.4271.03	LOCATION BEGNINES-PETITE CHAUX		14'975.00		14'975.00		14'975.00
328.4271.04	LOCATION COUCHANT		10'240.00		10'240.00		10'240.00
328.4271.05	LOCATION CHALET A ROCH		4'090.00		4'090.00		4'090.00
328.4271.06	LOCATION LA COMBETTE		4'378.00		4'378.00		4'378.00
328.4271.07	LOCATION MEZERY - PRE-DEARRIERE		5'100.00		5'100.00		5'100.00
328.4271.08	LOCATION GRDS CROSETS-DESSOUS		8'740.00		8'740.00		8'740.00
328.4271.09	LOCATION PETITES CHAUMILLES		10'700.00		10'700.00		10'700.00
328.4271.10	LOCATION GRANDES CHAUMILLES		8'380.00		8'380.00		8'380.00
328.4271.11	LOCATION COMMUNE DE BISE		8'503.00		8'503.00		8'503.00
328.4271.13	LOCATION CHEZ BASTIAN		4'920.00		3'500.00		4'995.00
328.4271.14	LOCATION MOESETTE		18'070.00		18'070.00		18'070.00
328.4351	VENTE D'ELECTRICITE		21'266.46		20'000.00		17'326.29
328.4656	SUBV. PARC JURA VAUDOIS POUR MURS				10'000.00		41'294.45
328.4809	PRELEVEMENT SUR FONDS FORESTIERS		11'199.85		45'000.00		34'199.50

COMMENTAIRES

- 325.3141 Barrière hangar plaquettes de la Combe, validation municipale effectuée en 2023 non mise au budget 2024
- 328.3146.2 Réfection de l'intérieur du chalet des Begnines non effectué
- 328.3146.4 Réfection du couvert de la Commune de Bise pour la récupération des eaux
- 328.3146.5 Nouvelle citerne de 1'000 litres pour l'eau du chalet des Grandes Chaumilles
- 328.3146.7 Une seule entreprise a réussi à effectuer la réfection demandée des murs en pierres sèches
- 328.3146.8 Concerne les travaux de remise aux normes niveau hygiène de la chambre à lait, suite au passage du contrôle ad hoc
- 328.4656 La subvention prévue en 2024 sera versée en 2025
- 328.4809 Prélèvement du fonds forestier en lien avec les îlots de sénescence et arbres habitats sur 2024, qui a été moins important que prévu

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	1'078'087.27	799'573.45	1'450'747.60	798'063.00	1'259'138.74	814'611.62
350	BATIMENT CABINET DENTAIRE	33'798.95	34'907.55	11'700.00	35'440.00	6'750.42	36'519.80
350.3011	TRAITEMENTS	18'991.00					
350.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	1'773.95					
350.3040	CAISSE DE RETRAITE	2'535.90					
350.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	91.20					
350.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	8'157.10		6'000.00		1'625.05	
350.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	1'193.75		4'000.00		3'290.37	
350.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN					639.20	
350.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	1'050.05		1'700.00		1'195.80	
350.4231	PRODUIT DES LOYERS		29'940.00		29'940.00		29'940.00
350.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		4'967.55		5'500.00		6'579.80
351	BATIMENT HOTEL DE VILLE	503'589.71	155'252.95	714'099.00	173'300.00	679'776.83	184'188.70
3510	HOTEL DE VILLE "ADMINISTRATION"	472'364.03	95'852.95	634'872.50	98'300.00	596'716.63	96'353.55
3510.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGE	128'100.10		160'500.00		192'448.45	
3510.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	12'101.50		15'500.00		18'102.18	
3510.3040	CAISSE DE RETRAITE	15'445.50		21'000.00		33'532.00	
3510.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	537.95		2'000.00		2'919.04	
3510.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	2'015.10		3'000.00		993.25	
3510.3114	MACHINES, MATERIEL, MOBILIER	42'867.16		46'000.00		17'079.10	
3510.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	20'045.54		16'500.00		17'412.96	
3510.3124	CHAUFFAGE	37'564.30		50'000.00		39'383.85	
3510.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	3'942.57		4'500.00		4'567.40	
3510.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	67'458.95		17'300.00		123'486.30	
3510.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	12'763.86		12'700.00		11'994.32	
3510.3182	TELEPHONES	853.25		400.00		2'961.08	
3510.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	6'388.35		8'000.00		7'254.70	
3510.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	2'173.80		17'250.00		4'582.00	
3510.3312	AMORTISSEMENT RENOVATION TOIT + AMENAGEMENT COMBLE HDV	120'000.00		120'000.00		120'000.00	
3510.4271.1	LOYER BUREAU REZ		41'000.00		41'000.00		41'000.00
3510.4271.2	LOYER BUREAU R.A.S.		2'400.00		2'400.00		2'400.00
3510.4271.3	LOYER DU CONCIERGE ET DIVERS		9'700.00		8'400.00		9'560.00
3510.4271.4	LOYER BUREAU O.R.P.		3'000.00		3'000.00		3'000.00
3510.4271.5	LOYER BUREAU ASSURANCES SOCIALES		5'400.00		5'400.00		5'400.00
3510.4271.6	LOYER BUREAU POLE SANTE		21'094.20		21'100.00		21'094.20
3510.4350	REMB. FRAIS CHAUFFAGE & DIVERS		13'258.75		17'000.00		13'909.35
3511	HOTEL DE VILLE "HOTEL-RESTAURANT"	31'225.68	59'400.00	79'226.50	75'000.00	83'060.20	87'835.15
3511.3114	MACHINES, MATERIEL, MOBILIER			6'000.00		464.65	
3511.3120	EPURATION	776.10		750.00		775.10	
3511.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	11'067.34		16'500.00		61'930.76	
3511.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	12'966.89		19'300.00		12'613.99	
3511.3186	ASSURANCE DE CHOSSES, RC	6'388.35		8'000.00		7'254.70	
3511.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	7.00					
3511.3309.1	AMORT. REFECT. CUISINE ET CHAMBRE FROIDE			28'646.50			
3511.4271	LOYER DU TENANCIER		59'400.00		75'000.00		87'835.15
352	BATIMENT DE LA PHARMACIE	47'601.25	74'809.65	41'900.00	72'200.00	13'917.85	71'915.10
352.3011	TRAITEMENTS	10'604.80					
352.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	994.20					
352.3040	CAISSE DE RETRAITE	1'322.10					
352.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	42.90					
352.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	10'904.75		10'000.00		10'041.75	
352.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	22'583.90		30'000.00		2'572.45	
352.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	1'148.60		1'900.00		1'303.65	
352.3222	INTERETS DES EMPRUNTS						
352.3303	AMORTISSEMENT RENOVATION						
352.4231	PRODUIT DES LOCATIONS		64'200.00		64'200.00		61'800.00
352.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		10'609.65		8'000.00		10'115.10
353	BATIMENT ECOLE DE MUSIQUE	33'481.18	30'245.00	40'000.00	30'000.00	24'966.69	30'320.00
353.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGE	18'995.20		13'000.00		12'963.60	
353.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	1'781.35		1'500.00		1'219.80	
353.3040	CAISSE DE RETRAITE	2'534.10		2'500.00		1'904.40	
353.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	76.70		200.00		195.81	
353.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	7'572.15		10'000.00		5'980.54	
353.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	239.44		1'000.00		270.09	
353.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	134.58		8'500.00			
353.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	1'398.26		2'100.00		1'577.90	
353.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSSES, RC	749.40		1'200.00		854.55	
353.4271	LOYER ECOLE DE MUSIQUE		20'000.00		20'000.00		20'000.00
353.4524	PART. DE L'ABBAYE ET DU LIEU		10'245.00		10'000.00		10'320.00
355	BATIMENTS DIVERS: STAND, GARAGES ET DIVERS	52'231.61	9'320.50	39'171.90	9'100.00	75'718.52	9'239.65
355.3011	TRAITEMENTS STAND ET WC PUBLICS	18'995.20		6'500.00		6'481.80	
355.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	1'781.35		700.00		610.50	
355.3040	CAISSE DE RETRAITE	2'534.10		1'000.00		952.20	
355.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	76.70		100.00		97.90	
355.3113	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL			1'000.00		1'075.60	
355.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	3'298.95		2'500.00		2'262.35	
355.3123.1	ELECTRICITE POUR VEH. ELECTRIQUE						
355.3123.2	ELECTRICITE & FRAIS POUR STANDS FOIRE	1'568.75					
355.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE & DIVERS	118.51		1'000.00		133.68	
355.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	10'745.40		15'000.00		53'742.60	
355.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES	870.35		1'500.00		961.49	
355.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	799.20		2'000.00		1'906.60	
355.3222	INTERETS DES EMPRUNTS			11.90		30.80	
355.3313	AMORTISS. VEHICULE ELECTRIQUE CONCIERGES			2'860.00		2'860.00	
355.3520	PARTICIPATION FRAIS WC PUBLICS BRASSUS	6'741.10					
355.3521	PARTICIPATION AU STAND DU LIEU	4'712.00		5'000.00		4'613.00	
355.4271	PRODUITS DES LOCATIONS		9'320.50		9'100.00		9'239.65
356	FLOCONS D'OR/APEMS	116'861.43	136'881.25	247'742.30	124'813.00	137'260.86	140'534.30
356.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGE	36'526.45		70'000.00		32'240.20	
356.3030	CHARGES SOCIALES AVS AI-APG-AC	3'461.85		7'000.00		3'034.85	
356.3040	CAISSE DE RETRAITE	1'322.10		8'500.00		4'561.80	
356.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	150.95		900.00		486.93	
356.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	19.60					
356.3113	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	1'569.50		4'500.00		2'533.98	
356.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	2'849.95		21'000.00		2'673.30	
356.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	2'344.06		3'500.00		2'980.75	
356.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	13'268.47		70'000.00		30'825.00	
356.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	2'889.15		8'200.00		4'882.60	
356.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	1'140.15		2'800.00		1'293.95	
356.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	765.30		587.30		982.50	
356.3312	AMORTI. 13/2019 AMENAG +TRANSF. APPART CANTONETTE	20'755.00		20'755.00		20'755.00	
356.3313	AMORTI. 01/2022 FLOCONS D'OR-RENOV. CANTONETTE	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
356.4271	PRODUIT DES LOCATIONS		72'813.00		72'813.00		72'813.00
356.4350	REMB. CHARGES		12'068.25				15'721.30
356.4522	REMBOURSEMENT POUR PRESTATION		52'000.00		52'000.00		52'000.00

COMMENTAIRES

- 350.3120 Concerne les commandes de mazout faites toutes deux en 2024
- 3510.3120 Dépassement dû en partie à la recharge de la Renault Twizy
- 3511.4271 Loyer bas suite au chiffre d’affaires qui a diminué de 20%
- 355.3120 Augmentation due à la pose d’un compteur d’eau et les frais d’épuration

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357	L'ESSOR	71'092.80	52'800.00	84'550.00	56'500.00	103'573.97	52'800.00
357.3011	TRAIT. GESTION, CONCIERGE & RESPONSABLE	18 995.20		13 000.00		13 226.95	
357.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1 781.35		1 500.00		1 244.55	
357.3040	CAISSE DE RETRAITE	2 534.10		2 100.00		1 904.40	
357.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	76.70		200.00		199.76	
357.3113	ACHATS MOBILIER ET MATERIEL	3 358.47		3 500.00		2 574.20	
357.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	23 007.92		30 000.00		24 421.53	
357.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	949.03		2 000.00		1 070.53	
357.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	8 399.76		15 000.00		48 653.45	
357.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	6 311.95		11 400.00		6 567.67	
357.3170	FRAIS DES EXPOSITIONS	1 351.25					
357.3182	TELEPHONES	1 455.02		1 450.00		447.03	
357.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	2 872.05		4 400.00		3 263.90	
357.4271	PRODUIT DES LOCATIONS DU REZ INFERIEUR		12 200.00		15 000.00		12 200.00
357.4271.1	PRODUIT LOCATIONS GALERIE		600.00		1 500.00		600.00
357.4271.2	PRODUIT LOCATION ESPACE HORLOGER		40 000.00		40 000.00		40 000.00
359	BATIMENT GRAND-RUE 41, LE SENTIER	48'154.82	60'002.70	48'600.00	51'700.00	25'938.59	50'434.00
359.3011	TRAITEMENTS GRAND-RUE 41	18 995.20		6 500.00		6 481.80	
359.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1 781.35		700.00		610.50	
359.3040	CAISSE DE RETRAITE	2 534.10		1 100.00		952.20	
359.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	76.70		100.00		97.90	
359.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	17 798.90		19 000.00		7 244.83	
359.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	214.32		1 000.00		241.76	
359.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	4 779.05		6 500.00		7 577.10	
359.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	231.95		1 000.00		805.20	
359.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSES, RC	1 692.75		2 700.00		1 927.30	
359.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	60.50					
359.3311.76	AMORTISS. RACCORD. CAD GR RUE 41			10 000.00			
359.4231	PRODUIT DES LOYERS		52 420.00		45 000.00		41 420.00
359.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		7 582.70		6 700.00		9 014.00
360	BATIMENTS GRANDES ROCHES	42'873.20	18'900.00	34'650.00	20'000.00	33'828.08	18'600.00
360.3011	TRAITEMENTS	18 998.70		3 500.00		3 241.15	
360.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1 786.75		500.00		304.60	
360.3040	CAISSE DE RETRAITE	2 533.80		600.00		476.40	
360.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	76.50		50.00		11.70	
360.3114	ACHATS MACHINES, MATERIEL ET DIV.	53.10		1 500.00		286.70	
360.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	12 624.36		18 000.00		7 504.37	
360.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	39.19		1 500.00		44.21	
360.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	3 587.60		5 000.00		18 582.10	
360.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	682.55		1 500.00		540.00	
360.3186	ASSURANCES TIERS, CHOSES, RC	2 490.65		2 500.00		2 836.85	
360.4271	LOYER LOCAUX		18 900.00		20 000.00		18 600.00
362	BATIMENT DES SAUGETTES ET GARDERIE D'ENFANTS	45'565.82	113'024.80	105'569.70	117'000.00	87'829.08	112'611.00
362.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGE	18 995.20					
362.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1 781.35					
362.3040	CAISSE DE RETRAITE	2 534.10					
362.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	76.70				37.68	
362.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	11 349.45		10 000.00		10 452.50	
362.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	7 446.09		6 500.00		6 730.90	
362.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	1 722.03					
362.3186	ASSURANCE DE CHOSES, RC	1 631.10		2 600.00		1 957.30	
362.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	29.80		552.20		1 750.80	
362.3312	AMORTISSEMENT			859 17.50		67 000.00	
362.4271	PRODUIT DES LOCATIONS		104 040.00		104 000.00		104 040.00
362.4350	REMB. FRAIS DE CHAUFFAGE		8 984.80		13 000.00		8 571.00
370	VIC I - VILLAGE INDUSTRIEL	82'836.50	113'429.05	82'764.70	108'000.00	69'577.85	107'449.07
370.3012	CONCIERGE	10 604.80					
370.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	994.20					
370.3040	CAISSE DE RETRAITE	1 322.10					
370.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	30.40					
370.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	9 399.20		10 000.00		7 573.70	
370.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	733.50		9700.00		1 696.20	
370.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	1 826.90				1 665.55	
370.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	3 271.00		4 400.00		3 716.70	
370.3189	FRAIS DENEIGEMENT PARCS			4000.00			
370.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	154.40		164.70		425.70	
370.3312	AMORTISSEMENT BATIMENT	54 500.00		54 500.00		54 500.00	
370.4231	PRODUITS DES LOCATIONS		103 097.30		95 000.00		98 728.90
370.4350	REMB. FRAIS DE CHAUFFAGE		10 331.75		13 000.00		8 720.17

COMMENTAIRES

- 362.3120 Augmentation due aux travaux d’agrandissement et utilisation de l’appartement comme bureau suite à ces travaux
- 362.3141 Suite aux travaux d’agrandissement, plusieurs petites pannes sont survenues, comme par exemple, les badges d’ouverture des portes et des soucis électriques

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	5906708.31	2534973.98	6832418.95	2950300.00	6288498.22	2871809.52
41	SERVICE TECHNIQUE	701756.33	165905.00	876300.00	285000.00	547782.34	160767.40
410	BUREAU TECHNIQUE	512491.57	107350.60	589300.00	95000.00	468824.13	137058.40
410.3011	TRAITEMENTS	379076.15		405000.00		316847.85	
410.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	35557.60		38500.00		29815.55	
410.3040	CAISSE DE RETRAITE	58670.30		58000.00		50419.50	
410.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1539.80		6600.00		4787.55	
410.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	3132.05		4500.00		3495.85	
410.3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	2661.10		4350.00		3605.97	
410.3111	ACHATS MOBILIER, EQUIPEMENT	1000.00		2650.00		304.65	
410.3151	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	5945.50		9500.00			
410.3154	ENTR. MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN & MAINTENANCE	417.26		2400.00		407.11	
410.3182	TELEPHONES	1908.33		1600.00		1793.95	
410.3185	TRAVAUX SOUS-TRAITANCE BUREAU INGENIEURS	20463.13		54000.00		56376.60	
410.3187	EMOLUMENTS DONNEES CADASTRE	2120.35		2200.00		969.55	
410.4313	PERMIS DE CONSTRUIRE		79453.30		30000.00		93802.50
410.4359	VENTES PRESTATIONS		27897.30		65000.00		43255.90
411	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	188264.76	58554.40	287000.00	190000.00	78958.21	23709.00
411.3185	ETUDES DIVERSES, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	92703.36		80000.00		15600.41	
411.3657	PARTICIP. PLANIFICATION ENERGETIQUE	19007.00		27000.00		19548.80	
411.3663	ENCOURAGEMENT CONSERVATION PATRIMOINE BATI			10000.00			
411.3663.1	ENCOURAGEMENT UTILISATION DES ENERGIES RENOUVELABLES	57554.40		150000.00		23709.00	
411.3805	ATTRIB. FONDS ENERGIES RENOUVELABLES	20000.00		20000.00		20000.00	
411.4656	SUBVENTION POUR FRAIS D'ETUDES		40000.00		40000.00		
411.4805	PRELEV. FONDS ENERGIES RENOUVELABLES		54554.40		150000.00		23709.00
421	TRAVAUX DE DENEIGEMENT	288060.32	21920.00	637859.70	35000.00	486191.82	19465.00
421.3011	TRAITEMENTS	100064.00		190000.00		173974.55	
421.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	7386.35		18500.00		14525.90	
421.3040	CAISSE DE RETRAITE	11218.00		27200.00		23168.35	
421.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	584.75		3100.00		3096.99	
421.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS						
421.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	8531.85		20000.00		6337.43	
421.3135	ACHATS GRAVILLON, SEL	61312.14		100000.00		89318.80	
421.3136	FOURNITURES POUR VEHICULES, CARBURANT			55000.00		40324.10	
421.3154	ENTRETIEN DU MATERIEL	4932.58		15000.00		4324.75	
421.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	184.55		8000.00		2214.35	
421.3188	DEBLAIS PAR DES TIERS	63846.10		155000.00		83252.30	
421.3189	REMB. DEGATS CAUSES A TIERS			1000.00		500.00	
421.3222	INTERETS DES EMPRUNTS			59.70		154.30	
421.3313	AMORTISSEMENT FRAISEUSE			15000.00		15000.00	
421.3902	IMPUTATION EMPLOI VEHICULES	30000.00		30000.00		30000.00	
421.4356	REFACTURATION A DES TIERS		21920.00		35000.00		19465.00

COMMENTAIRES

- 410.4313 Hausse des recettes du fait d'une augmentation des montants de construction (CFC2) des projets des objets soumis à des permis de construire (locatifs et projets industriels).
- 411.3185 Le dépassement correspond à des éléments non prévus au budget pour ce compte (plan de mobilité d'administration, stratégie énergétique)
- 421.3011 Peu d'heures de déneigement
- 421.3136 Imputation du carburant désormais sur le compte 430.3136

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	ROUTES ET GARAGE COMMUNAL	2'595'639.50	76'658.85	2'763'937.05	234'000.00	2'616'448.18	206'062.00
430	ROUTES TRAVAUX D'ENTRETIEN	2'540'881.87	76'658.85	2'700'637.05	234'000.00	2'524'451.20	206'062.00
430.3011	TRAITEMENTS RESP. CHANTIERS & GARAGE	215'619.35		153'000.00		217'660.90	
430.3012.1	TRAITEMENTS ENTRETIEN DES ROUTES	726'403.55		725'500.00		614'168.20	
430.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	88'900.25		83'500.00		74'691.90	
430.3040	CAISSE DE RETRAITE	131'479.65		125'700.00		117'815.05	
430.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	6'928.00		14'200.00		8'287.60	
430.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'679.60		6'000.00		2'122.85	
430.3090	FORMATION & FRAIS DU PERSONNEL	9'018.80		18'500.00		13'781.10	
430.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	487.30		1'500.00		991.90	
430.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	12'578.14		17'000.00		16'667.20	
430.3115	ACHATS VEHICULES, MACHINES	18'000.00		20'000.00		23'934.00	
430.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATOR	3'359.20		6'500.00		4'199.00	
430.3135	ACHATS MATERIAUX & FOURNITURES	20'932.72		68'700.00		41'231.03	
430.3136	FOURNIT. PR VEHICULES, CARBURANT	37'507.89		42'000.00		4'066.84	
430.3142	ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER	308'026.57		365'000.00		249'584.85	
430.3143	SIGNALISATION ROUTIERE	10'399.46		20'000.00		39'142.36	
430.3154	CONTRAT ENTRET. & ENTRET. MAT. & OUTIL.	2'441.41		4'000.00		5'550.72	
430.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES	31'631.85		40'000.00		32'355.11	
430.3156	ENTRETIEN & FRAIS DECHIQUEUSE	11'434.95		5'000.00		4'825.00	
430.3163	LOCATION EPAREUSE ET BALAYEUSE			2'000.00		1'211.65	
430.3180	TELEPHONES ET FRAIS DIVERS	2'264.30		3'000.00		2'617.80	
430.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	3'261.00		29'000.00		35'492.70	
430.3192	TAXES SUR VEHICULES	6'274.03		9'000.00		3'789.98	
430.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	9'977.30		8'022.50		14'771.10	
430.3311	AMORTISS. CARREFOUR GARE DU BRASSUS	140'000.00		140'000.00		140'000.00	
430.3311.10	AMORTISS. PISTES CYCLABLES	104'833.00		104'833.00		104'833.00	
430.3311.11	AMORTISS. REFECTION TROTTOIR ET ROUTE GOLSSE			7'000.00		7'000.00	
430.3311.14	AMORTISS. PASSAGE A NIVEAU DES CRETETS	11'500.00		11'500.00		11'500.00	
430.3311.19	AMORTISS. TROTTOIR & PASSAGE SOUS VOIE CAMPE	56'000.00		56'000.00		56'000.00	
430.3311.23	AMORTISS. TROTTOIR RTE FRANCE 5, BRASSUS			6'270.00		6'270.00	
430.3311.24	AMORTISS. PISTE CYCLABLE "CRET MEYLAN-PIGUET DESSOUS"	91'000.00		91'000.00		91'000.00	
430.3311.25	AMORTISS. TROTTOIR CRETETS - RUE DU LAC (13/2014)			26'600.00		26'600.00	
430.3311.26	AMORT. 04/2020-CREDIT DETUDE TRAVERS. DE L'ORIENT					5'204.95	
430.3311.28	AMORTISS. ENROBE RTE DU SOLLIAT	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
430.3311.29	AMORT. 03/2016-PISTE CYCL. PRE-ROND-PIGUET-DESSOUS	100'000.00		100'000.00		100'000.00	
430.3311.30	AMORT. 02/2016-PASSAGE SOUS VOIE ECOLE CLM	72'000.00		72'000.00		72'000.00	
430.3311.31	AMORTISS. 01/2017 PISTE CYCLABLE ETAPE FINALE	63'000.00		63'000.00		63'000.00	
430.3311.36	AMORT. 12/2017 RUE PONT-DES-SOIES			8'700.00		8'700.00	
430.3311.37	AMORT. 16/2017 TROTTOIR RTE NEUVE	13'750.00		13'750.00		13'750.00	
430.3311.39	AMORT. 01/2021 TROTTOIR GH-PIGUET	14'500.00		14'500.00		14'500.00	
430.3311.40	AMORT. 05/2021 TRAVERSEE DE L'ORIENT	32'700.00		32'700.00		32'700.00	
430.3311.45	AMORTISS. REFECTION PONT CHEZ JACOB			36'32.45		31'300.00	
430.3311.55	AMORT. 02/2023 PARKING EGLISE CATH. BRASSUS			19'500.00			
430.3311.8	AMORTISS. ROUTE DES GRANDS CHAMPS			12'500.00		12'500.00	
430.3311.80	AMORTISS. PROL. TROTTOIR RUE DES FORGES	62'493.55					
430.3311.91	AMORTISS. ROUTE ZI BAS-DU-CHENIT	18'500.00		18'500.00		18'500.00	
430.3311.94	AMORTISS. RECONSTRUCTION PONT LANDE	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
430.3311.98	AMORTISS. GIRATOIRE DE L'ESSOR					7'088.36	
430.3313	AMORTISS. PONY BOSCHUNG ELECTRIQUE	28'000.00		28'000.00		28'000.00	
430.3313.1	AMORTISS. VEHICULE BUCHER					16'200.00	
430.3313.3	AMORTISS. BALAYEUSE BOSCHUNG S3					8'476.05	
430.3313.4	AMORTISS. MEILI 1400 PORTE-OUTILS (04/2014)			22'400.00		22'400.00	
430.3313.6	AMORT. CAMION SCANIA (EQUIPE NEIGE)			98'29.10		12'000.00	
430.3313.8	AMORT. SALEUSE VM7000H45 (01/2019)			12'300.00		12'300.00	
430.3600	FONDS RENOUVELLEMENT VEHICULES	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
430.4342	PEAGE ROUTE PRE-RODET		2'821.50		4'000.00		2'987.50
430.4356	FACTURES A AUTRES SERVICES		20'636.50		17'000.00		153'786.10
430.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES				30'000.00		
430.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		23'200.85				19'388.40
430.4902	IMPUTATION VEHICULES AU DENBEGEMENT		30'000.00		30'000.00		30'000.00
431	GARAGE COMMUNAL	54'757.63		63'300.00		91'996.98	
431.3114	ACHATS MACHINES ET OUTILLAGE	2'349.58		8'200.00		14'564.32	
431.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	24'776.40		38'000.00		29'733.94	
431.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	20'534.33		8'000.00		38'468.86	
431.3154	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL	2'251.07		2'300.00		3'453.16	
431.3182	TELEPHONES, LIAISON INTERNET			9'00.00		276.00	
431.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	4'846.25		5'900.00		5'500.70	
440	CIMETIERES	35'749.01	2'340.00	46'800.00	2'000.00	44'282.10	1'220.00
440.3012	TRAITEMENTS	24'389.40		27'000.00		30'645.70	
440.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	2'349.85		2'600.00		2'931.10	
440.3040	CAISSE DE RETRAITE	3'568.80		4'200.00		4'874.95	
440.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	186.05		500.00		217.90	
440.3114	ACHATS DE MATERIEL	646.96		1'500.00		68.90	
440.3145	ENTRETIEN BATIMENTS ET ALLEES	4'607.95		11'000.00		5'743.55	
440.4272	FINANCES POUR CONCESSIONS		2'340.00		2'000.00		1'220.00

COMMENTAIRES

- 430.3011 Budget 2024 a été sous-estimé en raison de départ à la retraite de M. Jaquier JAQUIER
- 430.3156 Frais de réparation après les dégâts occasionnés lors du broyage de déchets verts mal triés
- 431.3141 Changement porte garage budgeté en 2022

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	1'119'470.60	1'085'729.08	1'210'022.20	1'084'300.00	1'246'901.38	1'121'859.72
450.3011.2	PERSONNEL DECHETTERIE LE CHENIT	79'877.30		100'000.00		109'363.75	
450.3011.3	PERSONNEL VOIRIE LE CHENIT	72'533.95		105'000.00		105'270.00	
450.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	14'321.40		21'500.00		22'654.60	
450.3040	CAISSE DE RETRAITE	20'484.45		32'600.00		35'045.40	
450.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1'263.90		3'700.00		4'165.73	
450.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	600.00					
450.3102	IMPRIMES, INFO A LA POPULATION	11'601.95		12'000.00		19'695.09	
450.3114	ACHATS & ENTRETIEN MATERIEL D'EXPLOITATION	48'361.92		45'000.00		40'674.15	
450.3120	ELECTRICITE DECHETTERIE	6'368.96		10'000.00		5'705.32	
450.3121	EAU, EPURATION	1'435.65		2'000.00		1'418.55	
450.3141	ENTRETIEN BATIMENT	4'892.20		5'000.00		5'577.48	
450.3154	CONTRATS D'ENTRETIEN			2'000.00		2'250.00	
450.3180	FRAIS DE PORTS	1'744.10		1'500.00		1'621.25	
450.3182	TELEPHONES	235.00		250.00		235.00	
450.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	3'400.30		5'500.00		5'959.55	
450.3188.01	TRANSPORT ORDURES MENAGERES	126'232.40		130'000.00		124'780.41	
450.3188.02	TRANSPORT DECHETS ENCOMBRANTS	13'485.00		13'000.00		12'546.60	
450.3188.03	TRANSPORT DECHETS COMPOSTABLES ET VERTS	44'371.92		40'000.00		41'900.41	
450.3188.04	TRANSPORT PAPIER ET CARTON	60'518.55		66'000.00		62'658.00	
450.3188.05	TRANSPORT VERRE	16'851.10		13'000.00		44'202.42	
450.3188.06	TRANSPORT FERRAILLE	12'681.25		12'000.00		11'178.19	
450.3188.07	TRANSPORT ALU			3'500.00		1'892.75	
450.3188.10	TRANSPORT BOIS	11'769.30		12'500.00		9'300.00	
450.3188.11	TRANSPORT LAINE DE VERRE - PIERRE					930.00	
450.3188.12	TRANSP. & RAMASSAGE DECHETS SPECIAUX	1'398.60		1'500.00		299.96	
450.3188.14	TRANSPORT MATERIAUX INERTES	7'079.00		6'700.00		5'860.97	
450.3189.15	TRANSPORT DECHETS COMMUNAUX	6'285.34		6'400.00		6'038.00	
450.3189.16	TRANSPORT "BOUTEILLES PET"	6'536.75		7'000.00		6'090.10	
450.3189.1	FRAIS ADMINISTRATIF & GESTION VALORSA	2'816.15		3'200.00		2'815.10	
450.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	3'795.10		2'772.20		7'166.40	
450.3311	AMORTISS. TRANSFORMATION DECHETTERIE (17/2017)	117'000.00		117'000.00		117'000.00	
450.3526.01	ELIMINATION ORDURES MENAGERES	137'576.55		165'000.00		154'600.30	
450.3526.02	ELIMINATION BOIS	26'633.20		30'000.00		24'458.80	
450.3526.03	ELIMINATION MATERIAUX INERTES	9'678.40		12'000.00		7'925.16	
450.3526.04	ELIMINATION SAGEX	2'097.70		6'300.00		4'191.17	
450.3526.05	ELIMINATION VEGETAUX/ORGANIQUES	70'203.45		40'000.00		49'286.90	
450.3526.06	ELIMINATION DECHETS VERTS	2'096.10		18'000.00		11'493.45	
450.3526.07	ELIMINATION DECHETS SPECIAUX MENAGERS DSM	20'256.36		14'500.00		13'021.54	
450.3526.08	ELIMINATION VERRES	2'389.70				7'773.63	
450.3526.09	ELIMINATION PAPIER - CARTON	5'309.65		9'000.00		20'127.25	
450.3526.10	ELIMINATION ENCOMBRANTS	28'355.35		25'300.00		28'126.48	
450.3526.12	ELIMINATION FERRAILLE ET ALU					37'285	
450.3526.15	ELIMINATION DECHETS COMMUNAUX	9'208.95		6'300.00		7'575.67	
450.3526.20	PERSONNEL DECHETTERIE L'ABBAYE, LE LIEU	95'723.75		90'000.00		90'654.00	
450.3901.1	IMPUTATION PERSONNEL ADMINISTRATIF	13'000.00		13'000.00		13'000.00	
450.4271	LOCATION AIRE DE DECHETTERIE		34'500.00		30'000.00		30'000.00
450.4342.1	REVENU DES TAXES AU SAC		274'347.15		290'000.00		273'685.10
450.4342.2	REVENU DES TAXES INDIVIDUELLES		439'286.35		420'000.00		432'426.60
450.4351	VENTE D'ELECTRICITE		10'411.02		5'600.00		10'505.40
450.4354	VENTES DECHETS		27'381.40				23'876.10
450.4354.1	RISTOURNE PAPIER - CARTON		2'294.60				
450.4354.2	RISTOURNE TAR VERRE		33'461.76		35'000.00		35'546.57
450.4354.3	VENTES METAUX		4'646.45		5'300.00		1'689.75
450.4354.4	FACTURATION A TIERS						628.80
450.4354.9	VENTES SENS, PET-RECYCLING, ETC.		10'906.56		8'500.00		8'324.79
450.4526	PARTICIPATION L'ABBAYE ET LE LIEU		248'493.79		290'000.00		305'176.61

COMMENTAIRES

- 450.3011 à 3060 Optimisation des coûts déchetterie avec la mise en place de Tipee et remplacement au plus urgent du responsable de la déchetterie
- 450.3114 Mise en place de la clôture autour du site et travaux préparatoires à l’installation des barrières d’accès
- 450.3154 Nous n’avons plus de contrat avec Siemens (caméra de surveillance)
- 450.3526.05 Les boxes de séparation des déchets verts (branchages et gazons/feuilles) n’ont pas été mis en place en 2024. Leur installation est prévue début 2025, ce qui permettra une meilleure valorisation des déchets verts. Pour mémoire, la quantité de déchets verts est variable d’une année à l’autre en fonction des conditions météorologiques
- 450.4354.1 Ristourne livraison déchets TRIDEL liée aux bons résultats de l’usine d’incinération

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
460	EGOUTS ET EPURATION DES EAUX	1'165'921.05	1'165'921.05	1'293'500.00	1'293'500.00	1'346'440.90	1'345'935.40
460.3011	TRAITEMENTS EXPLOITATION STEP	213'467.00		353'000.00		194'633.00	
460.3012.1	TRAITEMENTS TRAVAUX D'ENTRETIEN	10'213.10					
460.3030	CHARGES SOCIALES AVS/AI-APG-AC	19'493.30		33'500.00		18'315.95	
460.3040	CAISSE DE RETRAITE	31'921.45		54'900.00		29'270.60	
460.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1'524.85		5'700.00		3'624.32	
460.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	453.95		1'500.00		255.00	
460.3114	ACHATS MATERIEL ET OUTILLAGE	7'461.64		8'000.00		7'384.70	
460.3120	CHAUFFAGE, EAU	18'843.95		12'000.00		24'598.89	
460.3123	ELECTRICITE	85'567.22		68'000.00		77'667.24	
460.3133	DEPHOSPHATATION, FLOCULE, DEGRILLAGE & ELIMIN. BOUES	106'032.62		130'000.00		150'242.03	
460.3141	ENTRETIEN BATIMENT	28'352.80		20'000.00		252.05	
460.3144	ENTRETIEN RESEAU, FOURNITURES	205'770.40		170'000.00		245'625.01	
460.3150	ENTRETIEN MACHINES, OUTILLAGE	12'364.80		30'000.00		28'253.68	
460.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	4'090.40		6'000.00		1'278.85	
460.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES	4'127.35		6'500.00		9'914.95	
460.3162	TELEPHONES	2'917.94		3'500.00		2'511.20	
460.3165	FRAIS D'ETUDES	15'039.65		12'000.00		7'948.75	
460.3166	ASSURANCES DE CHOSES, RC	8'039.90		10'000.00		10'889.30	
460.3191.1	TAXES FEDERALES/FINANCEM. MICRO POLLUANTS	42'967.00		42'000.00		42'714.00	
460.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	1'217.90		1'203.20		3'109.90	
460.3311.13	AMORTISS. CARREFOUR GARE DU BRASSUS					2'095.28	
460.3311.17	AMORTISS. SEPARATIF ENTREE DES BIOUX			3'000.00		3'000.00	
460.3311.20	AMORTISS. EQUIPEMENT PARCELLES SENTIER-HAUT			9'807.75		17'000.00	
460.3311.22	AMORTISS. COLLECTEUR SOUS JAEGERLECOULTRE			6'700.00		6'700.00	
460.3311.23	AMORTISS. 02/2017 COLLECTEUR MUSEE AP LE BRASSUS			9'500.00		9'500.00	
460.3311.24	AMORTISS. 03/2017 COLLECTEUR EC LA GOLISSE					12'729.00	
460.3311.25	AMORTISS. 04/2017 COLLECTEURS SOUS VOIES TRAVYS			15'700.00		15'700.00	
460.3311.31	AMORTISS. PISTE CYCL. ETAPE FINALE			6'520.00		9'000.00	
460.3311.64	AMORTISS. EQUIPEMENT ZI BAS-DU-CHENIT	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
460.3311.9	AMORTISS. SEPARATIF GRANDS-CHAMPS			5'000.00		5'000.00	
460.3311.91	AMORTISS. TRAVAUX RENOVATION STEP	147'000.00		147'000.00		147'000.00	
460.3311.97	AMORTISS. SEPARATIF JAEGER LECOULTRE					30'800.00	
460.3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELL. VOITURE	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
460.3811	ATTRIBUTION FONDS FINANCEMENT STEP	190'083.63		113'469.05		220'437.20	
460.4271	LOCATION A VALREGIEAUX		18'000.00		18'000.00		18'000.00
460.4341	TAXES DE RACCORDEMENT		79'772.70		100'000.00		317'201.10
460.4342.1	TAXE EPURATION ET ENTRET. SVOLUME ECA		256'522.10		235'000.00		235'060.60
460.4342.2	SURFACE CONSTRUITE		324'989.30		300'000.00		305'812.15
460.4342.3	EAU CONSOMMEE		423'014.45		420'000.00		425'522.25
460.4366	FACTURATION TRAVAUX A TIERS				2'000.00		409.00
460.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		16'953.25		16'750.00		
460.4526	PART. DE L'ABBAYE ET DU LIEU ELIMINATION BOUES		46'669.25		51'000.00		43'930.30
470	RIVES DU LAC ET COURS D'EAU	111.50	16'500.00	4'000.00	16'500.00	451.50	16'500.00
470.3147	ENTRETIEN RIVES ORBE & RUISSEAUX	111.50		4'000.00		451.50	
470.4112	CONCESSION ROMANDE ENERGIE		16'500.00		16'500.00		16'500.00

AUCUN COMMENTAIRE

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3'951'133.47	1'395'440.05	4'589'522.20	1'465'513.00	4'460'080.67	1'380'529.80
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'204'855.26	479'145.00	2'431'710.00	508'640.00	2'404'354.54	464'941.40
510	GROUPEMENT PRIMAIRE VALLEE DE JOUX	1'708'547.00		1'977'960.00		1'841'486.00	
510.3522.0	PARTICIPATION A L'ADMINISTRATION	313'031.00		331'653.00		333'764.00	
510.3522.1	PARTICIPATION AUX BATIMENTS	500'584.00		504'642.00		511'314.00	
510.3522.2	PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT	11'024.00		12'390.00		22'236.00	
510.3522.3	PARTICIPATION ACTIVITES PARASCOLAIRES	111'566.00		108'007.00		102'711.00	
510.3522.4	PARTICIPATION AUX TRANSPORTS	503'729.00		538'737.00		538'770.00	
510.3522.5	PARTICIPATION UNITES D'ACCUEIL	268'613.00		480'031.00		332'691.00	
515	BATIMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES SENTIER - BRASSUS - ORIENT	496'308.26	20'745.00	453'750.00	23'300.00	562'868.54	7'641.40
515.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGES	258'375.90		191'500.00		232'756.96	
515.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	24'167.30		18'500.00		21'318.27	
515.3040	CAISSE DE RETRAITE	35'077.65		28'500.00		28'612.40	
515.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1'353.70		2'500.00		3'770.04	
515.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'965.33		1'500.00		1'580.10	
515.3114	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	9'931.22		24'500.00		17'969.10	
515.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	30'813.54		21'000.00		26'145.15	
515.3124	CHAUFFAGE	93'064.13		92'000.00		89'907.05	
515.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	7'162.21		14'000.00		8'273.07	
515.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	21'609.20		37'000.00		115'792.11	
515.3154	CONTRATS DE MAINTENANCE & ENTRETIEN	7'402.88		9'400.00		8'280.79	
515.3182	TELEPHONES	1'094.10		3'500.00		1'136.60	
515.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	4'291.10		9'000.00		4'882.00	
515.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE			4'000.00			
515.3222.2	INTERETS DES EMPRUNTS					454.90	
515.4271	LOCATIONS APPARTEMENTS, LOCAUX		14'020.00		10'200.00		13'770.00
515.4271.1	LOYER BIBLIOTHEQUE BRASSUS		6'600.00		6'600.00		-6'600.00
515.4350	REMBOURSEMENT FRAIS CHAUFFAGE		125.00		6'500.00		125.00
515.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES						346.40
518	LOCATIONS GROUPEMENT PRIMAIRE		458'400.00		485'340.00		457'300.00
518.4271	LOCATIONS BATIMENTS PRIMAIRES		458'400.00		485'340.00		457'300.00
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'480'819.68	910'514.55	1'880'062.60	953'873.00	1'844'909.32	914'088.40
520	ETABLISSEMENT SECONDAIRE VALLEE DE JOUX	791'433.00		854'348.00		834'968.00	
520.3522.0	PARTICIPATION A L'ADMINISTRATION	136'364.00		142'582.00		130'703.00	
520.3522.1	PARTICIPATION AUX BATIMENTS	522'570.00		522'581.00		518'431.00	
520.3522.2	PARTICIPATION A L'ENSEIGNEMENT	27'280.00		25'956.00		41'051.00	
520.3522.3	PARTICIPATION ACTIVITES PARASCOLAIRES	11'201.00		27'862.00		15'913.00	
520.3522.4	PARTICIPATION AUX TRANSPORTS	95'018.00		135'367.00		128'870.00	
525	BATIMENTS SECONDAIRES CHEZ-LE-MAITRE	689'386.68	11'701.55	1'025'714.60	10'800.00	1'009'941.32	16'889.40
525.3011	TRAITEMENT GESTION & CONCIERGES	224'748.90		274'000.00		283'554.19	
525.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	20'646.50		26'000.00		26'646.85	
525.3040	CAISSE DE RETRAITE	31'846.05		43'400.00		38'065.10	
525.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	971.05		3'300.00		4'303.55	
525.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	615.20		1'500.00		2'081.95	
525.3114	ACHATS MOBILIER ET MATERIEL	28'453.15		78'000.00		73'279.37	
525.3120	ECLAIRAGE, EAU, EPURATION	74'243.58		53'000.00		64'354.91	
525.3124	CHAUFFAGE	97'852.70		120'000.00		97'665.15	
525.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	11'073.10		15'000.00		14'960.13	
525.3133.1	TRAITEMENT DES DECHETS	2'287.70		5'000.00		3'876.40	
525.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	51'743.65		106'500.00		104'962.98	
525.3154	CONTRATS DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN	20'827.70		19'700.00		15'747.74	
525.3182	TELEPHONES	423.90		400.00		326.20	
525.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	18'586.90		21'000.00		20'996.40	
525.3189	MAIN D'OEUVRE EN SOUS-TRAITANCE			4'500.00			
525.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	3'626.60		2'974.60		7'890.40	
525.3312	AMORT. EXTENSION ETABLISSEMENT C-L-M ETAPE I & II	101'440.00		251'440.00		251'440.00	
525.4271	LOCATIONS APPARTEMENTS, LOCAUX		10'175.00		10'800.00		10'075.00
525.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		1'526.55				1'385.60
525.4363	REMB. DOMMAGES PAR ASSURANCES						5'428.80
528	LOCATIONS AU GROUPEMENT SECONDAIRE		898'813.00		943'073.00		897'199.00
528.4271	LOCATIONS DES BATIMENTS		605'400.00		649'660.00		605'400.00
528.4271.1	LOCATION BIBLIOTHEQUE ET REfectoire		220'600.00		220'600.00		220'600.00
528.4271.2	LOCATION UNITE D'ACCUEIL PARASCOLAIRE		72'813.00		72'813.00		71'199.00
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	6'078.50		6'500.00		6'108.65	
540.3522	PART. A L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	6'078.50		6'500.00		6'108.65	
580	TEMPLES ET CULTES	259'380.03	5'780.50	271'249.60	3'000.00	204'708.16	1'500.00
580.3011	TRAITEMENTS GESTION & CONCIERGES	18'999.35		19'500.00		19'470.00	
580.3012	TRAITEMENTS DES ORGANISTES	23'222.60		25'500.00		22'332.80	
580.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	2'312.85		2'000.00		2'292.30	
580.3040	CAISSE DE RETRAITE	2'534.25		3'100.00		2'856.60	
580.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	170.90		300.00		372.45	
580.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS					172.00	
580.3111	ACHATS MOBILIER, MACHINES	601.18		6'000.00		561.85	
580.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	62'385.72		45'000.00		53'392.40	
580.3141	ENTRETIEN DES TEMPLES	28'105.90		14'600.00		11'469.85	
580.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	5'710.10		6'500.00		5'261.81	
580.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	6'476.50		9'000.00		7'348.10	
580.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	132.30		249.60			
580.3313	AMORT. 07/2022 INTRODUCTION CAD TEMPLE DU SENTIER			39'000.00			
580.3652	SUBSIDE PAROIS. CATHOLIQUE & CULTE	108'526.38		100'500.00		79'178.00	
580.4271	LOCATION DES TEMPLES		1'560.00		3'000.00		1'500.00
580.4363	REMB. DOMMAGES PAR SSSURANCE		4'230.50				

COMMENTAIRE

- 580.3141 Travaux supplémentaires de taille des arbres devant le temple du Brassus (branches tombant sur des véhicules)

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	1'539'163.87	307'849.62	1'455'647.90	234'692.00	1'755'390.76	274'983.16
610	CORPS DE POLICE	875'732.50	73'757.61	766'600.00	56'300.00	1'131'054.55	97'019.00
610.3011	TRAITEMENTS CORPS DE POLICE						
610.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC						
610.3040	CAISSE DE RETRAITE						
610.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS						
610.3080	ASSISTANT POLICE (ASP)					30.00	
610.3101	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	460.60		5000.00		387.45	
610.3102	JOURNAUX, DOCUMENT., ANNONCES	360.00		1000.00		201.18	
610.3111	MOBILIER, EQUIPEMENTS TECHN.	1000.00				3306.40	
610.3116	EQUIPEMENTS, HABILLEMENT, MAT.	266.80		2000.00		206.89	
610.3160	ENTRETIEN VEHICULES, MACHINES					335.63	
610.3180	FRAIS CARTE DE CREDIT, FRAIS DE PORTS	13'167.40				500.00	
610.3182	CONCESSION RADIO, TELEPHONES	387.51					
610.3188	TRANSPORTS, DEPLACEMENTS & EVACUATIONS VEHICULES			2000.00			
610.3193	COTISATION CRPS & FRAIS PREVENTION & SECURITE					50.00	
610.3311.56	AMORT. XX/2023-INST. HORODATEUR, MARQUAGE ET SIGNAL.	17'626.19		16500.00			
610.3511	PARTICIPATION A LA POLICE CANTONALE (LOPV)	842'464.00		740'000.00		1'033'602.00	
610.3511.2	PARTICIP. A LA POLICE COMPLEMENT ANNEE PRECEDENTE					92'433.00	
610.4272	TAXES FOIRES ET MARCHES		5'162.00		6000.00		5'835.00
610.4356	FACTURATION FRAIS A DES TIERS		160.00				
610.4370	AMENDES		41'270.07		50'000.00		32'410.00
610.4371	HORODATEURS		27'165.54				
610.4392	PERMISSIONS				300.00		30.00
610.4510.1	DIFF. SUR PROVISION PEREQUATION						58'744.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	229'592.48	137'452.91	192'900.00	68'000.00	185'392.46	67'053.15
620.3011	TRAITEMENTS	118'983.55		113000.00		114'299.65	
620.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	11'780.70		11000.00		11'377.85	
620.3040	CAISSE DE RETRAITE	17'017.55		247'000.00		16'547.80	
620.3050	ASSURANCE ACCIDENTS	587.45		1500.00		1832.31	
620.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'666.30		500.00		1'254.80	
620.3081	PERSONNEL L'ABBAYE & LE LIEU	22'000.00					
620.3100	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	4'691.38		2'200.00		1'167.75	
620.3109	ACHATS CARTES D'IDENT., PERMIS, AUTORISATIONS	49'391.40		32'000.00		37'594.00	
620.3114	ACHATS MACHINES, MATERIEL			6'000.00		798.30	
620.3180	TELEPHONES, FRAIS DE PORTS	3'474.15		2'000.00		520.00	
620.4312	EMOLUMENTS CONTROLE HABITANTS		70'140.50		68'000.00		65'340.30
620.4359.1	VENTES DE PRESTATIONS		19'636.00				1712.85
620.4526	PART. DE L'ABBAYE ET DU LIEU		47'676.41				
63	POLICE SANITAIRE	67'187.78	36'576.70	73'200.00	38'072.00	100'331.04	48'763.70
631	CONTROLE DENREES			1'000.00			
631.3190	COTISATIONS, FRAIS DE CONTRÔLES & DIVERS			1000.00			
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	67'187.78	36'576.70	72'200.00	38'072.00	100'331.04	48'763.70
633.3012	TRAITEMENTS	18'867.85		21'000.00		25'752.00	
633.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	1'817.85		2'000.00		2'787.45	
633.3040	CAISSE DE RETRAITE	2'760.85		3'300.00		4'445.90	
633.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	143.90		400.00		207.20	
633.3101	IMPRIMES, MATERIEL DE BUREAU	23.00		1'000.00			
633.3116	ACHATS MATERIEL D'EXPLOITATION	6'418.96		3'000.00		149.73	
633.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	11'965.70		16'000.00		12'777.35	
633.3133	PRODUITS DE NETTOYAGE	5'274.35		6'500.00		5'423.85	
633.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	3'287.83		10'000.00		36'969.50	
633.3150	ENTRETIEN MATERIEL, EQUIPEMENT	5'012.05		2'000.00		4'241.55	
633.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	505.25		1'500.00		1'082.50	
633.3526	FRAIS D'ELIMINATION DECHETS	8'620.20		4'000.00		4'004.01	
633.3905	IMPUTATION FRAIS D'ADMINISTRATION	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
633.4356	FACTURATION		9'746.00		6'900.00		7'991.55
633.4514	PARTICIPATION DU CANTON		5'698.00		4'420.00		5'172.00
633.4524	PARTICIPATION DE L'ABBAYE ET DU LIEU		21'132.70		26'752.00		35'600.15
640	SERVICE DES INHUMATIONS	14'933.90	9'012.40	18'700.00	20'000.00	17'762.75	11'097.31
640.3012	TRAITEMENTS	9'338.00		10'000.00		10'882.00	
640.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	875.80		1'000.00		1'029.30	
640.3040	CAISSE DE RETRAITE			2'000.00			
640.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	37.85		200.00		38.25	
640.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	1'629.20		2'000.00		1'755.60	
640.3190	FRAIS CONSTATS DECES	2'108.05		3'500.00		4'057.60	
640.3524	FRAIS REMPLACEMENT DU PREPOSE	945.00					
640.4524	REMBOURSEMENT POMPES FUNEBRES		9'012.40		20'000.00		11'097.31
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET SAUVETAGE	261'304.08	49'850.00	303'747.90	51'120.00	236'050.36	49'850.00
650	BATAILLON	238'017.33		272'000.00		214'132.00	
650.3521	PARTICIPATION AU SDIS VALLEE DE JOUX	238'017.33		272'000.00		214'132.00	
652	SAUVETAGE DU LAC	175.45	3'120.00	170.00	3'120.00	200.80	3'120.00
652.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	175.45		170.00		200.80	
652.4271	LOCATION BATIMENT		3'120.00		3'120.00		3'120.00
653	BATIMENT SDIS	9'369.30	46'730.00	19'649.90	48'000.00	12'349.21	46'730.00
653.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	5'135.80		5'000.00		1'285.05	
653.3154	ENTR. DU MATERIEL & CONTRAT D'ENTRETIEN	3'237.25		5'900.00		2'804.31	
653.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC	996.25		1'700.00		1'130.75	
653.3222	INTERETS DES EMPRUNTS			49.90		129.10	
653.3311	AMORTISS. PORTES 09/2020			7'000.00		7'000.00	
653.4271	LOCATION BATIMENT		46'730.00		48'000.00		46'730.00
654	JEUNES SAPEURS-POMPIERS	13'742.00		11'928.00		9'368.35	
654.3521	PART. AUX JEUNES SAPEURS-POMPIERS	13'742.00		11'928.00		9'368.35	
66	PROTECTION CIVILE ET ABRIS	90'413.13	1'200.00	100'500.00	1'200.00	84'799.60	1'200.00
660	PROTECTION CIVILE	80'628.38		89'500.00		76'777.68	
660.3521	PARTICIPATION A LA PC REGIONALE	80'628.38		89'500.00		76'777.68	
661	ABRIS PROTECTION CIVILE	9'784.75	1'200.00	11'000.00	1'200.00	8'021.92	1'200.00
661.3120	CHAUFFAGE, ECLAIRAGE, EAU	6'852.65		5'000.00		5'819.80	
661.3141	ENTRETIEN DU BATIMENT	2'932.10		5'000.00		2'101.97	
661.3154	ENTRETIEN MATERIEL, MOBILIER					100.15	
661.3186	ASSURANCES DE CHOSSES, RC			1'000.00			
661.4271	LOCATIONS		1'200.00		1'200.00		1'200.00
661.4809	PRELEVEMENT SUR FONDS ABRI PC						

COMMENTAIRE

- 633.3526 Augmentation due à la facture du 4e trimestre 2023, imputée en 2024 et un ajustement des tarifs en 2024 pour le transport

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	9'772'864.16	100'149.17	8'445'855.00	59'000.00	8'526'113.00	1'330'592.40
71	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	9'768'153.16	100'149.17	8'435'855.00	59'000.00	8'526'113.00	1'330'592.40
710	SECURITE SOCIALE ET SUBSIDES	9'494'491.87		8'214'070.00		8'321'350.51	1'275'592.40
710.3515	PARTICIPATION A LA FACTURE SOCIALE	8'544'974.40		7'000'000.00		7'379'754.80	
710.3515.3	PART. FOND. POUR LA PETITE ENFANCE	23'540.00		24'000.00		23'085.00	
710.3655	PARTICIPATION AU RESEAU AJOVAL	716'576.80		990'000.00		731'399.25	
710.3655.1	SUBVENTION OEUVRES DE BIENFAISANCE	942.40		5'000.00		1'122.60	
710.3655.11	SUBV. A L'INTEGRATION	15'270.00		19'000.00		7'268.00	
710.3655.2	SUBVENTION ATELIER POLYVAL	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
710.3655.5	SUBVENTION BOUEBERIE	19'000.00		19'000.00		5'000.00	
710.3655.6	SUBVENTION LOYER DE LA R.A.S.	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
710.3655.7	SUBVENTION LOYER O.R.P.	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
710.3659.2	SUBSIDE IDEA	47'120.00		46'670.00		46'130.00	
710.3664	MESURES SOCIALES	17'419.07		20'000.00		30'004.86	
710.3665	PRESTATIONS COMPL. COMMUNALES	84'249.20		65'000.00		72'286.00	
710.4510.1	DIFF. SUR PROVISION PEREQUATION						12'755'998.00
710.4513	SUBSIDE CANTONAL CULTURE LOISIRS SPORTS						94.40
711	LA SCENE - CENTRE DE RENCONTRE	250'596.50	100'149.17	198'700.00	59'000.00	187'148.99	55'000.00
711.3011	TRAITEMENTS SURVEILLANTS	135'594.10		127'000.00		121'561.85	
711.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	12'712.65		12'000.00		11'440.15	
711.3040	CAISSE DE RETRAITE	19'486.20		21'000.00		18'928.15	
711.3050	ASSURANCE MALADIE & ACCIDENTS	627.40		1'600.00		1'837.12	
711.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS			2'500.00		207.70	
711.3113	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	9'141.39		48'000.00		3'390.97	
711.3120	ECLAIRAGE	2'153.14		4'000.00		2'862.40	
711.3141	ENTRETIENS ET DIVERS	203.90					
711.3161	LOCATION LOCAUX	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
711.3173	FRAIS D'ANIMATION	41'277.72					
711.3653	SUBVENTION POUR LES ANIMATIONS	16'400.00		16'800.00		17'920.65	
711.3653.11	PREVENTION JEUNESSE	4'000.00					
711.4352.1	RECETTE EVENEMENT		25'824.17		6'000.00		
711.4361.1	REMB. CHARGES SOCIALES		3'825.00				
711.4513	SUBSIDE CANTONAL ENFANCE ET JEUNESSE		6'000.00		6'000.00		8'000.00
711.4513.2	SUBVENTION COMMUNALE		16'400.00				
711.4513.3	SUBVENTION TIERS		1'100.00				
711.4523	PARTIC. DE L'ABBAYE, DU LIEU		47'000.00		47'000.00		47'000.00
712	AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	23'064.79		23'085.00		17'613.50	
712.3525	PART. A L'AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES	23'064.79		23'085.00		17'613.50	
730	SANTE PUBLIQUE	4'711.00		10'000.00			
730.3654.1	PREVENTION SANTE PUBLIQUE	4'711.00		10'000.00			
8	SERVICES INDUSTRIELS	1'348'279.29	1'285'942.50	1'260'000.00	1'260'000.00	1'286'927.36	1'297'574.65
810	SERVICE DES EAUX	1'348'279.29	1'285'942.50	1'260'000.00	1'260'000.00	1'286'927.36	1'297'574.65
810.3011	TRAITEMENTS	138'500.00				146'700.00	
810.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	13'045.00				13'900.00	
810.3040	CAISSE DE RETRAITE	21'440.00				22'150.00	
810.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1'025.00				2'902.15	
810.3151	ENTRETIEN DES HYDRANTS	65'608.98					
810.3180	TELEPHONES, PORTS ET DIVERS	2'570.66				1'774.86	
810.3521	FACTURATION DE VALREGIEAUX	1'106'089.65		1'260'000.00		1'099'500.35	
810.4273	LOCATION DES COMPTEURS		373'182.30				358'239.55
810.4351	VENTE D'EAU		732'907.35				741'260.80
810.4356	FACTURATION TRAVAUX A TIERS VALREGIEAUX		5'842.85				14'384.30
810.4361	REMB. TRAITEMENTS ET CHARGES		174'010.00				183'790.00
810.4362	FACTURATION POUR LE COMPTE DE VALREGIEAUX				1'260'000.00		

COMMENTAIRES

- 710.3665 Les dossiers de demandes de prestations complémentaires sont en constante augmentation
- 711 et suivants Pour plus de transparence, les comptes de La Scène, qui auparavant étaient présentés à part, ont été intégrés depuis cette année dans les comptes communaux, La Scène étant un service communal

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	6'133'189.80	400'298.65	6'387'311.50	368'050.00	5'817'234.10	347'634.84
2	FINANCES	7'776'241.85	31'259'454.37	4'215'219.70	27'217'250.00	7'842'974.41	29'648'481.72
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'528'772.70	19'437'13.44	2'871'715.70	1'815'126.00	2'745'959.45	20'16'459.96
4	TRAVAUX	5'906'708.31	2'534'973.98	6'832'418.95	2'950'300.00	6'288'498.22	28'71'809.52
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3'951'133.47	1'395'440.05	4'589'522.20	1'465'513.00	4'460'080.67	1'380'529.80
6	POLICE	1'539'163.87	307'849.62	1'455'647.90	234'692.00	1'755'390.76	274'983.16
7	SERVICE SOCIAL	9'772'864.16	100'149.17	8'445'855.00	59'000.00	8'526'113.00	1'330'692.40
8	SERVICES INDUSTRIELS	1'348'279.29	1'285'942.50	1'260'000.00	1'260'000.00	1'286'927.36	1'297'674.65
	TOTALISATION	38'956'353.45	39'227'821.78	36'057'690.95	35'369'931.00	38'723'177.97	39'168'266.05
	Résultat	271'468.33			687'759.95	445'088.08	

AUCUN COMMENTAIRE



Comptes de fonctionnement par nature

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	38'956'353.45		36'057'690.95		38'723'177.97	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	6'113'962.93		6'217'655.00		5'882'032.60	
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	466'203.00		470'040.00		449'219.00	
301	PERSONNEL ADMINISTR. & D'EXPLOIT.	4'381'082.65		4'382'700.00		4'170'655.75	
303	ASSURANCES SOCIALES	443'872.00		455'140.00		428'252.20	
304	CAISSE PENSIONS ET PREVOYANCE	680'358.30		720'900.00		674'169.75	
305	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	44'619.70		85'875.00		78'331.95	
306	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	53'026.68		59'500.00		52'778.95	
308	PERSONNEL INTERIMAIRE FACTURE PAR TIERS	22'000.00				30.00	
309	AUTRES CHARGES AUT. & PERSONNEL	22'800.60		43'500.00		28'595.00	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	4'677'690.92		5'432'840.00		4'873'335.46	
310	IMPRIMES, FOURNITURES BUREAU	150'356.96		133'710.00		120'763.07	
311	ACHATS MOBILIER, MAT., MACHINES	274'842.03		447'150.00		288'029.14	
312	ACHATS EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLE	692'533.66		704'780.00		648'863.28	
313	AUTRES FOURNITURES & MARCHAND.	279'193.88		473'700.00		376'623.09	
314	ENTRETIEN IMMEUBLES, ROUTES	1'047'475.26		1'371'800.00		1'567'229.58	
315	ENTRETIEN MOBILIER, INSTALLATIONS	357'528.76		334'300.00		348'148.43	
316	LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES	9'000.00		11'000.00		10'211.65	
317	RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS	138'231.42		98'000.00		80'939.86	
318	HONORAIRES & PREST. SERVICES	1'638'763.52		1'757'400.00		1'347'187.53	
319	IMPOTS, TAXES, COTISATIONS, DIVERS	89'765.43		101'000.00		85'339.83	
32	INTERETS PASSIFS	30'762.14		152'633.10		47'765.92	
321	INTERETS DETTES A COURT TERME	110.09		127'000.00		282.82	
322	INTERETS DETTES A LONG TERME	25'166.50		20'133.10		46'189.30	
329	AUTRES INTERETS	5'485.55		5'500.00		1'293.80	
33	AMORTISSEMENTS	1'828'553.58		2'343'076.30		3'386'837.23	
330	AMORT. PATRIMOINE FINANCIER	209'409.39		200'946.50		115'361.32	
331	AMORT. PATRIMOINE ADMINISTR.	1'619'144.19		2'142'129.80		2'059'864.21	
332	AMORT. SUPPLEMENTAIRES					1'211'611.70	
35	REMB. A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	20'909'284.41		16'244'057.50		19'100'925.04	
351	REMB. DE CHARGES CANTONALES	9'455'742.40		7'823'336.50		8'572'736.30	
352	REMB. CHARGES AUTRES COMMUNES	11'453'542.01		8'420'721.00		10'528'188.74	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	5'029'642.08		5'346'760.00		5'013'014.02	
365	AIDES, SUBV. INSTITUTIONS PRIVEES	4'870'419.41		5'101'760.00		4'887'014.16	
366	AIDES INDIVIDUELLES	159'222.67		245'000.00		125'999.86	
38	ATTR. AUX FDS & FINANC. SPEC.	285'957.39		240'169.05		338'767.70	
380	ATTR. FDS RESERVE & RENOUVELL.	72'199.85		106'200.00		95'199.50	
381	ATTR. FINANCEMENTS SPECIAUX	213'757.54		133'969.05		243'568.20	
39	IMPUTATIONS INTERNES	80'500.00		80'500.00		80'500.00	
390	IMPUTATIONS INTERNES	80'500.00		80'500.00		80'500.00	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES PRODUITS PAR NATURE		39'227'821.78		35'369'931.00		39'168'266.05
40	IMPOTS		27'646'641.77		22'546'000.00		24'674'995.77
400	IMPOTS SUR REVENU & FORTUNE		14'466'598.32		13'500'000.00		13'210'000.67
401	IMPOTS SUR BENEFICE & CAPITAL		11'364'212.20		7'305'000.00		9'621'368.88
402	IMPOTS FONCIER		860'230.35		840'000.00		821'141.85
404	DROITS DE MUTATIONS		420'682.25		315'000.00		415'879.20
405	IMPOTS SUCCESSIONS & DONATIONS		295'038.70		400'000.00		377'818.00
406	IMPOTS & TAXES S/POSSESSION		198'939.10		166'000.00		190'761.94
409	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALC.		40'940.85		20'000.00		38'025.23
41	PATENTES, CONCESSIONS		44'508.80		40'000.00		44'003.40
410	PATENTES		28'008.80		23'500.00		27'503.40
411	CONCESSIONS		16'500.00		16'500.00		16'500.00
42	REVENUS DU PATRIMOINE		3'280'331.60		2'812'112.00		3'277'433.35
422	REVENUS CAPITAUX PATR. FINANCIER		464'675.40		343'000.00		455'325.00
423	REVENUS IMMEUBLES PATR. FINANCIER		266'721.30		252'840.00		256'990.90
424	GAINS COMPTABLES PATRIMOINE FINANCIER		1.90				71'436.90
427	REVENUS IMMEUBLES PATR. ADMIN.		2'548'933.00		2'216'272.00		2'493'680.55
43	TAXES, EMOLUMENTS, PROD. VENTES		4'057'739.18		4'467'800.00		4'364'760.09
431	EMOLUMENTS		170'926.95		123'050.00		192'272.80
434	TAXES RACCORD. & D'UTILISATION		1'800'753.55		1'769'000.00		1'992'595.30
435	VENTES & PRESTATIONS SERVICE		1'683'874.95		958'700.00		1'815'361.47
436	REMBOURSEMENTS DE TIERS		317'563.12		1'553'500.00		320'906.92
437	AMENDES		68'435.61		50'000.00		324'10.00
439	AUTRES RECETTES		16'185.00		13'550.00		11'213.60
44	PARTS RECETTES CANT. SANS AFFECTATION		181'446.90		22'200.00		437'772.65
441	PARTS A RECETTES CANTONALES		181'446.90		22'200.00		437'772.65
45	REMB. DE COLLECTIVITES PUBL.		3'866'899.28		5'156'319.00		6'214'200.93
451	PART. ET REMB. DU CANTON		1'531'606.73		1'111'567.00		2'866'605.56
452	PART. ET REMB. AUTRES COMMUNES		2'335'292.55		4'044'752.00		3'347'595.37
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS		4'000.00		50'000.00		16'691.36
465	PARTICIP. ET SUBVENTIONS DE TIERS		4'000.00		50'000.00		16'691.36
48	PREL. S/FDS & FINANCEMENT SPECIAUX		65'754.25		195'000.00		57'908.50
480	PREL. S/FONDS RESERVE & RENOUV.		65'754.25		195'000.00		57'908.50
49	IMPUTATIONS INTERNES		80'500.00		80'500.00		80'500.00
490	IMPUTATIONS INTERNES		80'500.00		80'500.00		80'500.00



Bilan au 31.12.2024

Cpte	Libellé	COMPTES 2024	COMPTES 2023	COMPTES 2022
No		ACTIF	ACTIF	ACTIF
91	ACTIF	37'640'340.91	43'321'403.29	51'064'792.40
910	DISPONIBLES	6'165'519.31	13'925'970.21	13'847'435.19
9100	CAISSE	11'511.65	4'234.15	6'794.55
9101	CHEQUES POSTAUX	5'477'348.94	13'480'491.19	12'940'619.77
9102	BANQUES - COMPTES COURANTS & EPARGNES	676'658.72	441'244.87	900'020.87
911	DEBITEURS & COMPTES COURANTS	2'426'398.01	772'199.78	9'003'959.02
912	PLACEMENTS PATRIM. FINANCIER	1'105'671.06	1'116'360.72	339'192.56
9120	TITRES ET PLACEMENTS	320'512.46	409'510.56	339'192.56
9123	TERRAINS ET BATIMENTS	785'158.60	706'850.16	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	1'795'079.79	1'296'097.63	1'915'333.26
914	INVESTISS. PATRIMOINE ADMIN.	18'639'986.09	18'814'088.30	19'062'185.72
9141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL	9'842'236.36	10'891'463.29	9'845'620.78
9143	BATIMENTS & CONSTRUC. A AMORTIR	6'011'918.32	5'189'549.60	6'438'527.13
9144	INSTALLATIONS SERVICE DES EAUX			
9145	FORETS ET MONTAGNES	2'235'000.00	2'235'000.00	2'235'000.00
9146	MOBILIER, MACHINES ET VEHICULES	481'865.50	433'437.60	490'840.85
9147	STOCK MARCHANDISES	68'965.91	64'637.81	52'196.96
915	PRETS & CAPITAUX DE DOTATIONS	7'507'686.65	7'396'686.65	6'896'686.65
916	SUBVENTIONS & PART. A AMORTIR			
917	AUTRES DEPENSES A AMORTIR			
918	AVANCES FINANCEMENTS SPEC.			

Cpte	Libellé	COMPTES 2024	COMPTES 2023	COMPTES 2022
No		PASSIF	PASSIF	PASSIF
92	PASSIF	37'640'340.91	43'321'403.29	51'064'792.40
920	ENGAGEMENTS COURANTS	3'370'394.14	5'549'317.79	2'463'710.21
921	DETTES A COURT TERME	353'403.00	345'213.00	
922	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	1'054'092.00	1'407'495.00	10'797'921.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	2'841'376.74	5'865'522.94	8'203'497.91
9280	FONDS RECETTES AFFECTEES	1'616'091.74	1'426'008.11	1'205'570.91
9281	FONDS RENOUVELLEMENT & RENOV.	2'127'420.36	2'078'830.36	2'030'346.36
9282	FONDS DE RESERVES DIVERSES	20'519'639.22	21'060'193.62	21'235'652.62
9285	FONDS GERES PAR LA MUNICIPALITE	1'082'219.67	1'184'586.76	1'168'945.76
929	CAPITAL	4'675'704.04	4'404'235.71	3'959'147.63
9290	RESULTAT DE L'ANNEE	271'468.33	445'088.08	198'913.94
9295	CAPITAL DE L'ANNEE PRECEDENTE	4'404'235.71	3'959'147.63	3'760'233.69
	ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	2024	2023	2022
	*Centre Sportif de la Vallée de Joux S.A. BR 414.240.72	1'320'000.00	1'320'000.00	1'320'000.00
	*Centre Sportif de la Vallée de Joux S.A. BR 515.217.29	380'000.00	380'000.00	380'000.00
	Centre Sportif de la Vallée de Joux S.A. prêts LIM	122'092.50	122'092.50	122'092.50
	Centre Sportif de la Vallée de Joux SA LADE préavis 06	1'649'904.00	1'649'904.00	1'649'904.00
	*Télésiège des Mollards S.A. BR CH37 8080 8005 9407 6511 7 & 580.753.83	180'000.00	180'000.00	180'000.00
	Société Electrique Vallée de Joux S.A. (LIM canton)	52'186.00	82'381.25	95'764.00
	Société Electrique Vallée de Joux S.A. (LIM confédération)	67'250.00	92'119.05	110'693.50
	Sogebois S.A. (LIM 222.05.025/3 + 222.05.026/1)	300'000.00	400'000.00	500'000.00
	Sogebois S.A. (emprunt à Brassus-Bois 10.06.2021-10.06.2031 capital initial de CHF 900'000.-/amortiss. Annuel de CHF 60'000.-)	660'000.00	720'000.00	780'000.00
	Sogebois S.A. (Emprunt POSTFINANCE2014-2024)	700'000.00	770'000.00	840'000.00
	Sogebois S.A. (Emprunt POSTFINANCE2012-2023)			150'000.00
	Sogebois S.A. (Emprunt BCV 2018-2028)	1'012'500.00	1'087'500.00	1'162'500.00
	Brassus Bois SA (LIM No 330)	522'500.00	577'500.00	632'500.00
	Association AstroVal (LADE No 50900000000023 réf. 27)	99'600.00	116'300.00	133'000.00
	Espace Horloger Vallée de Joux LPRCH prêt 517000000	100'000.00	120'000.00	140'000.00
	ORPC Jura-Nord Vaudois	49'109.00	48'617.00	48'617.00
	Total	7'215'141.50	7'666'413.80	8'245'071.00
	* Les cautionnements à la Banque Raiffeisen demeurent à la valeur initiale			

PRETS & CAPITAUX DE DOTATIONS				
1	part Banque Raiffeisen du Brassus	200.00	nom.	200.00
9'760	actions ROMANDE ENERGIE HOLDING SA	25.00	nom.	244'000.00
1'347	actions SEVJ SA, Le Sentier	1000.00	nom.	233'900.00
32'640	actions TRAVYS SA	10.00	nom. p.m.	1.00
32	actions A.V.J.	50.00	nom. p.m.	1.00
11	actions Téléski des Mollards	50.00	nom. p.m.	0.00
16	actions Téléski des Mollards	500.00	nom. p.m.	1.00
40	actions Téléski des Esserts	100.00	nom. p.m.	1.00
60	parts Maison des Jeunes, Le Brassus	25.00	nom. p.m.	0.00
10	parts l'Espérance, Le Sentier	25.00	nom. p.m.	0.00
102	parts Asile du Marchairuz	75.00	nom. p.m.	0.00
	Fondation Beaulieu, capital de dotation	10000.00	nom. p.m.	0.00
12	parts Office de Cautionnements	50.00	nom. p.m.	1.00
20	actions Grottes de Vallorbe	100.00	nom. p.m.	1.00
5	parts Association Tourisme Social, Vallorbe	100.00	nom. p.m.	0.00
2	parts Association Musée CIMA, Ste-Croix	100.00	nom. p.m.	0.00
11	parts Centre ramassage Déchets (CRIDEC)	1'000.00	nom.	0.00
40	parts Cie du Train à vapeur VJ	100.00	nom. p.m.	0.00
2	actions LS - Vaud Foot SA Lausanne	50.00	nom. p.m.	0.00
4	parts Formation apprentis mécanicien vaud	500.00	nom. p.m.	0.00
18'349	actions Centre Sportif de la Vallée de Joux SA	100.00	nom. p.m.	0.00
12	parts sociales Journal de Sainte-Croix à CHF 50.--	600.00	nom. p.m.	0.00
1	Chiblins part Centre Historique de l'Agriculture	1'000.00	nom. p.m.	0.00
5	parts Société Coopérative Comptoir Vallée	200.00	nom. p.m.	0.00
2	parts Maison d'Accueil, L'Abbaye	2'000.00	nom. p.m.	0.00
60	parts Ass. Forestière VD et Bas-Valais	250.00	nom.	0.00
105	actions Valorsa SA (! Janvier 2021 remb. partiel actions voir dossier titre coffre)	divers	nom.	0.00
400	actions VAL-TV SA (achat 400 actions à 100.- 06.2017 - amortissement de CHF 10'000.-/an. 4x du 31.12.2017 au 31.12.2020)	100.00	nom.	0.00
375	actions VIC Village Industriel au Chenit SA	1'000.00	nom.	0.00
3'750	actions VIC Village Industriel au Chenit SA	100.00	nom.	0.00
250	actions VIC Village Industriel au Chenit SA (Augmentation capital action de CHF 250'000;-- du 06.04.2016)			0.00
250	actions VIC Village Industriel au Chenit SA (Augmentation capital action de CHF 250'000;-- du 13.12.2023)			250'000.00
1	prêt VIC Village Industriel au Chenit SA Bât. III (amortissement 15'000.- par an dès 2002/taux 0%)			0.00
1	prêt VIC Village Industriel au Chenit SA Bât. IV (amortissement 10% dès 2016/taux 1%/capital de départ de CHF 150'000.-)			0.00
1	prêt VIC SA Bât. V taux de 1%(amortissement 10% dès 2022)			190'000.00
1	prêt VIC SA Bât. VI (janvier 2023selon préavis) voir dans le compte 9120 'Titres & placements'			380'000.00
4	prêt Centre Sportif SA			5'500'000.00
1	prêt Centre Sportif SA 01.04.2019-31.03.2025. Intérêt 1% l'an. Amortissements 31.03.2021 : 85', 31.03.2022 : 85', 31.03.2023 : 85', 31.03.2024:85' et 31.03.2025 : 60'. Préavis 15/2017			145'000.00
1'501	actions Brassus Bois SA, Le Sentier (valeur 1'000'000.- jusqu'au 31.12.2016 / amortissement de CHF 6'419.35 en 2017 puis de 25'000.- par année dès 2018)			368'580.65
2'700	actions Sogebois SA, Le Sentier	1'000.00	nom.	0.00
1	subvention Agapê, travaux de modernisation			0.00
1	prêt CCCV			196'000.00
				7'507'686.65



COMPTES 2024

Crédits votés par le Conseil Communal État au 31.12.2024

ETAT AU 31.12.2024 DES CREDITS VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAL								
Investisse- ment total prévu	Dépenses au 31.12.2024	Dépenses en 2024	Amortiss- sements	Recettes 2024		Amortiss. et prélèvem. sur fonds ant.	Subsidés et particip. antérieurs	Solde à amortir au 31.12.2024
				Prélev. s/réserves	Subsidés, particip.& refacturation			
70'000.00	62'773.95					62'773.95	0.00	0.00
840'000.00	640'866.90		56'000.00			560'000.00	0.00	24'866.90
160'000.00	96'775.55					96'775.55	0.00	0.00
94'000.00	86'295.45					86'295.45	0.00	0.00
65'7500.00	660'370.65					450'512.45	209'858.20	0.00
2'800'000.00	2'641'387.64		147'000.00			1'911'000.00	20'175.90	563'211.74
1'725'000.00	1'425'280.67		91'000.00			850'000.00	430'917.30	53'363.37
240'000.00	141'857.45					80'000.00	61'857.45	0.00
430'000.00	271'159.63					107'500.00	163'659.63	0.00
210'000.00	211'154.05		14'000.00			112'000.00	0.00	85'154.05
1'800'000.00	1'340'520.56		72'000.00			360'000.00	0.00	908'520.56
1'506'000.00	859'645.24		100'000.00			600'000.00	104'023.45	55'621.79
148'000.00	229'184.13					39'600.00	189'584.13	0.00
1'260'000.00	1'092'321.24	637.30	63'000.00			315'000.00	164'220.10	550'101.14
360'000.00	219'985.45					36'000.00	183'985.45	0.00
180'000.00	51'520.00					51'520.00	0.00	0.00
140'000.00	104'799.70					104'799.70	0.00	0.00
137'000.00	58'729.00					58'729.00	0.00	0.00
235'000.00	120'186.35					120'186.35	0.00	0.00
500'000.00	906'284.91	71'306.74	22'600.00			499'622.75	118'054.83	266'007.33
160'000.00	99'203.40					99'203.40	0.00	0.00
265'000.00	111'204.95	0.00				111'204.95	0.00	0.00
290'000.00	200'832.15		14'500.00			29'000.00	0.00	157'332.15
980'000.00	964'530.09	7'833.65	32'700.00		223'490.92	65'400.00	0.00	642'939.17
524'800.00	462'427.85					398'718.85	63'709.00	0.00
580'000.00	616'206.85		30'000.00			480'000.00	34'210.00	71'996.85
609'000.00	613'700.50		26'500.00			448'300.00	59'892.10	79'008.40
878'000.00	833'879.00					803'888.36	29'990.64	0.00
462'000.00	485'837.75					485'837.75	0.00	0.00
105'300.00	105'708.05					105'708.05	0.00	0.00
2'795'000.00	2'349'770.13		140'000.00			1'951'261.26	207'031.96	51'476.91
44'000.00	52'818.45					52'818.45	0.00	0.00
680'000.00	599'123.80					465'802.90	133'320.90	0.00
250'000.00	269'610.80					251'871.55	17'739.25	0.00
206'000.00	166'180.45		13'750.00			68'750.00	0.00	83'680.45
4'000'000.00	3'735'717.60		117'000.00			468'000.00	725'863.34	2'424'854.26
1'770'000.00	1'819'562.30		104'833.00			1'319'772.00	56'421.00	338'536.30
115'000.00	115'113.85		11'500.00			11'500.00	0.00	92'113.85
1'485'000.00	1'840'795.80	145'622.55			290'790.00	0.00	0.00	1'550'005.80
2'700'000.00	502'304.35	207'795.05			284'519.92	0.00	0.00	217'784.43
327'321.57	327'964.12		65'465.00			65'461.57	0.00	197'037.55
206'076.25	206'076.25					206'076.25	0.00	0.00
650'000.00	614'471.82	3'785.35	14'031.45		404'000.00	0.00	0.00	196'440.37
1'547'757.45	78'042.65	20'035.90				0.00	0.00	78'042.65
390'000.00	213'523.92	26'612.55				0.00	0.00	213'523.92
83'000.00	88'130.95	88'130.95	17'626.19			0.00	0.00	70'504.76
33'000.00	22'980.90	12'210.90				0.00	0.00	22'980.90
1'124'240.00	625'928.71	621'989.56			52'896.75	0.00	0.00	573'031.96
89'250.00	105'757.35	71'948.40			4'500.00	0.00	0.00	101'257.35
69'000.00	62'493.55	15'898.85	62'493.55			0.00	0.00	0.00
50'105.48	53'563.75	13'884.40				0.00	0.00	53'563.75
	119'277.70	119'277.70				0.00	0.00	119'277.70
								1.00
5'043'000.00	4'458'401.89		101'440.00			2'014'400.00	14'960.00	2'327'601.89
3'348'000.00	3'287'890.45		120'000.00			1'816'106.45	11'784.00	1'340'000.00
2'065'000.00	2'089'063.25		13'450.00			1'667'250.00	86'526.00	330'837.25
270'000.00	147'182.45					147'182.45	0.00	0.00
189'175.00	198'085.21	178'113.46				0.00	0.00	198'085.21
264'900.00	231'001.40					0.00	175'822.55	55'178.85
502'000.00	418'554.71	150'762.16	10'000.00		47'100.00	20'000.00	76'000.00	265'454.71
97'000.00	81'502.00					54'902.60	26'599.40	0.00
180'000.00	204'771.96		20'755.00			56'755.00	0.00	127'261.96
1'700'000.00	1'832'603.30					1'832'603.30	0.00	0.00
2'762'000.00	2'722'712.95		54'500.00			2'379'528.30	239'749.40	48'935.25
5'460'000.00	5'571'158.65					5'570'923.65	235.00	0.00
370'000.00	394'529.05		30'000.00			30'000.00	0.00	334'529.05
590'000.00	177'066.67	88'437.17				0.00	0.00	177'066.67
286'465.00	279'408.85	274'743.30				0.00	0.00	279'408.85
1'450'000.00	430'566.00	430'566.00				0.00	0.00	430'566.00
0.00	96'991.63	96'991.63				0.00	0.00	96'991.63
600'000.00	557'450.45					199'931.45	357'519.00	0.00
79'000.00	92'227.65					53'959.65	38'268.00	0.00
675'000.00	594'194.29					414'194.29	180'000.00	0.00
880'000.00	1'734'693.14					1'414'578.11	320'114.03	0.00
500'000.00	744'697.12					754'808.55	-10'111.43	0.00
260'000.00	388'537.59					453'616.34	-65'078.95	0.00
3'400'000.00	2'590'070.55					1'515'582.55	1'074'488.00	0.00
120'000.00	107'882.20					35'882.20	72'000.00	0.00
145'000.00	121'993.80					11'859.80	110'134.00	0.00
1'108'150.00	1'079'796.40					710'229.75	369'566.65	0.00
2'460'000.00	2'470'300.25					1'405'505.15	1'064'795.10	0.00
190'000.00	105'279.65					54'291.65	50'988.00	0.00
150'000.00	94'600.70					49'386.70	45'214.00	0.00
139'751.00	134'475.05					134'475.05	0.00	0.00
162'000.00	197'529.65					197'529.65	0.00	0.00
224'000.00	224'000.00					224'000.00	0.00	0.00
225'000.00	191'025.70					191'025.70	0.00	0.00
166'000.00	178'930.95					159'930.95	19'000.00	0.00
40'000.00	40'015.50					40'015.50	0.00	0.00
345'200.00	332'043.55		28'000.00			56'000.00	0.00	248'043.55
318'370.00	317'829.10					293'829.10	24'000.00	0.00
420'000.00	233'821.95	76'427.90				0.00	0.00	233'821.95
1'501'000.00	1'501'000.00		25'000.00			1'107'419.35	0.00	368'580.65
400'000.00	400'000.00					255'000.00	0.00	145'000.00
5'500'000.00	5'500'000.00					0.00	0.00	5'500'000.00
1'800'000.00	2'450'000.00		60'000.00			1'200'000.00	370'000.00	820'000.00
210'000.00	210'000.00	210'000.00	14'000.00		0.00	0.00	0.00	196'000.00
								478'106.00
83'553'361.75	74'906'723.97	2'933'011.47	1'693'144.19	0.00	1'307'297.59	40'913'594.98	7'627'087.38	23'843'706.83



COMPTES 2024

Amortissements

2024 - AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF & FINANCIER

à débiter	à créditer	No préavis	Affectations	Amortissements 2024	Solde
430.3311.10	9141.10	03/2010+03/2014	Piste cyclable et trottoir rue des Amoureux & Pl. de rebroussement	fr. 104'833.00	fr. 338'536.30
460.3311.91	9141.11.1	05/2014	Nouveaux locaux STEP	fr. 147'000.00	fr. 563'211.74
430.3311	9141.13	06/2011	Aménag. carrefour de la gare du Brassus	fr. 140'000.00	fr. 51'476.91
430.3311.14	9141.15.2	02/2022	Réfection passage à niveau "Les Crêtets"	fr. 11'500.00	fr. 92'113.85
430.3311.19	9141.19	04/2013	Création trottoir & passage sous-voie Campe	fr. 56'000.00	fr. 24'866.90
430.3311.24	9141.24	02/2015	Piste cyclable Crêt Meylan-Piguet dessous	fr. 91'000.00	fr. 53'363.37
430.3311.28	9141.28	09/2015	Réfection enrobé Rte du Solliat	fr. 14'000.00	fr. 85'154.05
430.3311.29	9141.29	03/2016	Piste cyclable Pré Rond/Piguet-Dessous Etape 6 - génie civil	fr. 100'000.00	fr. 55'621.79
430.3311.30	9141.30	02/2016	Passage inf. ESV	fr. 72'000.00	fr. 908'520.56
430.3311.31	9141.31	01/2017	Piste cyclable "étape finale"	fr. 63'000.00	fr. 550'101.14
430.3311.37	9141.37	16/2017	Création trottoir Rte Neuve	fr. 13'750.00	fr. 83'680.45
450.3311	9141.38	17/2017	Transformation déchetterie intercommunale	fr. 117'000.00	fr. 2'424'854.26
430.3311.39	9141.39	01/2021	Trottoir Rue G.H.Piguet	fr. 14'500.00	fr. 157'332.15
430.3311.40	9141.40	05/2021	Traversée de l'Orient (Etape1 & Giratoire)	fr. 32'700.00	fr. 642'939.17
170.3315	9141.43	09/2022	Plan d'affectation des Grandes Roches	fr. 65'465.00	fr. 197'037.55
430.3311.94	9141.88	05/2007	Reconstruction Pont de la Lande	fr. 30'000.00	fr. 71'996.85
230.3311	9141.92	07/2017	Financement d'études et projets (PQ Rocheray)	fr. 22'600.00	fr. 266'007.33
460.3311.84	9141.94	01/2008	Epuration ZI Bas-du-Chenit	fr. 8'000.00	fr. 79'008.40
430.3311.91	9141.94	01/2008	Route ZI Bas-du-Chenit	fr. 18'500.00	
356.3313	9143.36	01/2022	Rénovation Cantonette	fr. 30'000.00	fr. 334'529.05
515.3312	9143.37	13/2019	Aménagement Cantonette/ transform. Pour APEMS	fr. 20'755.00	fr. 127'261.96
3'510.3312	9143.38	06/2016	Réfection toiture et aménagement combles HDV	fr. 120'000.00	fr. 1'340'000.00
370.3312	9143.47	05/2013	local -dépôt annexe au VIC 1	fr. 4'500.00	fr. 48'935.25
370.3312	9143.47	05/2013	Village Industriel: Bâtiment No 1	fr. 50'000.00	
525.3312	9143.72	02/2013	Extension établissement scolaire C-L-M ph.II	fr. 101'440.00	fr. 2'327'601.89
328.3313	9143.86	02/2018	Achat Gdes Roches et Moesette + transf. Cave	fr. 13'450.00	fr. 330'837.25
328.3312	9143.90	06/2020	Rénovation toit chalet Combette, Pré Derrière, Crotton	fr. 10'000.00	fr. 265'454.71
430.3313	9146.17	02/2021	Boschung Pony P4 Electrique	fr. 28'000.00	fr. 248'043.55
160.3311	9141.44	11/2022	Réfection de la place de parking du Rocheray	fr. 14'031.45	fr. 196'440.37
430.3311.80	9141.80	06/2023	Prolongation trottoir des Forges	fr. 62'493.55	fr. -
610.3311.56	9141.56	10/2023	Inst. Horodateurs, marquage et signalétique sur territoire communal	fr. 17'626.19	fr. 70'504.76

Amortissement Patrimoine administratif (selon budget 2024)

fr. 1'594'144.19

220.3315	9150		Participation centrale de chauffe Brassusbois	fr. 25'000.00	fr. 7'582'274.65
----------	------	--	---	---------------	------------------

Amortissements prêt et capitaux de dotation prévus au budget

fr. 1'619'144.19



COMPTES 2024

Emprunts

1. EMPRUNTS A COURT TERME

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	CREDIT	SOLDE AU	INTERETS	
		MAXIMUM	31.12.2024	TAUX	MONTANT
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	Trésorerie	fr. 1'000'000.00	Créancier	3.00%	fr. -
CREDIT MUTUEL S.A.	Trésorerie	fr. 1'000'000.00	Créancier	3.00%	fr. -
TOTAL DES DISPONIBLES EN COMPTES COURANTS		fr. 2'000'000.00			

2. CREDITS D'INVESTISSEMENTS

(NON CONSOLIDES)

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	CREDIT	SOLDE AU	INTERETS	
		MAXIMUM	31.12.2024	TAUX	MONTANT
		fr. -	fr. -		

3. EMPRUNTS CONSOLIDES

ETABLISSEMENTS	AFFECTATIONS	SOLDE AU	AMORTISSEMENTS	INTERETS	
		31.12.2023	2024	TAUX	MONTANT
POSTFINANCE	Avance à terme fixe 17.05.2013-01.05.2028	fr. 1'666'668.00	fr. 333'333.00	1.51%	fr. 25'166.69
Prêt LDER	Rénovation entrée de l'Essor	fr. 27'000.00	fr. 4'500.00	0.00%	fr. -
Prêt LADE 41& LPRCH14	Chem. piétonnier L'Orient-Les Bioux	fr. 59'040.00	fr. 7'380.00	0.00%	fr. -
TOTAL DES EMPRUNTS CONSOLIDES		fr. 1'752'708.00	fr. 345'213.00		fr. 25'166.69
TOTAL EN COMPTES COURANTS ET EN EMPRUNTS CONSOLIDES		fr. 3'752'708.00			



COMPTES 2024

Financements spéciaux et fonds de réserve

928 - FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE AU 31.12.2024

				Mouvements		
<i>Bilan au 01.01.2024</i>				<i>prélèvement du fonds</i>	<i>alimentation du fonds</i>	<i>Bilan au 31.12.2024</i>
9280 FONDS RECETTES AFFECTEES						
9280.40 Fonds financement STEP	CHF	1'425'370.86	CHF	-	CHF 190'083.63	CHF 1'615'454.49
9280.45 Fonds financement DECHETTERIE	CHF	-	CHF	-	CHF -	CHF -
9280.63 Fonds abris PC de quartier	CHF	637.25	CHF	-	CHF -	CHF 637.25
TOTAL	CHF	1'426'008.11	CHF	-	CHF 190'083.63	CHF 1'616'091.74

				Mouvements		
<i>Bilan au 01.01.2024</i>				<i>prélèvement du fonds</i>	<i>alimentation du fonds</i>	<i>Bilan au 31.12.2024</i>
9281 FONDS RENOUVELLEMENT ET RENOVATION						
9281.31 Fonds bâtiment culturel	CHF	100'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 100'000.00
9281.33 Fonds rénovation routes forestières	CHF	300'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 300'000.00
9281.34 Fonds de réserve alpages et chalets	CHF	466'647.93	CHF	-	CHF -	CHF 466'647.93
9281.35 Fonds fromageries d'alpages	CHF	72'717.00	CHF	-	CHF 7'590.00	CHF 80'307.00
9281.39 Fonds rénovation des bâtiments	CHF	92'187.28	CHF	-	CHF -	CHF 92'187.28
9281.40 Fonds introduction chauffage Hôtel de Ville	CHF	-	CHF	-	CHF -	CHF -
9281.41 Fonds machines et véhicules des routes	CHF	339'308.35	CHF	-	CHF 30'000.00	CHF 369'308.35
9281.49 Fonds rénovation des routes	CHF	591'896.75	CHF	-	CHF -	CHF 591'896.75
9281.53 Fonds orgues Temple du Brasseur	CHF	28'446.15	CHF	-	CHF -	CHF 28'446.15
9281.63 Fonds Pompes Funèbres	CHF	13'182.00	CHF	-	CHF -	CHF 13'182.00
9281.71 Fonds lits médicaux électriques	CHF	9'444.90	CHF	-	CHF -	CHF 9'444.90
9281.81 Fonds renouvellement voiture STEP - Service des Eaux	CHF	25'000.00	CHF	-	CHF 1'000.00	CHF 26'000.00
9281.82 Fonds renouvellement véhicules forestiers	CHF	40'000.00	CHF	-	CHF 10'000.00	CHF 50'000.00
TOTAL	CHF	2'078'830.36	CHF	-	CHF 48'590.00	CHF 2'127'420.36

				Mouvements		
<i>Bilan au 01.01.2024</i>				<i>prélèvement du fonds</i>	<i>alimentation du fonds</i>	<i>Bilan au 31.12.2024</i>
9282 FONDS DE RESERVE DIVERS						
9282.10 Fonds pour aide aux téléskis	CHF	200'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 200'000.00
9282.11 Fonds divers sports	CHF	730'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 730'000.00
9282.17 Fonds Centre Sportif (prêts)	CHF	5'500'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 5'500'000.00
9282.18 Fonds Centre Sportif (travaux)	CHF	1'300'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 1'300'000.00
9282.20 Fonds de réserve pour investissements futurs	CHF	2'096'436.48	CHF	-	CHF -	CHF 2'096'436.48
9282.21 Fonds débiteurs douteux	CHF	500'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 500'000.00
9282.24 Fonds différence de résultat	CHF	2'950'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 2'950'000.00
9282.25 Fonds développement Sogebios	CHF	1'000'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 1'000'000.00
9282.26 Fonds participation à Eoljoux	CHF	1'500'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 1'500'000.00
9282.27 Fonds Gdes Roches (solde à dispo. Travaux en cours)	CHF	0.00	CHF	-	CHF -	CHF 0.00
9282.32 Fonds Service forestier	CHF	337'515.15	CHF	11'199.85	CHF 11'199.85	CHF 337'515.15
9282.35 Fonds bâtiments scolaires	CHF	850'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 850'000.00
9282.39 Fonds achats et ventes de terrains	CHF	1'566'678.70	CHF	-	CHF -	CHF 1'566'678.70
9282.44 Fonds Service de la voirie	CHF	50'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 50'000.00
9282.45 Fonds mise en séparatif	CHF	300'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 300'000.00
9282.46 Fonds aménagement du territoire	CHF	416'588.40	CHF	-	CHF -	CHF 416'588.40
9282.71 Fonds développement et culture	CHF	506'000.00	CHF	511'451.00	CHF 5'451.00	CHF -
9282.84 Fonds réserve service des eaux	CHF	56'587.64	CHF	-	CHF -	CHF 56'587.64
9282.85 Fonds Défense incendie	CHF	70'486.25	CHF	-	CHF -	CHF 70'486.25
9282.86 Fonds protection des sources	CHF	100'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 100'000.00
9282.88 Fonds encouragement énergies renouvelables	CHF	1'029'901.00	CHF	54'554.40	CHF 20'000.00	CHF 995'346.60
TOTAL	CHF	21'060'193.62	CHF	577'205.25	CHF 36'650.85	CHF 20'519'639.22

				Mouvements		
<i>Bilan au 01.01.2024</i>				<i>prélèvement du fonds</i>	<i>alimentation du fonds</i>	<i>Bilan au 31.12.2024</i>
9285 FONDS GERES PAR LA MUNICIPALITE						
9285.03 Fonds rives du lac de Joux	CHF	329'622.80	CHF	-	CHF -	CHF 329'622.80
9285.06 Fonds à but social	CHF	327'676.93	CHF	5'451.00	CHF -	CHF 322'225.93
9285.08 Fonds Musée ETVJ	CHF	82'931.10	CHF	-	CHF -	CHF 82'931.10
9285.09 Fonds diff. de caisse	CHF	509.73	CHF	-	CHF -	CHF 509.73
9285.10 Fonds réserve loyer VIC	CHF	300'000.00	CHF	-	CHF -	CHF 300'000.00
9285.12 Fonds communal du tourisme	CHF	142'996.20	CHF	113'000.00	CHF 16'083.91	CHF 46'080.11
9285.13 Fonds clé/badge accès salle de gym	CHF	850.00	CHF	-	CHF -	CHF 850.00
TOTAL	CHF	1'184'586.76	CHF	118'451.00	CHF 16'083.91	CHF 1'082'219.67



COMPTES 2024

Évolution charges et revenus

TABLEAU COMPARATIF

CHARGES

Années	Charges sans imputations internes		Amortissements et provisions		Charges totales	Différence en %
2014	fr.	31'207'857.90	fr.	12'067'342.28	fr. 43'275'200.18	25.01
2015	fr.	34'250'826.57	fr.	2'687'801.60	fr. 36'938'628.17	9.75
2016	fr.	32'248'348.25	fr.	5'264'262.85	fr. 37'512'611.10	-5.85
2017	fr.	28'530'873.53	fr.	4'274'949.13	fr. 32'805'822.66	-11.53
2018	fr.	27'151'340.00	fr.	5'924'892.69	fr. 33'076'232.69	-4.84
2019	fr.	31'820'259.09	fr.	4'776'062.23	fr. 36'596'321.32	17.20
2020	fr.	35'639'549.30	fr.	4'509'889.27	fr. 40'149'438.57	12.00
2021	fr.	29'612'034.54	fr.	4'186'785.58	fr. 33'798'820.12	-16.91
2022	fr.	35'504'705.30	fr.	5'976'465.96	fr. 41'481'171.26	19.90
2023	fr.	34'917'073.04	fr.	3'725'604.93	fr. 38'642'677.97	-1.66
2024	fr.	36'761'342.48	fr.	2'114'510.97	fr. 38'875'853.45	5.28

REVENUS

Années	Revenus sans imputations internes		Revenus impôts		Revenus totaux	Différence en %
2014	fr.	13'652'400.15	fr.	30'217'470.58	fr. 43'869'870.73	32.11
2015	fr.	13'376'786.96	fr.	23'560'994.54	fr. 36'937'781.50	-15.80
2016	fr.	13'204'473.87	fr.	24'342'253.53	fr. 37'546'727.40	1.65
2017	fr.	12'727'405.52	fr.	19'030'539.45	fr. 31'757'944.97	-15.42
2018	fr.	13'797'052.82	fr.	19'314'921.79	fr. 33'111'974.61	4.26
2019	fr.	13'942'125.62	fr.	22'709'629.17	fr. 36'651'754.79	10.69
2020	fr.	12'273'817.81	fr.	23'430'852.66	fr. 35'704'670.47	-2.58
2021	fr.	14'212'001.14	fr.	19'606'634.81	fr. 33'818'635.95	-5.28
2022	fr.	15'199'637.35	fr.	26'480'447.85	fr. 41'680'085.20	23.25
2023	fr.	14'412'770.28	fr.	24'674'995.77	fr. 39'087'766.05	-6.22
2024	fr.	11'500'680.01	fr.	27'646'641.77	fr. 39'147'321.78	0.15

SERVICE DE LA DETTE

Années	Emprunts consolidés		Dettes par habitant		Intérêts payés	Différence en %
2014	fr.	16'912'215.70	fr.	3'793.00	fr. 213'089.72	13.49
2015	fr.	15'504'789.55	fr.	3'361.00	fr. 194'246.09	-8.32
2016	fr.	13'434'912.90	fr.	2'915.57	fr. 163'022.42	-13.35
2017	fr.	12'029'036.75	fr.	2'599.19	fr. 145'174.30	-10.46
2018	fr.	17'956'175.00	fr.	3'899.28	fr. 145'056.45	49.27
2019	fr.	14'431'110.00	fr.	3'098.80	fr. 125'000.00	-19.63
2020	fr.	14'092'847.00	fr.	3'063.66	fr. 94'519.08	-2.34
2021	fr.	12'155'384.00	fr.	2'660.40	fr. 106'995.91	-13.75
2022	fr.	10'797'921.00	fr.	2'338.73	fr. 64'511.70	-11.17
2023	fr.	2'097'921.00	fr.	445.23	fr. 46'472.12	-80.57
2024	fr.	1'752'708.00	fr.	368.22	fr. 25'276.59	-16.46

Evolution des revenus fiscaux sur 10 ans

Années	Revenu personnes physiques	Fortune personnes physiques	Impôt à la source	Impôt des frontaliers	Bénéfice personnes morales	Capital personnes morales	Impôt foncier	Droits de mutation	Successions et donations	Gains immobiliers
2015	5'767'676	806'110	543'447	4'336'543	10'881'447	214'880	449'151	287'706	67'019	205'029
2016	5'892'824	816'229	1'153'102	5'100'792	10'171'516	376'429	455'209	171'906	18'221	219'957
2017	6'043'675	819'992	349'927	4'996'793	5'211'755	369'945	488'810	318'319	233'987	139'690
2018	6'203'640	840'332	312'441	6'604'922	3'571'584	248'826	499'432	292'160	507'813	187'702
2019	6'319'092	919'422	304'720	7'378'758	5'938'154	346'973	728'194	258'409	325'830	324'606
2020	6'109'062	929'328	324'713	6'124'106	4'661'127	577'823	747'071	231'754	3'501'246	208'071
2021	5'752'257	881'228	405'893	6'657'622	3'255'426	269'433	778'011	421'205	916'451	395'737
2022	5'866'951	908'931	490'763	8'102'752	9'404'015	215'937	803'935	259'286	179'177	206'136
2023	6'082'309	913'561	431'822	5'782'309	9'263'659	289'866	821'142	415'879	377'818	435'073
2024	6'318'548	929'415	548'135	6'670'500	11'018'998	327'107	860'230	420'682	295'039	178'632
Moyenne	6'035'603	876'455	486'496	6'175'510	7'337'768	323'722	663'119	307'731	642'260	250'063
Budget 2024	5'700'000	800'000	400'000	6'600'000	7'000'000	260'000	840'000	315'000	400'000	20'000
Comptes 2023	6'082'309	913'561	431'822	5'782'309	9'263'659	289'866	821'142	415'879	377'818	435'073
Budget 2025	6'100'000	925'000	580'000	6'200'000	9'000'000	135'000	920'000	480'000	325'000	195'000

VALEUR DU POINT D'IMPOT DE 2014 A 2024											
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
RENDEMENT DES IMPOTS											
PERSONNES PHYSIQUES											
Impôt sur le revenu	5'722'415	5'767'676	5'892'824	6'043'675	6'203'640	6'319'092	6'109'062	5'752'257	5'866'951	6'082'309	6'318'548
Impôt sur la fortune	788'757	806'110	816'229	819'992	840'332	919'422	929'328	881'228	908'931	913'561	929'415
Impôt à la source	572'844	543'447	1'153'102	349'927	312'441	304'720	324'713	405'893	490'763	431'822	548'135
Total impôts personnes physiques	7'084'016	7'117'233	7'862'155	7'213'594	7'356'413	7'543'234	7'363'103	7'039'379	7'266'645	7'427'692	7'796'098
PERSONNES MORALES											
Impôt sur le bénéfice	14'761'383	10'881'447	10'171'516	5'211'755	3'571'584	5'939'154	4'661'127	3'255'426	9'404'015	9'263'659	11'018'998
Impôt sur le capital	149'415	214'880	376'429	369'945	248'826	346'973	577'823	269'433	215'937	289'866	327'107
Total impôts personnes morales	14'910'798	11'096'327	10'547'945	5'581'700	3'820'410	6'286'127	5'238'950	3'524'858	9'619'951	9'553'524	11'346'105
Total personnes physiques et morales	21'994'814	18'213'560	18'410'100	12'795'294	11'176'823	13'829'361	12'602'053	10'564'237	16'886'596	16'981'216	19'142'203
VALEUR DU POINT D'IMPOT											
Taux d'impôt	60	60	60	60	60	60	58.5	58.5	58.5	58.5	58.5
Personnes physique	118'067	118'621	131'036	120'227	122'607	125'721	125'865	120'331	124'216	126'969	133'267
Personnes morales	248'513	184'939	175'799	93'028	63'674	104'769	89'555	60'254	164'444	163'308	193'951
Valeur du point d'impôt total	366'580	303'559	306'835	213'255	186'280	230'489	215'420	180'585	288'660	290'277	327'217



COMPTES 2024

Analyses Financières

TABLEAU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(Postes 914-915-916-917 du bilan)

5 Dépenses	2'937'339.57
50 Investissements	2'727'339.57
501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement	1'426'969.85
503 Bâtiments et constructions	1'219'613.72
504 Installations des services industriels	
505 Forêts	
506 Mobilier, machines et véhicules	76'427.90
507 Marchandises et approvisionnements	4'328.10
509 Autres biens	
52 Prêts et participations permanentes	210'000.00
522 Communes et associations de communes	
525 Autres participations	210'000.00
56 Subventions d'investissement	0.00
562 Communes et associations de communes	
565 Autres subventions	
58 Autres investissements	0.00
581 Indemnités d'expropriation	
589 Autres dépenses d'investissement	
6 Recettes	3'000'441.78
60 Transferts au patrimoine financier	0.00
609 Transferts au patrimoine financier	
61 Participations de tiers	0.00
619 Participations de tiers	
62 Remboursements de prêts et de participations	74'000.00
622 Communes et associations de communes	74'000.00
625 Autres remboursements	
66 Subventions	1'307'297.59
661 Canton	640'610.84
662 Communes et associations de communes	666'686.75
669 Autres subventions	
68 Amortissements et réserves	1'619'144.19
681 Amortissements (idem 331+332)	1'619'144.19
689 Dissolution des réserves	0.00
59 Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)	63'102.21
69 Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	

VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	16'403'778.18	10'707'509.57	-5'696'268.61
Immobilisations		26'917'625.11	26'932'479.44	14'854.33
Avances aux financements sp.		0.00	0.00	0.00
Découvert		0.00	0.00	0.00
Total		43'321'403.29	37'639'989.01	-5'681'414.28
PASSIF				
Endettement total	ET	13'167'548.73	7'618'913.98	-5'548'634.75
Fonds et réserves		25'749'618.85	25'345'370.99	-404'247.86
Capital		4'404'235.71	4'675'704.04	271'468.33
Total		43'321'403.29	37'639'989.01	-5'681'414.28
Endettement net	EN	-3'236'229.45	-3'088'595.59	147'633.86

EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	38'956'353.45	39'227'821.78	271'468.33
A DEDUIRE			
Amortissements	1'828'553.58		-1'828'553.58
Mouvements réserves	285'957.39	65'754.25	-220'203.14
Imputations internes	80'500.00	80'500.00	0.00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	36'761'342.48	39'081'567.53	2'320'225.05 MA
COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	2'933'011.47	125'600.00	2'807'411.47 DIN

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	-75.12%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	5.94%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	82.65%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	0.08%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	3.60%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-8.31%	< 1.00%
INP Intérêts passifs	30'762.14 INP	

Commune du Chenit

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre habitants	4614	4608	4628	4605	4657	4600	4569	4617	4712	4760	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	33'998'052	35'220'946	30'103'410	30'906'989	36'485'142	35'511'143	32'992'378	41'160'544	39'029'858	39'081'568	354'490'029
Charges CFE	34'250'827	32'248'348	28'530'874	27'151'340	31'820'259	31'129'660	29'612'035	35'504'705	34'917'073	36'761'342	321'926'463
Marge d'autofinancement MA	-252'775	2'972'598	1'572'536	3'755'649	4'664'883	4'381'483	3'380'344	5'655'838	4'112'785	2'320'225	32'563'566

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	3'955'371	4'827'557	5'395'547	7'046'219	4'082'186	1'668'244	1'572'255	1'501'752	4'042'315	2'933'011	37'024'458
Recettes	412'929	207'949	527'075	218'724	417'239	718'912	5'591'158	180'370	361'823	125'600	8'761'779
Investissement net DIN	3'542'442	4'619'608	4'868'473	6'827'495	3'664'947	949'332	-4'018'903	1'321'382	3'680'493	2'807'411	28'262'680

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	22'091'188	16'000'201	12'114'693	15'307'077	11'834'374	13'572'869	15'205'258	25'105'920	16'403'778	10'707'510	
Endettement total ET	24'375'735	20'708'159	20'350'976	26'606'035	22'323'001	20'740'913	15'261'492	21'465'129	13'167'549	7'618'914	
Endettement net EN	2'284'547	4'707'958	8'236'283	11'298'959	10'488'626	7'168'045	56'234	-3'640'791	-3'236'229	-3'088'596	
Modification EN		2'423'411	3'528'325	3'062'676	-810'332	-3'320'582	-7'111'811	-3'697'025	404'561	147'634	-5'373'143

RATIOS

MA/EN	-11.06%	63.14%	19.09%	33.24%	44.48%	61.13%	6011.25%	-155.35%	-127.09%	-75.12%	-105.43%
MA/RFE	-0.74%	8.44%	5.22%	12.15%	12.79%	12.34%	10.25%	13.74%	10.54%	5.94%	9.19%
MA/DIN	-7.14%	64.35%	32.30%	55.01%	127.28%	461.53%	-84.11%	428.02%	111.75%	82.65%	115.22%
INP/RFE	0.61%	0.48%	0.57%	0.50%	0.38%	0.27%	0.33%	0.18%	0.12%	0.08%	0.34%
Intérêts passifs	206'184	169'996	172'367	155'547	140'145	97'218	109'057	75'781	47'766	30'762	1'204'822
Croissance annuelle moyenne Revenus		1.50%									
Croissance annuelle moyenne Charges		0.73%									

Commune du Chenit

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre habitants	4614	4608	4628	4605	4657	4600	4569	4617	4712	4760	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	7'368	7'643	6'505	6'712	7'834	7'720	7'221	8'915	8'283	8'210	76'412
Charges CFE	7'423	6'998	6'165	5'896	6'833	6'767	6'481	7'690	7'410	7'723	69'387
Marge d'autofinancement MA	-55	645	340	816	1'002	952	740	1'225	873	487	7'025

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	857	1'048	1'166	1'530	877	363	344	325	858	616	7'984
Recettes	89	45	114	47	90	156	1'224	39	77	26	1'908
Investissement net DIN	768	1'003	1'052	1'483	787	206	-880	286	781	590	6'076

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	4'788	3'472	2'618	3'324	2'541	2'951	3'328	5'438	3'481	2'249	
Endettement total ET	5'283	4'494	4'397	5'778	4'793	4'509	3'340	4'649	2'794	1'601	
Endettement net EN	495	1'022	1'780	2'454	2'252	1'558	12	-789	-687	-649	
Modification EN		527	758	674	-201	-694	-1'546	-801	102	38	

ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

	Par habitant	
Investissements bruts	37'024'458	7'984
Investissements nets	28'262'680	6'076
Taux d'autofinancement des investissements bruts	87.95%	
Taux d'autofinancement des investissements nets	115.22%	



COMPTES 2024 de la déchetterie intercommunale

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	1'119'470.60	841'869.44	1'210'022.20	1'084'300.00	1'246'901.38	1'121'859.72
450.3011.2	PERSONNEL DECHETTERIE LE CHENIT	79'877.30		100'000.00		109'353.75	
450.3011.3	PERSONNEL VOIRIE LE CHENIT	72'533.95		105'000.00		105'270.00	
450.3030	CHARGES SOCIALES AVS-AI-APG-AC	14'321.40		21'500.00		22'654.60	
450.3040	CAISSE DE RETRAITE	20'484.45		32'600.00		35'045.40	
450.3050	ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	1'263.90		3'700.00		4'165.73	
450.3060	INDEMNISATIONS, REMB. DE FRAIS	600.00					
450.3102	IMPRIMES, INFO A LA POPULATION	11'601.95		12'000.00		19'695.09	
450.3114	ACHATS & ENTRETIEN MATERIEL D'EXPLOITATION	48'361.92		45'000.00		40'674.15	
450.3120	ELECTRICITE DECHETTERIE	6'368.96		10'000.00		5'705.32	
450.3121	EAU, EPURATION	1'435.65		2'000.00		1'418.55	
450.3141	ENTRETIEN BATIMENT	4'892.20		5'000.00		5'577.48	
450.3154	CONTRATS D'ENTRETIEN			2'000.00		2'250.00	
450.3182	TELEPHONES	235.00		250.00		235.00	
450.3186	ASSURANCES DE CHOSES, RC	3'400.30		5'500.00		5'959.55	
450.3188.01	TRANSPORT ORDURES MENAGERES	125'232.40		130'000.00		124'780.41	
450.3188.02	TRANSPORT DECHETS ENCOMBRANTS	13'485.00		13'000.00		12'545.60	
450.3188.03	TRANSPORT DECHETS COMPOSTABLES ET VERTS	44'371.92		40'000.00		41'900.41	
450.3188.04	TRANSPORT PAPIER ET CARTON	60'518.55		66'000.00		62'658.00	
450.3188.05	TRANSPORT VERRE	16'851.10		13'000.00		44'202.42	
450.3188.06	TRANSPORT FERRAILLE	12'681.25		12'000.00		11'178.19	
450.3188.07	TRANSPORT ALU			3'500.00		1'892.75	
450.3188.10	TRANSPORT BOIS	11'769.30		12'500.00		9'300.00	
450.3188.11	TRANSPORT LAINE DE VERRE - PIERRE					930.00	
450.3188.12	TRANSP. & RAMASSAGE DECHETS SPECIAUX	1'398.60		1'500.00		299.96	
450.3188.14	TRANSPORT MATERIAUX INERTES	7'079.00		6'700.00		5'860.97	
450.3188.15	TRANSPORT DECHETS COMMUNAUX	6'285.34		6'400.00		6'038.00	
450.3188.16	TRANSPORT "BOUTEILLES PET"	6'536.75		7'000.00		6'090.10	
450.3189.1	FRAIS ADMINISTRATIF & GESTION VALORSA	2'816.15		3'200.00		2'815.10	
450.3222	INTERETS DES EMPRUNTS	3'795.10		2'772.20		7'166.40	
450.331.1	AMORTISS. TRANSFORMATION DECHETTERIE (17/2017)	117'000.00		117'000.00		117'000.00	
450.3526.01	ELIMINATION ORDURES MENAGERES	137'576.55		165'000.00		154'600.30	
450.3526.02	ELIMINATION BOIS	26'633.20		30'000.00		24'459.80	
450.3526.03	ELIMINATION MATERIAUX INERTES	9'678.40		12'000.00		7'925.16	
450.3526.04	ELIMINATION SAGEX	2'097.70		6'300.00		4'191.17	
450.3526.05	ELIMINATION VEGETAUX/ORGANIQUES	70'203.45		40'000.00		49'285.90	
450.3526.06	ELIMINATION DECHETS VERTS	2'096.10		18'000.00		11'493.45	
450.3526.07	ELIMINATION DECHETS SPECIAUX MENAGERS DSM	20'256.36		14'500.00		13'021.54	
450.3526.08	ELIMINATION VERRRES	2'389.70				7'773.63	
450.3526.09	ELIMINATION PAPIER - CARTON	5'309.65		9'000.00		20'127.25	
450.3526.10	ELIMINATION ENCOMBRANTS	28'355.35		25'300.00		28'126.48	
450.3526.12	ELIMINATION FERRAILLE ET ALU					372.85	
450.3526.15	ELIMINATION DECHETS COMMUNAUX	9'208.85		6'300.00		7'575.67	
450.3526.20	PERSONNEL DECHETTERIE L'ABBAYE-LE LIEU	95'723.75		90'000.00		90'664.00	
450.3901.1	IMPUTATION PERSONNEL ADMINISTRATIF	13'000.00		13'000.00		13'000.00	
450.4271	LOCATION AIRE DE DECHETTERIE		34'500.00		30'000.00		30'000.00
450.4342.1	REVENU DES TAXES AU SAC		274'347.15		290'000.00		273'685.10
450.4351	VENTE D'ELECTRICITE		10'411.02		5'500.00		10'505.40
450.4354	VENTES DECHETS		27'381.40				23'876.10
450.4354.1	RISTOURNE PAPIER - CARTON		2'294.60				
450.4354.2	RISTOURNE TAR VERRE		33'461.76		35'000.00		35'546.57
450.4354.3	VENTES METAUX		4'646.45		5'300.00		1'689.75
450.4354.4	FACTURATION A TIERS						628.80
450.4354.9	VENTES SENS, PET-RECYCLING, ETC.		10'906.56		8'500.00		8'324.79
450.4526	PARTICIPATION L'ABBAYE ET LE LIEU		4'634.15		290'000.00		305'176.61
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS VALLEE DE JOUX	1'119'470.60	841'869.44	1'210'022.20	1'084'300.00	1'246'901.38	1'121'859.72
450.3180	FRAIS DE PORTS	-1'744.10					
450.4342.2	REVENU DES TAXES INDIVIDUELLES		-439'286.35				
		1'117'726.50	402'583.09				
habitants 31.12.2024	différence à répartir		715'143.41				
1538	L'Abbaye (450.4526)		152'276.14				
4760	Le Chenit		471'283.76				
925	Le Lieu (cpte 450.4526)		91'583.50				
7'223			0.00				
	En résumé:						
	Coût net HT déchetterie Intercommunale 2024	Taxe Individuelle déjà encaissée HT	Solde à charge par commune HT				
ABB	152'276.14	156'657.30	-	4'381.16			
LIEU	91'583.50	95'403.05	-	3'819.55			
CHE	471'283.76	439'286.35		31'997.41			



ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DE JOUX - ASIVJ

Comptes de fonctionnement & Bilan 2024

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2024	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2024
01	* PLAN PRINCIPAL *				
91	*** A C T I F ***	1'334'033.61	11'928'418.17	12'011'981.35	1'250'470.43
910	DISPONIBLES	1'281'393.41	11'754'843.72	11'848'717.60	1'187'519.53
9100	Caisse réfectoire	102.70	472.50		575.20
9101	CCP ESV NO 10-16269-8	45'017.76	83'080.79	31'768.33	96'330.22
9101.1	Banque transitoire		119'049.70	119'049.70	
9102	C.M.V. c/c 16 6.104.860.7	1'029'207.97	7'192'987.02	7'352'857.27	869'337.72
9102.1	C.M.V. compte bibliothèque	46'367.51	2.85	3'971.15	42'399.21
9102.2	C.M.V. Mon Portail	108'448.25	109'032.00	85'595.30	131'884.95
9102.3	C.M.V. Epargne		4'250'000.00	4'250'000.00	
9103	BCV E552 9212 0 (Fond Julie Meylan)	375.17	1.53		376.70
9104	CMV 6100.8900.7 (Fond Louis Golay)	1'323.00	6.45		1'329.45
	BCV U552 9211 9 (Fond Samuel Aubert et Paul Givel)				
9105		5'578.67	23.00		5'601.67
9106	BCV T552 9211 8 (Fond non affecté)	16'131.88	65.63		16'197.51
9107	CMV 6102.8411.0 (Fond non affecté)	28'840.50	122.25	5'475.85	23'486.90
911	DEBITEURS	23'596.00	134'793.70	134'219.55	24'170.15
9116	Débiteurs	23'596.00	118'563.70	119'091.70	23'068.00
9117	Comptes débiteurs salaires		15'127.85	15'127.85	
9129	Impôt anticipé à récupérer		1'102.15		1'102.15
913	ACTIFS TRANSITOIRES	13'744.20	12'780.75	13'744.20	12'780.75
9139	Actifs transitoires	13'744.20	12'780.75	13'744.20	12'780.75
914	INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	15'300.00	26'000.00	15'300.00	26'000.00
9147	Inventaire marchandises du réfectoire	15'300.00	26'000.00	15'300.00	26'000.00
92	*** P A S S I F ***	-1'334'033.61	8'559'424.35	8'475'861.17	-1'250'470.43
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-268'586.10	7'645'208.82	7'626'892.13	-250'269.41
9201	Créanciers	-268'586.10	2'664'463.12	2'646'146.43	-250'269.41
9206.1	Avances commune du Chenit		2'832'400.00	2'832'400.00	
9206.2	Avances commune de L'Abbaye		966'100.00	966'100.00	
9206.3	Avances commune du Lieu		550'740.00	550'740.00	
9207.06	Salaires à payer		445'964.35	445'964.35	
9207.07	Provision 13ème		23'670.35	23'670.35	
9207.1	A.V.S. / A.C.		75'734.80	75'734.80	
9207.2	Assurances accidents		6'709.15	6'709.15	
9207.3	Assurances perte de gain maladie		5'039.05	5'039.05	
9207.5	Caisse de retraite		74'388.00	74'388.00	
	ENGAGEMENT ENVERS PROPRES ETABLISSEMENT ET FONDS SPECIAUX				
923		-108'156.73	32'589.35	33'218.86	-108'786.24
9233	Fond Julie Meylan	-375.17		1.53	-376.70
9234	Fond Louis Golay	-1'323.00		6.45	-1'329.45
9235	Fond Samuel Aubert et Paul Givel	-5'578.67		23.00	-5'601.67
9236	Fond non affecté compte BCV	-16'131.88		65.63	-16'197.51
9237	Fond non affecté compte CMV	-28'840.50	5'475.85	122.25	-23'486.90
9238	Fond projet bois de résonance	-10'000.00	22'264.15	33'000.00	-20'735.85
9239	Fond bibliothèque	-45'907.51	4'849.35		-41'058.16

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	5'102'590.39	5'102'590.39	5'432'100.00	5'432'100.00	5'149'022.19	5'149'022.19
50	ADMINISTRATION GENERALE	1'016'092.62	1'016'092.62	1'020'300.00	1'020'300.00	964'065.22	964'065.22
500	ADMINISTRATION	357'624.74	80'418.10	361'500.00	13'200.00	359'653.14	35'980.35
	Association intercommunale, indemnités et jetons de présence	41'917.50		40'000.00		35'370.00	
500.3003	Traitement personnel	158'540.00		152'000.00		159'304.15	
500.3011	Traitement personnel	17'941.70		18'000.00		15'293.05	
500.3012	Traitement personnel/médecin scolaire	15'448.75		16'000.00		15'479.40	
500.3030	Assurances sociales	25'116.00		23'000.00		23'163.60	
500.3040	Caisse de retraite						
	Assurances accidents/perde gain maladie	3'393.50		3'500.00		3'245.15	
500.3050	Indemnités/remboursements frais	139.30		2'000.00		554.64	
500.3060	Frais de formation	1'520.00		5'000.00			
500.3091	Imprimés et frais de bureau	5'441.00		6'000.00		8'572.10	
500.3100	Prévention, santé, médiation et mobilité	6'189.10		9'000.00		3'406.50	
500.3100.2	Achat et entretien matériel informatique/site internet	14'548.70		15'000.00		13'830.75	
500.3111	Réceptions/manif./cadeaux	6'684.15		8'000.00		5'481.20	
500.3170	Frais de fiduciaire/honoraires	1'567.45		2'000.00		1'561.65	
500.3185	Honoraires/frais études	14'114.80		20'000.00		33'862.80	
500.3185.1	Assur.compl. accidents élèves et RC	7'505.20		7'500.00		7'478.85	
500.3186	Frais promotions	15'004.50		12'000.00		10'477.40	
500.3187	Intérêts débit./frais c/c CMV	553.09		500.00		571.90	
500.3210	Traitement/frais de la bourse	22'000.00		22'000.00		22'000.00	
500.3522.2	Intérêts créanciers c/c CMV		3'210.10		200.00		104.60
500.4221	Remb. et part. frais informatique (Mon Portail)		765.00		3'000.00		2'189.00
500.4319	Remboursements divers		76'443.00		10'000.00		33'686.75
501	REFECTOIRE	473'296.93	245'941.50	463'500.00	270'000.00	424'527.88	219'881.50
501.3011	Traitement personnel	199'090.95		182'000.00		168'884.50	
501.3030	Assurances sociales	17'459.90		17'000.00		14'589.95	
501.3040	Caisse de retraite	23'170.80		23'000.00		18'613.00	
	Assurances accidents/perde gain maladie	3'709.65		3'500.00		3'010.40	
501.3050	Indemnités/remboursements frais	13'464.00		2'000.00		14'554.20	
501.3060	Location réfectoire	83'000.00		83'000.00		83'000.00	
501.3161.7	Achats marchandise réfectoire	130'972.43		145'000.00		113'417.35	
501.3189	Achats et fourniture non alimentaire pour réfectoire	2'429.20		8'000.00		8'458.48	
501.3189.1	Ventes réfectoire		245'941.50		270'000.00		219'881.50
501.4331							
502	MEDIATHEQUE	185'170.95	3'635.50	195'300.00	5'000.00	179'884.20	3'273.65
502.3101	Divers et petit matériel	1'049.55		1'200.00		1'211.80	
502.3102	Achats livres	6'996.95		8'000.00		7'860.10	
502.3161.6	Location bibliothèque	137'600.00		137'600.00		137'600.00	
502.3170	Evénements	4'771.45		6'000.00		2'432.65	
502.3522.1	Traitements assistants bibliothécaires	22'443.40		30'500.00		18'859.75	
502.3522.3	Traitements bibliothécaires	12'309.60		12'000.00		11'919.90	
502.4331.5	Produits de la médiathèque		3'635.50		5'000.00		3'273.65
509	ADMINISTRATION GENERALE		686'097.52		732'100.00		704'929.72
509.4900	Répartition sur primaire et secondaire au prorata des élèves		686'097.52		732'100.00		704'929.72
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'834'483.72	2'834'483.72	3'077'660.00	3'077'660.00	2'867'822.37	2'867'822.37
510	ADMINISTRATION PRIMAIRE	482'557.52		515'120.00		504'439.72	
510.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	482'557.52		515'120.00		504'439.72	
511	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	771'682.00		777'940.00		772'782.00	
511.3161.1	Le Chenit, locations	449'340.00		449'340.00		449'340.00	
511.3161.11	Villages, locations	380.00		4'400.00		1'480.00	
511.3161.12	Le Brassus, locations			2'200.00			
511.3161.21	Les Bioux, locations	89'100.00		89'100.00		89'100.00	
511.3161.3	Le Lieu, locations	38'000.00		38'000.00		38'000.00	
511.3161.4	Centre Sportif, locations	158'862.00		158'900.00		158'862.00	
511.3161.5	PPLS, location Le Chenit	36'000.00		36'000.00		36'000.00	

512	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	16'994.00		19'100.00		33'606.30	
512.3111	Achat matériel informatique					18'086.30	
512.3112	Equiperment de locaux			2'000.00			
512.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	3'250.00		2'600.00		1'300.00	
512.3170	Spectacles, frais de formation	4'744.00		5'500.00		5'220.00	
512.3801	Attribution fonds de renouvellement ANF (primaire)	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
513	ACTIVITES PARASCOLAIRES	202'720.55	30'734.15	195'000.00	28'500.00	192'715.55	37'481.10
513.3011	Traitement personnel	150'013.00		110'000.00		127'271.55	
513.3030	Assurances sociales	11'852.85		10'000.00		9'923.65	
513.3040	Caisse de retraite			1'000.00			
513.3050	Assurances accidents/perte gain maladie	268.70		1'000.00		143.30	
513.3060	Indemnités/remboursements frais			1'000.00		768.35	
513.3116	Achat matériel			1'000.00		360.40	
513.3180	Cours et locations de skis			35'000.00		14'719.00	
513.3653	Courses d'école et camps	39'286.00		35'000.00		38'029.30	
513.3662	Patrouilleurs scolaires enfants	1'300.00		1'000.00		1'500.00	
513.4331.3	Parts parentales devoirs surveillés		10'818.00		15'000.00		11'044.00
513.4512	Participations courses d'écoles et camps		19'916.15		13'000.00		26'437.10
513.4512.5	Remboursement divers				500.00		
514	TRANSPORT DES ELEVES	776'529.65		830'500.00		814'278.80	
514.3188.1	Transports réguliers	764'539.45		814'000.00		794'500.35	
514.3188.2	Transports courses et camps	10'415.55		14'500.00		16'783.25	
514.3188.3	Transports divers	1'574.65		2'000.00		2'995.20	
515	UNITES D'ACCUEILS	584'000.00	169'916.05	740'000.00		550'000.00	47'182.45
515.3655.1	Unités d'accueil les Flocons d'Or	584'000.00		740'000.00		550'000.00	
515.4522	Part à unités d'accueil, décompte année précédente		169'916.05				47'182.45
519	PARTICIPATION DES COMMUNES		2'633'833.52		3'049'160.00		2'783'158.82
519.4522.1	Le Chenit		1'708'547.00		1'978'000.00		1'841'486.00
519.4522.2	L'Abbaye		590'431.00		683'500.00		596'592.00
519.4522.3	Le Lieu		334'855.52		387'660.00		345'080.82
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'252'014.05	1'252'014.05	1'334'140.00	1'334'140.00	1'317'134.60	1'317'134.60
520	ADMINISTRATION SECONDAIRE	203'540.00		216'980.00		200'490.00	
520.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	203'540.00		216'980.00		200'490.00	
521	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	795'244.00		795'260.00		795'244.00	
521.3161.1	Le Chenit: classes, locaux	649'660.00		649'660.00		649'660.00	
521.3161.3	Centre sportif: sport de base	87'383.00		87'400.00		87'383.00	
521.3161.4	Centre sportif: sport facult.	58'201.00		58'200.00		58'201.00	
522	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	41'514.00		39'500.00		62'970.45	
522.3066	Indemnités repas élèves RAC	4'560.00		2'500.00		3'040.00	
522.3111	Achat matériel informatique			9'000.00		34'529.45	
522.3112	Equiperment de locaux			2'000.00			
522.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	27'059.00		15'000.00		20'901.00	
522.3170	Manifestations, soirées scolaires	895.00		2'000.00			
522.3802	Attribution fonds de renouvellement ANF (secondaire)	9'000.00		9'000.00		4'500.00	
523	ACTIVITES PARASCOLAIRES	67'117.80	50'072.60	76'400.00	34'000.00	60'751.55	36'342.00
523.3012	Traitements sport scol. fac.			4'000.00			
523.3030	Assurances sociales			400.00			
523.3116	Achats mat. sport scol. et facult.			2'000.00		2'000.00	
523.3170	Sport et culture	4'971.45		5'000.00			
523.3653	Camps d'été et d'hiver - sorties culturelles	62'146.35		65'000.00		58'751.55	
523.4510	Participations camps été et hiver - sorties culturelles		50'072.60		30'000.00		36'342.00
523.4512	Part du canton sport fac.				3'000.00		
523.4513	Part du Canton: petit matériel sport fac				500.00		
523.4522	Remboursement divers				500.00		

524	TRANSPORT DES ELEVES	144'598.25		206'000.00		197'678.60	
524.3188.1	Transports réguliers	117'949.75		185'500.00		183'526.25	
524.3188.2	Transports courses et camps	20'063.50		15'500.00		13'297.95	
524.3188.3	Transports divers	6'585.00		5'000.00		854.40	
529	PARTICIPATION DES COMMUNES		1'201'941.45		1'300'140.00		1'280'792.60
529.4522.1	Le Chenit		789'820.00		854'400.00		834'969.00
529.4522.2	L'Abbaye		261'291.00		282'600.00		262'543.00
529.4522.3	Le Lieu		150'830.45		163'140.00		183'280.60
5	RECAPITULATION GENERALE	5'102'590.39	5'102'590.39	5'432'100.00	5'432'100.00	5'149'022.19	5'149'022.19
	TOTALISATION	5'102'590.39	5'102'590.39	5'432'100.00	5'432'100.00	5'149'022.19	5'149'022.19

	PASSIFS				
925	TRANSITOIRES/CREANCIERS	-943'790.78	881'626.18	797'750.18	-859'914.78
9258	Compte de suspens		5'701.35	5'701.35	
9258.1	Compte attente Mon Portail		132'134.05	132'134.05	
9259	Passifs transitoires	-393'790.78	393'790.78	575'914.78	-575'914.78
9259.1	Passifs transitoires unités d'accueils	-550'000.00	350'000.00	84'000.00	-284'000.00
928	FONDS DE RENOUVELLEMENT	-13'500.00		18'000.00	-31'500.00
9281.1	Fonds de renouvellement ANF	-13'500.00		18'000.00	-31'500.00



SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS - SDIS

Comptes de fonctionnement & Bilan 2024

Comptes 2024

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	782'396.97	782'396.97	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
65	Service Défense Incendie Secours	782'396.97	782'396.97	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	671'404.01	419'150.00	597'150.00	285'000.00	564'777.19	301'803.35
650.3013	Soldes	350'646.45		330'650.00		314'994.00	
650.3030	AVS	12'775.35		14'500.00		11'466.50	
650.3050	Assurances	2'681.20		2'800.00		2'605.35	
650.3060	Indemnisations, rembr. de frais	1'702.20		2'000.00		1'965.00	
650.3091	Frais formation du personnel	3'892.25		3'000.00		4'660.30	
650.3093	Frais médicaux	5'780.00		5'000.00		4'933.35	
650.3101	Imprimés	2'484.05		3'000.00		1'819.10	
650.3102	Journaux	1'197.35		2'000.00		1'655.80	
650.3115	Achat de véhicules	81'890.00		15'000.00			
650.3116	Achat de matériel d'équipement	3'961.05		8'000.00		8'424.55	
650.3130	Fournitures de bureau			5'000.00			
650.3154	Entretien du matériel	1'112.42		1'000.00			
650.3154.0	Entretien des véhicules	3'871.65		6'000.00		11'766.40	
650.3155	Essence	9'857.05		12'000.00		8'950.15	
650.3161.0	Loyer locaux L'Abbaye	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
650.3161.2	Loyer locaux Le Sentier	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	18'221.89		16'000.00		22'061.16	
650.3181	Frais de timbres	2'594.20		4'200.00		1'994.95	
650.3182	Téléphones	3'680.21		4'500.00		3'956.51	
650.3185	Fiduciaire	1'756.70		1'200.00		1'753.90	
650.3185.0	Secrétariat & Comptabilité	47'345.94		43'500.00		43'302.45	
650.3186	Assurances véhicules	2'050.95		2'000.00		1'754.55	
650.3186.0	Assurances RC et autres	4'817.00		5'300.00		5'342.00	
650.3187	Frais bon usine	19'705.26		22'000.00		20'426.92	
650.3189	Frais divers et tiers	2'631.84		14'000.00		1'991.25	
650.3190	Prestations offertes et dons	4'555.00		6'000.00		2'530.00	
650.3301	Défalcations	1'194.00				1'423.00	
650.3809	Attribution fonds de réserve	10'000.00				15'000.00	
650.4221	Intérêts						
650.4356	Facture à tiers		21'078.95		13'000.00		18'704.80
650.4651	Subside ECA - forfait		217'025.80		215'000.00		213'673.30
650.4651.0	Subside ECA - cours		22'900.00		14'000.00		15'697.50
650.4651.1	Subside ECA - interventions		90'645.25		43'000.00		53'727.75
650.4809	Retrait fonds de réserve		67'500.00				
650.4901	Prestation police (manifestations)						
652	Sauvetage Lac	15'135.90	4'535.00	22'300.00	2'000.00	25'037.32	3'302.50
652.3013	Soldes	13'460.00		14'600.00		12'925.00	
652.3116	Achat matériel d'équipement	1'207.70		6'000.00		10'174.27	
652.3120	Chauffage	1'428.20		1'000.00		1'220.30	
652.3141	Entretien du bâtiment			2'000.00		1'617.75	
652.3154	Entretien du matériel	1'40.00		5'000.00		1'100.00	
652.3155	Essence						
652.3189	Frais de tiers (week-end lac)						
652.3809	Attribution fonds de réserve						
652.4356	Facture à tiers		4'535.00		2'000.00		3'302.50
653	Bâtiments	78'227.55		82'200.00		41'996.15	
653.3013	Soldes	2'176.25		3'000.00		6'673.75	
653.3116	Achat matériel d'équipement	5'553.30		5'000.00		5'238.90	
653.3120	Chauffage Le Sentier	17'928.90		18'000.00		16'949.45	
653.3120.1	Chauffage L'Abbaye	5'496.95		6'000.00		4'861.20	
653.3133	Produits de nettoyage	1'926.70		1'900.00		1'349.25	
653.3141	Entretien divers	46'145.45		49'300.00		7'923.60	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	17'629.51	17'629.51	15'300.00	15'300.00	13'192.75	13'192.75
654.3013	Soldes	15'070.00		13'000.00		12'070.00	
654.3050	Assurances	1'340.00		1'400.00		1'300.00	
654.3090	Formation responsable			1'100.00			
654.3091	Frais de formation du personnel	1'412.90		1'450.00		1'266.00	
654.3101	Imprimés			1'100.00			
654.3116	Achat matériel d'équipement	1'527.41		1'500.00		1'268.25	
654.3170	Réceptions & manifestations	1'279.20		1'750.00		1'288.50	
654.4339	Cotisation		1'270.00		1'100.00		1'140.00
654.4521	Part. des communes JSP		16'359.51		14'200.00		11'152.75
654.4651	Subside divers						1'900.00
659	Participation des communes		341'082.46		414'650.00		326'704.81
659.4522.0	L'Abbaye		74'395.06		90'441.20		71'283.61
659.4522.1	Le Lieu		42'968.73		52'236.60		41'289.20
659.4522.2	Le Chenit		223'718.67		271'972.20		214'132.00
6	Récapitulation générale	782'396.97	782'396.97	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
65	Service Défense Incendie Secours	782'396.97	441'314.51	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	671'404.01	419'150.00	597'150.00	285'000.00	564'777.19	301'803.35
652	Sauvetage Lac	15'135.90	4'535.00	22'300.00	2'000.00	25'037.32	3'302.50
653	Bâtiments	78'227.55		82'200.00		41'996.15	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	17'629.51	17'629.51	15'300.00	15'300.00	13'192.75	13'192.75
659	Participation des communes		341'082.46		414'650.00		326'704.81
6	Récapitulation générale	782'396.97	782'396.97	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
	TOTALISATION	782'396.97	782'396.97	716'950.00	716'950.00	645'003.41	645'003.41
	Résultat						
	Montant dû pour les soldes - ci-dessous		-381'352.70	info			
	Total à charge des communes						
				Budget 24	-414'650.00	Compte 23	-326'704.81

Comptes 2024

Compte	Désignation		Bilan au			Bilan au
			01.01.2024	Débit	Crédit	31.12.2024
91	-- Actif --		430'317.99	770'272.43	760'852.74	439'737.68
910	Disponibilité		409'787.80	706'813.22	712'178.85	404'422.17
9101	Compte Postal		409'787.80	706'813.22	712'178.85	404'422.17
911	Débiteurs		11'152.75	50'222.71	39'296.45	22'079.01
9111	Débiteurs divers		11'152.75	50'222.71	39'296.45	22'079.01
913	Actifs transitoires		9'377.44	13'236.50	9'377.44	13'236.50
9139	Actifs transitoires		9'377.44	13'236.50	9'377.44	13'236.50
92	-- Passif --		-430'317.99	779'741.13	789'160.82	-439'737.68
920	Engagement courant		-14'718.89	369'142.03	377'135.87	-22'712.73
9200	Créanciers divers		-14'718.89	17'346.84	25'340.68	-22'712.73
9209.0	Commune Abbaye			76'716.39	76'716.39	
9209.1	Commune Lieu			44'210.80	44'210.80	
9209.2	Commune Chenit			230'868.00	230'868.00	
925	Passifs transitoires		-343'099.10	343'099.10	402'024.95	-402'024.95
9259	Passifs transitoires		-343'099.10	343'099.10	402'024.95	-402'024.95
928	Fonds de réserve		-72'500.00	67'500.00	10'000.00	-15'000.00
9280	Fonds réserve Lac + Vhc.		-72'500.00	67'500.00	10'000.00	-15'000.00
	Résultat					

		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)						
650.3013	Soldes	350'646.45		330'650.00		314'994.00	
652	Sauvetage Lac						
652.3013	Soldes	13'460.00		14'600.00		12'925.00	
653	Bâtiments						
653.3013	Soldes	2'176.25		3'000.00		6'673.75	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)						
654.3013	Soldes	15'070.00		13'000.00		12'070.00	
Total - solde		381'352.70		361'250.00		346'662.75	

9280	Fonds de réserve 31.12.24	72'500.00
	Lac	5'000.00
	Véhicule	10'000.00



Comptes de fonctionnement & Bilan 2024

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2024	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2024
91	Actif	13'212'794.20	15'809'930.50	15'846'503.52	13'176'221.18
910	Disponibilités	1'100'410.05	12'042'396.16	12'571'367.41	571'438.80
9101.1	Banque transitoire BVR		1'831'503.15	1'831'503.15	
9102	Banque c/c	547'862.93	6'310'893.01	6'342'609.07	516'146.87
9102.1	Banque BCV	52'547.12	200'000.00	197'255.19	55'291.93
9102.2	Epargne Raiffeisen	500'000.00	3'700'000.00	4'200'000.00	
911	Débiteurs	1'665'189.65	2'336'526.06	2'247'453.15	1'754'262.56
9112	Impôts anticipé à récupérer		5'196.82		5'196.82
9116	Débiteurs	1'649'498.80	1'990'777.10	1'930'191.90	1'710'084.00
9119	TVA	15'690.85	340'552.14	317'261.25	38'981.74
9119.0	TVA décompte	15'690.85	139'925.09	116'634.20	38'981.74
9119.1	TVA exploitation		82'666.16	82'666.16	
9119.9	TVA investissements		117'960.89	117'960.89	
913	Actifs transitoires	146'951.10	96'583.90	146'951.10	96'583.90
9139	Actifs transitoires	146'951.10	10'958.90	146'951.10	10'958.90
9139.20	Etude station de traitement et réservoir L'Abbaye		85'625.00		85'625.00
914	Placement du patrimoine administratif	10'300'043.40	1'334'424.38	880'731.86	10'753'735.92
9144.01	Reprise des réseaux	8'772'253.66		340'000.00	8'432'253.66
9144.02	Mise en conformité puits du Pont et captage Charbonnières	260'143.90	40'148.28		300'292.18
9144.03	Remplacement conduite Rue Centrale-L'Orient	413'610.25			413'610.25
9144.04	Remplacement conduite rues des Sagnes et Sauges au Sentier	288'480.47		10'000.00	278'480.47
9144.05	Remplacement conduite Les Collondès L'Abbaye	532'833.87		436'485.15	96'348.72
9144.06	Rénovation réseau eau Les Charbonnières	28'156.25	491'073.79	3'847.50	515'382.54
9144.07	Le Sentier - Les Crettets, changement conduite eau	4'565.00	803'202.31	90'399.21	717'368.10
915	Prêts et capitaux de dotation	200.00			200.00
9153	Titres et papiers-valeurs	200.00			200.00
92	Passifs	-13'212'794.20	3'310'773.46	3'274'200.44	-13'176'221.18
920	Engagemnets courants	-322'132.30	2'687'836.16	3'010'088.46	-644'384.60
9201	Créanciers	-313'132.30	2'634'379.21	2'956'731.51	-635'484.60
9206	Créanciers Gay G.&S.-STAP des Bioux/99ans (2114)	-9'000.00	100.00		-8'900.00
9207.1	AVS/AC		462.95	462.95	
9209	TVA		52'894.00	52'894.00	
9209.1	TVA exploitation		52'628.90	52'628.90	
9209.2	TVA subventions		265.10	265.10	
922	Emprunts	-10'774'850.00	166'760.00		-10'608'090.00
9221.01	Emprunt Retraites Populaires	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.02	Emprunt CIP	-2'000'000.00			-2'000'000.00
9221.05	Emprunt Raiffeisen	-941'550.00	33'400.00		-908'150.00
9221.06	Emprunt BCV	-1'866'640.00	66'680.00		-1'799'960.00
9221.07	Emprunt Raiffeisen Sahron	-3'000'000.00			-3'000'000.00
9221.08	Emprunt BCV ATC 56122245	-1'966'660.00	66'680.00		-1'899'980.00
925	Passifs transitoires	-6'200.00	8'200.00	64'111.98	-62'111.98
9258	Compte attente		2'000.00	2'000.00	
9259	Passifs transitoires	-6'200.00	6'200.00	62'111.98	-62'111.98
928	Fonds de réserve	-2'109'611.90	447'977.30	200'000.00	-1'861'634.60
9281.1	Fonds de renouvellement réseaux	-1'949'611.90	447'977.30	190'000.00	-1'691'634.60
9281.11	Fonds de renouvellement réseau "Capital"	-100'000.00			-100'000.00
9281.2	Fonds de renouvellement véhicule	-20'000.00		10'000.00	-30'000.00
9282.1	Provision pour débiteurs douteux	-40'000.00			-40'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
81	SERVICE DES EAUX	2'307'776.38	2'307'776.38	1'960'700.00	1'960'700.00	2'359'395.80	2'359'395.80
810	SERVICE DES EAUX	2'307'776.38	2'307'776.38	1'960'700.00	1'960'700.00	2'359'395.80	2'359'395.80
810.3001	Traitements/vacations	18'577.50		24'000.00		20'527.00	
810.3011	Traitement du personnel technique	174'010.00		200'000.00		183'790.00	
810.3013	Traitement personnel administratif (secrétaire Codir)	6'469.05		6'000.00		6'755.00	
810.3030	Assurances sociales	624.75		500.00		655.90	
810.3050	Assurances accidents et maladie	100.00		200.00		100.00	
810.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'037.20		2'000.00		500.00	
810.3080	Frais personnel administratif	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
810.3090	Frais de formation	3'520.00		4'000.00		2'214.75	
810.3114.1	Achats et entretien compteurs	44'880.35		45'000.00		48'029.75	
810.3114.2	Achats matériel et outillages	7'232.15		10'000.00		6'073.35	
810.3120	Electricité	171'566.68		160'000.00		160'962.88	
810.3133	Chloration	23'385.90		18'000.00		20'300.00	
810.3141	Entetien des bâtiments	12'992.45		10'000.00		21'587.55	
810.3144.1	Entretien réseaux	379'341.34		380'000.00		381'396.65	
810.3144.11	Entretien réseau augmentation du budget	97'977.30		110'000.00			
810.3144.2	Entretien des hydrantes	9'764.10		12'000.00		10'611.45	
810.3144.3	Contrats de maintenance	26'668.90		22'000.00		21'893.40	
810.3151	Entretien, maintenance informatique	6'294.10		5'000.00		4'248.20	
810.3154	Entretien matériel et outillage	358.00		10'000.00		3'475.95	
810.3155	Entretien véhicule, carburant, location	4'743.00		10'000.00		8'785.25	
810.3161	Loyers	19'784.85		24'000.00		19'927.20	
810.3170	Réceptions et manifestations	1'875.91		4'000.00		5'131.80	
810.3180	Téléphones, frais ports, banques et honoraires financier	11'778.08		15'500.00		12'329.43	
810.3185.1	Honoraires et frais d'études	57'810.00		60'000.00		62'276.03	
810.3185.2	Bureau technique	18'202.95		18'000.00		15'629.20	
810.3185.5	Analyse eau	10'502.28		16'000.00		10'008.00	
810.3186	Assurances tiers/RC/ECA/choses	16'094.25		17'000.00		17'079.95	
810.3222	Intérêts des emprunts	170'700.14		160'000.00		175'058.58	
810.3311.1	Amortissement reprise réseau	340'000.00		340'000.00		340'000.00	
810.3311.20	Amortissement conf. puits du Pont et captage Charbonnières			16'500.00			
810.3311.22	Amortissement rempl.conduite Sagnes et Sauges au Sentier	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
810.3311.23	Amortissement remplacement conduite Les Collondès L'Abbaye	86'485.15		26'000.00			
810.3320	Amortissement complémentaire suite préél. réserve	350'000.00					
810.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
810.3802	Attribution fonds de renouvellement réseau	190'000.00		190'000.00		755'048.53	
810.4220	Intérêts		15'549.78				
810.4271	Abonnements (U.L. et compteurs)		590'220.45		580'000.00		578'964.50
810.4341	Taxes uniques de raccordement		154'363.75		140'000.00		604'081.00
810.4351	Vente de l'eau		1'079'772.20		1'120'000.00		1'101'722.50
810.4356	Facturation travaux à tiers		3'100.00		5'000.00		1'540.00
810.4360	Remboursement de tiers		13'520.00		200.00		10'838.00
810.4651	Subside de l'ECA		3'272.90		5'500.00		62'249.80
810.4813	Prélèvement fond de renouvellement réseau		447'977.30		110'000.00		



BOURSE G.-H. PIGUET

Comptes de fonctionnement & Bilan 2024

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2024 ET 2023

		2024 CHF	2023 CHF
<u>ACTIF</u>			
Disponible			
1000	Caisse	480.00	480.00
1025	Banque Cantonale Vaudoise c/c	44'631.27	37'988.55
1026	Crédit Mutuel de la Vallée SA	14'906.25	14'835.10
1027	Caisse Epargne Nyon CEN	4'446.05	3'611.75
1041	CMV cpte epargne de placement	81'230.35	80'925.60
	Total	145'693.92	137'841.00
Réalisable			
1030	Actifs Transitoires	317.40	8'107.45
1031	Impôt anticipé à récupérer	603.95	350.00
	Total	921.35	8'457.45
Immobilisations financières			
1046	Caisse Ep. Nyon Obligations de caisse	80'000.00	80'000.00
Immobilisations			
1050	Mobilier	1.00	1.00
1061	Chalets et terrains	186'843.20	186'843.20
	Total	186'844.20	186'844.20
	Total de l'actif	413'459.47	413'142.65
<u>PASSIF</u>			
Exigible			
2001	Créanciers / Passifs transitoires	0.00	0.00
2002	Passifs transitoires	0.00	9'532.50
	Total	0.00	9'532.50
Fonds propres			
2020	Réserve libre	69'138.50	69'138.50
2100	Capital	334'471.65	351'439.75
	Résultat de l'exercice (Bénéfice)	9'849.32	-16'968.10
	Total	413'459.47	403'610.15
	Total du passif	413'459.47	413'142.65

PERTES & PROFITS COMPARES 2024 ET 2023

	2024 CHF	2023 CHF
PRODUITS		
6010 Location des Montagnes	15'158.00	15'158.00
6011 Ventes de bois	3'493.60	8'107.45
6012 Subside Bio-diversité		
Total des produits	18'651.60	23'265.45
<i>Dont à déduire</i>		
3100 Coût de l'exploitation forestière	0.00	-8'969.10
3301 Charges d'entretien des chalets, pâturage	-2'633.35	-23'384.80
Total des charges	-2'633.35	-32'353.90
Marge brute d'exploitation	16'018.25	-9'088.45
6020 Intérêts et produits des placements/titres	1'826.15	1'240.65
6350 Remboursement impôts des années précédentes	126.50	111.35
(Sous-)Total	17'970.90	-7'736.45
CHARGES		
3200 Dons divers	-2'985.50	-4'107.00
3305 Charges d'administration (port, papéterie, etc)	-764.28	-240.00
3320 Frais divers d'exploitation	-175.00	-545.00
3310 Frais de représentation	-346.90	-440.90
3330 Frais de banques et intérêts divers	-22.50	-35.35
3350 Impôts à charge de l'exercice	-3'827.40	-3'863.40
Total des charges	-8'121.58	-9'231.65
Résultat de l'exercice (Bénéfice)	9'849.32	-16'968.10



FONDATION AMI- NAPOLÉON ROCHAT

Comptes de fonctionnement & Bilan 2024

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2024 et 2023

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
<u>ACTIF</u>		
<u>Actifs circulants</u>		
Caisse	460.00	460.00
Banque Cantonale Vaudoise, E-Epargne 751.99.10	42'868.81	28'819.92
Banque Cantonale Vaudoise, c/c 757.74.10	30'183.30	30'453.40
CMV, c/c 053.146.04	4'511.65	4'501.75
Caisse d'Epargne de Cossonay c.c. 188.512.2	5'266.00	4'709.50
Impôt anticipé à récupérer	7'711.57	6'783.70
<u>Actifs immobilisés</u>		
Dépôt Titres BCV	402'384.75	530'565.14
Obligation de caisse CEDC	40'000.00	40'000.00
Total de l'actif	533'386.08	646'293.41
<u>PASSIF</u>		
Fonds de réserve générale	646'293.41	667'858.56
perte de l'exercice (-)	-112'907.33	-21'565.15
Total du passif	533'386.08	646'293.41

COMPTES DE PROFITS ET PERTES COMPARES
POUR LES EXERCICES 2024 ET 2023

	2024 CHF	2023 CHF
<u>PRODUITS</u>		
Intérêts sur titres et cptes bancaires	21'827.00	19'382.00
Intérêts sur c/c bancaires	264.46	309.06
Agio non réalisé sur titres	0.00	96'577.64
Total des produits	22'091.46	116'268.70
<u>CHARGES</u>		
Secours versés	-6'600.00	-136'800.00
Emolument et frais comité	0.00	-400.00
Taxes autorité de surveillance et RC	-430.00	-380.00
Frais de banques, taxes PTT, divers	-253.90	-253.85
Disagio réalisé et non réalisé sur titres	-127'714.89	0.00
Total des charges	-134'998.79	-137'833.85
 Résultat de l'exercice viré au fonds de réserve générale	 -112'907.33	 -21'565.15

LE CHENIT

